

920.18
849t

Madame Francoeur

Trente ans rue
St-Francois-Xavier
et ailleurs



EDITIONS EDOUARD GARAND

1423-1425-1427, Sainte-Elisabeth

MONTREAL

1928

**Trente ans rue
St-François-Xavier
et ailleurs**

Madame Francoeur

Trente ans rue
St-Francois-Xavier
et ailleurs



EDITIONS EDOUARD GARAND

1423-1425-1427, Sainte-Elisabeth

MONTREAL

1928

Tous droits réservés,
1928

A MON FILS

Lorsque, jadis, je te prodiguais mes sages avis et que, pour les mieux faire pénétrer dans un sol réfractaire, je les appuyais d'exemples tirés de ma vaste expérience, tu me conseillais parfois de publier mes mémoires, pour l'édification des générations futures.

Tu étais loin de croire alors que le jour dût venir où je suivrais ton conseil.

Que veux-tu, mon cher! Nous vivons dans un monde renversé. Alors que les fils dédaignent les bons avis de leurs mères, les mères, elles, ne sont que trop empressées à suivre les mauvais conseils, voire les mauvais exemples de leurs fils.

Voilà comment je suis devenue mémorialiste, à la manière de... tant d'autres.

Montréal, le 30 octobre 1927.

— I —

Il y a déjà plus de trente ans que j'entrais au service de la maison L.-J. Forget et Compagnie.

Il n'y avait encore, à cette époque, que relativement peu de sténos-dactylos employées dans le monde des affaires et notre maison était la première, chez les agents de change, à en avoir une.

Au reste, les agents de change d'alors étaient extrêmement conservateurs en tout et je fus, pendant bien des années, la seule femme, en dehors des télégraphistes, employée dans une de ces maisons. Aussi, me désigna-t-on toujours comme "Forget's Madam"; cela venait plus facilement que mon nom à ces messieurs, tous Anglais, qui n'hésitaient pas à recourir à mes services de temps à autre.

Certains d'entre eux devinrent beaucoup plus larges par la suite, pas toujours pour leur bien, et la plus navrante tragédie dont j'aie été témoin est bien celle qui résulta de l'évolution en ce sens survenue chez l'un des membres les plus estimés de la Bourse jusque vers 1905. Mais, n'insistons pas: il n'y eut peut-être pas que des tragédies dans ces affaires de coulisses en marge de la coulisse.

J'ai dit que ces Messieurs étaient tous Anglais. En effet, pendant plus de vingt ans, la maison Forget fut la seule maison canadienne-française sur la place et ce n'est que quelques années après que j'y fusse entrée que M. L.-G. Beau-bien devint membre de la Bourse, suivi par M.

Arthur Bruneau, M. Dumont Lavolette et les autres.

Le siège de M. L.-J. Forget lui avait coûté huit cents dollars. M. Rodolphe Forget paya le sien autour de douze cents. Ces sièges se vendent aujourd'hui plus de \$34,000.

M. L.-J. Forget était devenu membre de la Bourse en 1873, avant même d'avoir atteint sa majorité, ce qui faisait dire à ses confrères, en plaisantant, que le jour où l'on ne serait pas satisfait de lui, on aurait tôt fait de l'expulser, puisqu'il n'avait jamais été légalement membre de leur corps. Les règlements de la Bourse exigent, en effet, qu'un aspirant ait vingt-et-un ans accomplis pour y être admis.

Une quinzaine d'années plus tard, M. L.-J. Forget s'adjoignit, comme associé, son neveu qui, à son emploi depuis assez longtemps déjà, s'était révélé extrêmement habile pendant une absence de l'oncle en Europe, alors que, muni d'une procuration pour le remplacer sur le parquet, le neveu avait mené à bien des opérations d'une belle audace, qui avaient amené à la maison des gains considérables pour l'époque.

Ne parlait-on pas de quarante mille dollars en un seul coup? et de profits de plus de quatre-vingt mille dollars pour la période de son mandat: trois mois à peine?

Ne riez pas, magnats du "Brazilian," du "Smelters" et de tant d'autres funambulesques affaires à gros rendement. Quoi que l'on en veuille bien dire et penser aujourd'hui, les prestigieuses opérations de Rodolphe Forget, de 1882 à 1907, sur une place qui comptait à peine vingt-cinq membres au début, et guère plus de quarante lorsqu'il quitta la maison-mère, resteront parmi les hauts faits de la Bourse de Montréal.

Il n'était pas peu amusant, en même temps que flatteur pour nous, de voir ce jeune Canadien-français de trente à trente-cinq ans, — il en eut quarante au tournant du siècle, — mener au doigt et à l'oeil tous ses confrères anglais et, derrière eux, leur clientèle huppée.

Combien de fois les avons-nous vus jeter leur "Street", leur "Toronto" et le reste sur le marché, uniquement parce que celui qu'ils dénommaient eux-mêmes le "roi de la place", (the "King of the Street") s'était levé ce matin-là pris de mal de reins et, s'en sentant tout déprimé, était arrivé sur le parquet la démarche traînante et broyant du noir.

Par contre, étaient-ils tous assez pressés de se charger de n'importe quoi si, tout allant bien chez lui, on voyait le "leader" descendre la rue St-François-Xavier tout guilleret et respirant l'optimisme. "Ce marché-là est à la hausse", annonçait-il, "je le sens dans mes os" et, du coup, la hausse commençait.

La maison L.-J. Forget et Compagnie tenait alors la tête des affaires de bourse dans tout le Dominion et, en dehors des causes extérieures de premier plan, donnait le ton au marché. Ainsi, apprenait-on à Toronto que Forget était acheteur, que tout de suite on s'empressait de lui emboîter le pas, lui fournissant ainsi, bien souvent, un débouché pour des acquisitions sur notre place qui n'avaient eu d'autre objet que de créer le mouvement.

Si, par contre, le télégraphe rapportait que Forget était vendeur, aussitôt la liquidation devenait générale d'un bout à l'autre du pays et, s'ils s'agissait du Pacifique Canadien, l'influence se faisait sentir jusque sur la place de New York, voire à Londres, tant on savait M. L.-J. Forget

de plain pied dans le secret des dieux et cela, bien avant qu'il entrât au conseil d'administration, en 1904. Il était de ceux qui étaient venus en aide aux administrateurs-constructeurs, lors de la crise amenée par l'attitude du directeur-général de la Banque de Montréal.

Je m'empresse d'ajouter que l'on aurait tort de croire que le sénateur Forget usa jamais de sa qualité d'administrateur pour le bénéfice de ses opérations de bourse. Loin de là, et le neveu ne fit jamais plus grosse colère que le jour où, rentrant de la Bourse, après une séance du matin, il nous lança: "Que pensez-vous de mon oncle? "On vient d'annoncer une augmentation du dividende, à la réunion du Conseil du C.P.R., et je "n'en savais rien".

Cela, pourtant, n'était pas fait pour surprendre de la part de l'autre, que cette discrétion peignait tout entier, en même temps qu'elle expliquait la confiance sans bornes qu'avaient en lui ses collègues des conseils d'administration.

Il n'est pas sans intérêt de noter ici qu'en 1895, lorsque j'entrais au service de la maison, les titres C.P.R. variaient de 60 à 70. Ils tombèrent à 40, un peu plus tard, sur une guerre de tarif entre le Grand-Tronc et son concurrent.

La plus grande partie de ces titres était encore flottante et notre maison en portait sa grosse part, tant pour son propre compte que pour celui des clients, au nombre desquels comptaient des hommes tenant de très près à l'affaire. C'est ce qui valait à la maison son influence sur le marché international, dans lequel Amsterdam était alors largement représenté et Berlin, guère encore.



Le Roi de la Place (M. Rodolphe Forget) et le courtier-romancier (M. J. Try Davis)

(Caricature de Racey parue dans le "Star" en 1901.)

Ce n'était pas, cependant, sa seule suprématie dans les affaires de bourse qui donnait à notre maison son caractère unique, mais bien, plutôt, ses à-côté.

On faisait de tout chez Forget: politique fédérale, provinciale et municipale, autant que lancement de grandes entreprises. Au reste, alors comme aujourd'hui, ceci et cela se tenaient d'assez près, encore que l'on parût y mettre plus de formes de mon temps. Par un reste de pudeur, on cherchait à voiler la liaison.

On faisait et défaisait chez nous les conseils municipaux comme les conseils d'administration. On y exerçait même certaine influence sur les remaniements de cabinets, témoin ce fameux télégramme envoyé de Montréal à Sir Wilfrid Laurier par un sénateur devenu, depuis, très haut personnage, dépêche que l'on disait avoir été interceptée en cours de transmission par un télégraphiste peu délicat: "Ne nommez pas Préfontaine: c'est "l'homme de Forget." Ce qui n'empêcha pas, d'ailleurs, Préfontaine d'être nommé, de faire un excellent ministre et de s'en aller en terre en apothéose.

Devenu ministre, M. Préfontaine n'avait jamais cessé, pour cela, quand il était à Montréal, de faire sa petite visite hebdomadaire à son vieux copain "L.-J.", sans que les affaires du pays eussent à en souffrir. Il avait eu, d'autrement belles occasions de servir ses amis à l'Hôtel de ville. Serait-il indiscret de dire que, homme serviable s'il en fût, il ne laissa jamais passer ces occasions et que, aussi malin que serviable, il ne manqua pas, non plus, d'en profiter lui-même? Mais il avait la manière. Celle-là, comme bien d'autres, est en décadence.

On bâtissait, chez Forget, des églises, des

hospitaux, comme des réputations. Certain bon religieux, qui ne dédaignait pas la spéculation, dans le temps, ne se vantait-il pas que telle église paroissiale, desservie par son ordre, avait été construite avec du "Street"? Quant aux patrons, ils en ont ensemble plus d'une à leur actif. Dans les réputations, on démolissait bien aussi, parfois, mais jamais avec la violence qu'y mettaient les autres à l'endroit de la maison.

Que de critiques acerbes, vitrioliques même, s'élevaient autour de ce nom exécré de Forget! Combien ces deux hommes, les premiers des leurs à atteindre aux sommets du monde de la finance, et les seuls qui s'y soient jamais imposés aux Anglais, n'ont-ils pas suscité d'envie et de basses jalousies! Comment croire à la bonne foi de leurs critiques qui, sitôt l'occasion venue, n'ont pas manqué de les imiter et, pour certains d'entre eux, d'aller beaucoup plus loin que ceux-là n'eussent jamais osé faire.

Tels, par exemple, ces bons apôtres qui se voilaient la face au seul nom de Forget et qui, dans la suite, machinèrent des expropriations qui ne furent rien moins que du brigandage. Et, pour comble, ces tartufes faisaient prier pour le succès de ces manigances de haut vol! (Avec ou sans jeu de mots.)

Parmi tous ces farouches dénonciateurs de jadis, l'un des plus violents n'est-il pas lui-même devenu agent de change, aujourd'hui? Ne coudoie-t-il pas tous les jours "ces infâmes suppôts de la ploutocratie?" n'en est-il pas lui-même? et n'a-t-il pas bénévolement laissé tomber de ses frêles épaules ce manteau de "pauvreté fière et digne", dont il se drapait avec tant de complaisance (apparente) autrefois?

Dans un pamphlet qu'il publiait vers 1910,

ce journaliste au talent incontesté, après avoir accusé le sénateur Forget de s'être parjuré, — rien de moins, — au cours d'un procès où était engagée la "Dominion Textile Co." dont M. Forget était président, disait que lui-même, ayant délaissé le journalisme pour faire dans l'immeuble, avait dû beaucoup mentir dans cette nouvelle carrière.

Nous dirait-il aujourd'hui si l'on est plus sincère installé dans de luxueux bureaux de courtier que campé sur le "Plateau Bon Air", ou plastronnant sous les galons d'officier recruteur, ou, encore, enfoui dans un cabinet de rédaction, rue Ste-Thérèse?

Dans ma longue expérience des gens et des choses j'ai acquis la conviction qu'ici, là ou ailleurs, on n'est le plus souvent sincère que dans la mesure où cela paie.

Ce "néo-broker" nous dirait-il, en même temps, si, dans la dernière carrière de son choix, il ne lui arrive pas, parfois, de suivre avec un intérêt qui le surprenne lui-même la marche du bill ou du règlement municipal qui doit assurer le succès de telle ou telle émission ou la hausse du titre dans lequel sa maison, et lui avec, sont intéressés?

Nous expliquerait-il aussi quels moyens on prend aujourd'hui pour parer à l'échec possible, en pareil cas? Quels sont les moyens de haute persuasion morale ou... autre que l'on emploie pour cela de nos jours? Je serais curieuse de le savoir, car, dans ma crédulité de vieille femme, m'est avis que rien n'a beaucoup changé, si ce n'est qu'au lieu de se borner à se ménager des amitiés dans la place, on y est entré de plain-pied et que, au lieu de demander, on commande. C'est le progrès, l'efficiency tant vanté de nos jours.

Que d'intéressantes évolutions je pourrais ainsi noter au fil de la plume! N'ai-je pas vu "le jeune et brillant député de Labelle", selon la formule consacrée d'avant 1900, lancé plus tard dans un grand mouvement d'épuration des mœurs municipales, dont la cautérisation nette et sèche de la plaie purulente Forget était le premier article, devenir par la suite député conservateur de St-Jacques de par la vertu d'argent sorti de cette même plaie?

C'est que, disait-on, il aspirait à entrer à la Législature dans le but de miner l'influence du colosse qui la dirigeait alors et aider ainsi au triomphe des tories impérialistes d'Ottawa.

C'est, du moins, l'argument qu'employaient ses meneurs pour souffler l'esprit de parti jusqu'au pardon des offenses chez ce conservateur irréductible qu'était le sénateur Forget, et l'amener à verser une souscription. Car, qui le croirait? M. Bourassa avait alors des meneurs qui recueillaient des souscriptions pour son élection. C'est que, sans doute, le mot de son vieil ami, feu M. Tarte, reste toujours vrai et que, pas plus pour M. Bourassa que pour les autres, ces choses-là "ne se font avec des prières."

Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que l'argent taré des "agioteurs sans vergogne", des "saltimbanques de la Bourse", des "corrupteurs de mœurs publiques", des "schemers", des "boodlers" s'en allait aider, voire assurer, disait-on, la retentissante élection de 1908. Et la somme était fort respectable en un temps où mille dollars valaient mille dollars et cinq mille, rien de moins.

Et puis, n'est-il pas curieux de voir ce même paladin, revenu à la foi politique de sa jeunesse, siéger à la droite de la Chambre des Communes, et y dire chaque jour sa prière aux cotés de M.

Lawrence Wilson, lui-même livré tout entier aux oeuvres pies ?

— III —

La haute situation qu'occupait la maison Forget, en dépit et au-dessus de toutes ces critiques, venait de l'association plutôt rare de deux hommes remarquables par bien des points, quoique foncièrement différents et qui, par une rare coïncidence, se complétaient absolument.

Tout ce qui manquait à l'un abondait chez l'autre et ce que celui-ci ne possédait pas, l'autre en était amplement pourvu, de sorte que, là où un seul eût peut-être échoué, les deux réunis commandaient au succès.

M. L.-J. Forget, la pondération même, voyait haut et grand mais, s'il avait tôt saisi les possibilités d'une entreprise, il restait parfois hésitant sur la mise en mouvement. Les obstacles lui apparaissaient, sinon plus vite, du moins en même temps que les avantages, et sa prudence l'eût peut-être souvent retenu, si l'audace et l'enthousiasme du neveu ne l'eussent entraîné.

Tout au contraire, M. Rodolphe Forget, audacieux jusqu'à la témérité, ne voyait que le succès et son enthousiasme lui aurait bien souvent joué de vilains tours, sans la calme et salutaire intervention de son oncle. Combien de fois, lancé toutes voiles au vent, surpris par une bourrasque imprévue, le plus jeune ne fût-il allé donner droit sur l'écueil, si l'aîné ne se fût trouvé là pour carguer et donner le puissant coup de barre qui ramenât la barque en sûreté.

Vite découragé devant l'obstacle opiniâtre, M. Rodolphe Forget n'eût jamais trouvé en lui-même l'énergie de le surmonter et de mener à

bien l'affaire engagée, dont il n'avait d'abord aperçu que le côté brillant. C'est là que venait à point la force de l'autre qui, entrevoyant les difficultés depuis le premier moment, s'était préparé à les vaincre et s'y mettait avec toute la ténacité et la volonté de réussir qui inspiraient tant de confiance à ceux qui s'engageaient à sa suite.

Et ceux-ci mêmes, auxiliaires indispensables ou comparses nécessaires, eussent-ils fait confiance au premier seul? Il est permis d'en douter.

Si Rodolphe Forget a pu réaliser certains vastes projets germés dans son cerveau fertile, c'est que l'on voyait derrière lui l'appui de l'oncle, dont on disait dans les sphères bancaires: "sa parole est sa caution". — "His word is his bond".

Ainsi, le "merger" du "Montreal Light, Heat & Power" qui fut, pour la plus grande partie, l'oeuvre du neveu, n'aurait jamais pu être effectué par lui seul. La présence de l'oncle à l'arrière plan était indispensable à l'adhésion de tous les intérêts nécessaires à la réussite de pareille entreprise, jugée gigantesque à l'époque.

Fusion de corporations aussi considérables et aussi antagoniques que l'étaient la "Montreal Gas" et la "Royal Electric"; absorption des concurrents de cette dernière, moins puissants qu'elle, mais d'autant plus acharnés qu'ils avaient visé à leur propre élimination au prix fort; capitalisation du tout au chiffre de dix-sept millions; c'était là une affaire comme on n'en avait pas encore idée sur la place.

Le chiffre de la capitalisation seul suffisait à donner le vertige aux "vieilles barbes" de la Banque et de la Bourse, qui affirmaient, en branlant la tête, que jamais notre marché ne pourrait

s'assimilier une valeur de ce chiffre.

M. Rodolphe Forget, qui roulait depuis longtemps ce projet dans sa tête, n'en avait encore que vaguement entretenu son oncle. Il profita de ce que celui-ci passait l'hiver en Europe pour engager l'affaire.

Sans qu'il ne me l'ait jamais nettement dit, je crois qu'il n'était pas fâché de s'épargner ainsi la douche coutumière, qui n'eut pas manqué d'être plutôt rafraîchissante devant les difficultés que présentait l'entreprise, surtout quand on savait l'animosité notoire qui existait alors entre M. L.-J. Forget et le président de la "Montreal Gas", Sir Herbert Holt, devenu, par la suite, président du "merger" et ami bien fidèle de son adversaire de jadis.

En sous-main d'abord, et plus ouvertement ensuite, l'accumulation des titres de chacune des grandes compagnies fut poursuivie, jusqu'à ce que la prépondérance dans les deux fût assurée, cependant que M. Rodolphe Forget et tous ceux qu'il avait déjà entraînés dans le mouvement, s'occupaient à gagner les adhésions nécessaires dans tous les camps: ceux de second plan comme les premiers.

Entretiens, il avait bien fallu mettre l'oncle au courant. Comme il fallait s'y attendre, les observations et les conseils à la prudence ne manquaient pas de venir par chaque courrier, mais l'Europe était encore plus lointaine à cette époque qu'aujourd'hui et lorsque les recommandations arrivaient, elles étaient déjà le plus souvent périmées.

Toutefois, les choses n'allaient pas toutes seules. Il fallait compter avec les rancunes personnelles, les convoitises allumées, les intérêts contrecarrés. L'habileté et l'entregent du lan-

ceur venaient à bout de bien des obstacles mais il en surgissait toujours de nouveaux et, lorsque, au printemps, M. L.-J. Forget rentra au pays, l'appui de l'artillerie lourde était devenu nécessaire.

Le pis était maintenant d'effectuer le rapprochement entre les deux grosses unités: le président de la "Montreal Gas" et le nouvel arrivé en scène. M. L.-J. Forget, qui masquait sous des dehors de froide sévérité, une timidité native, était en tous points ce que M. Rodolphe, dans son langage pittoresque, appelait "un mauvais steamboat d'abordage", et cela n'était pas pour faciliter les choses.

Enfin, des amis communs s'entremirent et la "jonction" s'opéra. Comme il fallait s'y attendre, entre deux hommes de cette trempe, le rapprochement fut loyal et complet. Aussitôt connu, il ranima vite la confiance et releva les courages prêts à s'abattre.

Cependant, le dernier mot n'était pas dit et celui de qui il devait venir n'était pas de ceux que l'on fait parler à son gré; les pères du "merger" le constatèrent à leur dam.

Homme d'opposition né, cet avocat éminent, dont on s'attend toujours à lire qu'il occupe pour la partie adverse, était opposé au projet, un peu par tempérament, beaucoup à cause de son peu de sympathie pour les Forget et, probablement aussi parceque, porteur d'un fort paquet de titres de la "Royal Electric", il croyait y voir quelque préjudice à ses intérêts d'actionnaire ce qui, à soi seul, eût suffi à déterminer chez lui une irréductible opposition.

Il avait pris la tête d'un groupe minoritaire dissident et, avec la ténacité qui le caractérise, résistait à tous les efforts tentés pour gagner

l'adhésion de son groupe, menaçant ainsi de faire échouer toute l'affaire, si habilement échafaudée.

Les tractations furent fort prolongées et non moins ardues; Dieu seul sait ce qui finit par amener la capitulation de ce château-fort. Enfin, un beau jour on annonça que la partie était gagnée: B. avait cédé. A quelles conditions? Peu importait. On chantait victoire et l'on ne songeait pas à interrompre le chant pour compter les pots cassés.

Sitôt le projet bien en voie, l'on s'était préoccupé de la charte à obtenir de la Législature. Non pas que l'obtention même fût un moment en doute: on avait des amis sûrs dans la place et la cause était à peu près gagnée d'avance, mais la rédaction de la pièce n'était pas une mince affaire.

Il fallait conserver à chacune des parties composant le bloc les avantages que lui assurait sa propre constitution. La "Montreal Gas" avait une charte perpétuelle pour toute l'île de Montréal: la seule, je crois, qui ait jamais été accordée. Celle de la "Royal Electric" comportait, elle aussi, des avantages précieux qu'il fallait conserver.

Confiée à des avocats de haute compétence, la pièce fut rédigée à la satisfaction de tous. Cependant, les avocats anglais qui avaient fait le travail jugeaient utile de le faire examiner par quelque confrère de langue française, à cause de certains points de droit français, dont ils n'étaient pas absolument sûrs, sans doute.

On pensa d'abord à l'honorable Horace Archambault, alors procureur général de la province, mais il se récusa, à cause même de ses fonctions, et proposa M. Siméon Beaudin, mort juge plus tard. M. Archambault avait dit: "Ce que Beaudin en dira, je l'endosse d'avance."

M. Beaudin étudia le document, formula ses suggestions, qui furent acceptées sans discussion, et présenta un mémoire d'honoraires qui fit sourire par sa modicité.

La Législature ne manqua pas d'agir comme on le désirait. Déjà elle manifestait ses préférences pour les grosses "combines". Quelques semblants d'objections ici et là, pour émailler la pelouse soigneusement cultivée et l'arbre, non moins soigneusement greffé, fut planté. Il grandit comme s'il eût été du plus pur espagnol.

Veut-on se faire une idée de cette croissance? Regardons un peu les greffes et ce qu'il en est advenu. La "Royal Electric" entra dans le "merger" à 250, c'est-à-dire que chaque actionnaire recevait deux actions et demie de la nouvelle compagnie pour une de l'ancienne.

La "Montreal Gas" fut échangée à 200. Les titres de celle-ci n'étant que d'une valeur au pair de \$40.00, les actionnaires recevaient cinq nouvelles actions pour chaque part d'ancienne valeur. Les autres: "Imperial Electric", "Saraguay Electric", "Citizens", (propriété exclusive de la famille Carsley) n'étaient pas cotées en Bourse. Les titres de chacune ayant une valeur nominale de cent dollars, furent échangés action pour action. Il en fut de même pour la "Chambly Water Power", dont seuls MM. James Ross et L.-J. Forget étaient propriétaires, et qui n'était pas encore en exploitation.

Admis à la cote au printemps de 1900, le titre "Power", comme on le désigne encore, ne jouit pas d'une grande vogue, tout d'abord et "Power has no friends" fut un dicton général dans le monde de la Bourse, à l'époque. Puis, un jour, il prit son essor et devint, par la suite, la

valeur la plus recherchée et la plus fructueuse pour ceux qui y avaient des fonds engagés.

Ayant atteint une cote de 250 et plus, vers 1911, le titre fut dédoublé. Plus tard, le titre simple ayant de nouveau atteint une cote fort élevée, on le divisa en trois, de sorte que, au moment de la réorganisation, en 1926, les actionnaires de la "Montreal Gas", d'avant 1900, recevaient la contre-valeur de trente actions de l'affaire ancienne pour chaque titre de "Power" qu'ils convertissaient. Les actionnaires de la "Royal Electric", une contre-valeur de quinze actions et les autres, de cinq chacun.

Les titres, sans valeur nominale, qui furent alors octroyés en boni pur, et qui furent admis à la cote à \$50.00, cotent déjà 95. M. Rodolphe Forget n'en avait peut-être pas prévu autant, mais rendons lui cette justice de reconnaître que ce fut lui qui, le premier, entrevit les potentialités du "merger".

— IV —

La maison Forget, qui faisait à elle seule plus de cinquante pour cent des opérations de bourse à Montréal, comptait toujours de 250 à 300 clients avec compte au grand livre, à part le placement.

Cette clientèle se recrutait dans toutes les classes de la société: financiers les plus haut cotés; politiciens, grands et petits, engageant leurs biens et leur personne; négociants et industriels, compromettant fréquemment, alors comme aujourd'hui, des affaires sûres pour poursuivre le gain aléatoire, souvent illusoire; petits salariés tentant d'ajouter, par la spéculation, l'appoint qui leur permit de faire meilleure figure et, le

plus souvent, n'aboutissant qu'aux plus navrants désastres; ruraux venant risquer, et perdre bien souvent, l'argent si rudement gagné sur un terrain plus sûr. Tout cela se coudoyait journellement au foyer.

L'on a dit que la politique fait d'étranges compagnons de lit: le "ticker" crée, lui aussi, d'étonnantes promiscuités. Combien de fois, par exemple, n'ai-je pas vu tel politicien de marque, alors ministre, homme distingué et portant beau, discuter des perspectives du marché avec un joueur de profession, réputé roi des "gamblers" à Montréal. L'un passait quelquefois en correctionnelle; si l'autre n'est pas passé à la Cour d'Appel, — par une autre porte, — c'est probablement qu'il ne l'aura pas voulu et qu'il aura préféré le poste, moins ardu et fort honorable, qu'il occupe aujourd'hui et qu'il remplit avec toute la dignité de l'emploi.

Notre clientèle en dehors de Montréal était considérable et, pour la campagne, s'étendait de Maria, Baie des Chaleurs, jusqu'à Swift Current, Saskatchewan, en passant par les points les plus reculés. Le plus clair de mes matinées se passait à répondre aux appels de partout, "pour avoir le marché", à tel point que, lorsque "Mlle Central" avait sur les bras un appel de longue distance dont elle avait perdu le fil, elle ne manquait jamais de me le refiler à l'essai, car je repassais presque tout son tableau d'un jour à l'autre.

Au reste, notre apport de clients ruraux était légendaire. Un jour, deux de ces braves gens sont au coin des rues S.-François-Xavier et Notre-Dame, le nez en l'air, scrutant les enseignes, cherchant de toute évidence l'établissement qu'ils ne trouvent pas. Avisant un passant af-

fairé, comme ils le sont tous à cet endroit, ils lui demandent où se trouve "la place où l'on vend des parts de 'p'tits chars". "What?" s'exclame le passant ahuri, et les autres de répéter: "la place où l'on vend des parts de 'p'tits chars?" "They're looking for Forget's", interjette un deuxième passant survenu à ce moment et, obligeant, il indique nos bureaux aux ruraux en peine. C'était bien ce qu'ils cherchaient, nos clients de St-Prospér, — à moins qu'ils ne fussent de St-Ours.

Nous comptions, cependant, hors de Montréal, des clients plus marquants que ceux-là et plus familiers avec la place. Sorel, par exemple, nous fournissait un contingent important. Ce que ces bons Sorelois étaient joueurs! La plupart d'entre eux, d'ailleurs, n'ont pas eu à s'en repentir: ils ont fait chez Forget de très fructueuses opérations.

Ils étaient tout un groupe de notables qui nous arrivaient chaque mardi, accompagnant leur maire d'alors, feu M. C.-O. Paradis, qui siégeait au conseil d'administration de la compagnie "Richelieu", affaire à demi soreloise, à cause des chantiers maritimes situés à Sorel. Les administrateurs se réunissaient le mardi.

Le groupe comprenait entre autres: M. Paradis lui-même, parfait gentilhomme, dont la courtoisie témoignait de la fréquentation constante de cette vieille noblesse qui, échelonnée le long des rives du Richelieu, y avait conservé les meilleures traditions françaises; le solennel M. L.-T. Trempe, qui parlait toujours sur un ton de prêche et prophétisait constamment la hausse du "Street" de l'air inspiré d'un homme qui a lu les Ecritures et s'en est pénétré; l'estimable M. Cyrille Labelle, le mentor, qui ne manquait pas de prodiguer ses sages conseils si, d'aventure, quel-

que membre plus jeune du contingent, mis en joie par cette petite fugue en ville, donnait des signes de vouloir confirmer certaine légende de mauvais aloi qui avait cours alors sur les Sorelois en voyage.

Il y avait aussi le spirituel docteur Latraverse qui, appelé un jour de débâcle en Bourse, à faire une remise substantielle "pour parfaire la marge sur son compte", s'empressait d'envoyer son chèque par le retour du courrier, en disant tout son plaisir à trouver un tel souci de la perfection chez son agent de change.

Les "gens de Sorel" étaient rarement pris au dépourvu par les appels de marge. C'est qu'ils avaient déjà, pour la plupart, un bel acquis. Clients de la première heure, ils avaient participé aux grandes opérations à beaux bénéfices, telles l'acquisition de la "City Passenger Ry.", devenue sous l'administration Forget-Ross, la "Montreal Street Ry.", le "Street", comme on a toujours dit sur la place; la réorganisation de la compagnie "Richelieu", sous la présidence de M. L.-J. Forget, et nombre d'autres belles transactions effectuées par la maison, qui avaient permis à sa clientèle d'alors de réaliser de fort beaux bénéfices.

Le doyen, le vénérable capitaine Daveluy, premier client de M. Forget, était de ceux-là. La probité du Capitaine était légendaire. On n'en finissait plus, à Sorel, d'en narrer des traits tous plus admirables les uns que les autres. Lorsqu'il mourut, chargé d'ans et de mérites, M. L.-J. Forget me raconta, avec une larme furtive au coin de l'oeil, qu'un jour où le titre "Richelieu" était en pleine hausse, lui, — le courtier, — en profitait

pour écouler un paquet considérable qu'il en portait pour le Capitaine.

Les ventes se poursuivaient activement, lorsque M. Forget vit son vieux client s'avancer vers la corbeille et lui faire signe. M. Forget s'approcha.

"Est-ce pour moi que vous vendez en ce moment?" demande le Capitaine.

"Oui", répond l'autre, attentif à suivre son marché.

"Eh bien, n'en vendez pas davantage à ce prix."

"Pourquoi? Il est prudent de profiter de cette vigoureuse demande pour écouler ce que vous portez."

"Oui, mais le stock ne vaut pas ce que l'on en paie en ce moment. Ceux qui l'achètent ne le savent pas, mais moi qui le sais, je ne puis profiter de la situation pour faire un bénéfice injustifié."

Inutile d'ajouter que, si plus tard, le souvenir laissait M. Forget quelque peu ému, il n'en avait pas été de même du geste, dans le temps, si inusité qu'il fût en Bourse, et qu'il n'en avait pas moins continué de liquider le "Richelieu" de ce client, dont l'ombre seule eût suffi pour éteindre la lanterne de Diogène.

— V —

C'est la maison du capitaine Daveluy, à Sorrel, que M. L.-J. Forget acheta comme qualification foncière, lorsqu'il fut nommé sénateur pour cette division. C'est cette même maison qui fut, par la suite, vendue par sa succession à l'honora-

ble J.-M. Wilson, successeur de M. Forget au Sénat.

La nomination de M. Forget à la Chambre haute est une histoire soreloise qui vaut d'être racontée. Le sénateur de la division de Sorel, l'honorable J.-B. Guèvremont, l'un des vingt-quatre sénateurs de la province de Québec nommés par la Reine Victoria, lors de la Confédération, était un très honnête homme, que la vie publique avait complètement ruiné. Simple coïncidence? ou conséquence logique?... Problème.

Quoi qu'il en soit, accablé de dettes, d'années et de maladies, il cherchait à céder son siège à qui se chargerait de payer ses dettes, ce qu'il désirait à tout prix faire avant de mourir.

Certain avocat, Sorelois de naissance, Tri-fluvien par alliance, Montréalais par élection et tout en un par tempérament, s'était chargé de lui trouver son affaire et, tout naturellement, avait songé à M. Forget qui, à titre de président de la Compagnie Richelieu, avait déjà pied dans la division.

Comme on était aux premiers mois de 1896, à l'agonie du parlement d'alors, qui fut en même temps celle du régime conservateur, il était tout juste temps. L'acquéreur serait sûr d'être agréé, même souhaité, par le gouvernement et l'affaire serait vite bâclée.

M. L.-J. Forget lui-même était absent, mais cela n'y faisait rien; son neveu était mieux que lui qualifié pour traiter une affaire de cette nature. On fit venir le "candidat à la démission", les conditions furent débattues et vite arrêtées. Entretemps, des amis avaient traité de la chose avec Ottawa, qui ne demandait pas mieux que de la sanctionner et, lorsque M. Forget revint de

voyage, il ne lui restait plus qu'à donner son assentiment.

Il le fit de bonne grâce et Lord Aberdeen, alors gouverneur-général, déclara pour sa part n'avoir jamais donné sa signature avec autant de plaisir. Sir Wilfrid Laurier lui-même, lors de la réception du Gouverneur, qui avait suivi la rentrée des chambres, disait fort galamment à Madame Forget qu'il n'avait qu'un regret: celui de n'avoir pas fait cette nomination lui-même. Songea-t-il à la C.E.?? Mais non, c'était pure galanterie, soyons en sûrs. Il devait, du reste, faire de moins bonnes nominations lui-même, par la suite.

La dissolution des chambres avait suivi presque tout aussitôt la nomination de M. Forget, et l'élection générale qui s'en suivit, en juin 1896, relégua le nouveau sénateur dans l'opposition. Il y resta jusqu'à sa mort et, lorsque vint le temps de nommer son successeur, les circonstances, à Ottawa, se trouvaient être identiques à celles qui prévalaient à la nomination de M. Forget.

M. Wilson fut nommé, les chambres furent dissoutes et, les élections faites, le nouveau sénateur de Sorel se trouva, lui aussi, passé à l'opposition. Moralité: si jamais le sympathique M. Wilson quitte la Chambre haute, que le gouvernement du temps ne désigne son successeur qu'après avoir fait les élections générales. Cette nomination est le glas de l'administration qui la fait.

— VI —

Notre maison comptait tout un groupe d'habités qui arrivaient chaque matin, sitôt les portes ouvertes, pour ne repartir que le soir, à la fermeture. La plupart suivaient M. Rodolphe For-

get à la bourse: Achille "Achate" en tête, et P. en queue. Ce pauvre P. était terriblement myope. Il lui fallait retourner son binocle pour lire la littérature dont les bureaux de courtiers sont, chaque matin, inondés par les agences d'information ou de "tuyaux", et il ne voyait presque jamais partir la caravane. Ce n'était qu'au claquement de la porte qu'il constatait le départ et s'élançait à la poursuite.

A côté de ceux-là, cependant, il y en avait d'autres plus intéressants, même si leurs opérations étaient, en général, moins considérables. Les uns venaient pour effectuer des placements qui représentaient toutes leurs économies. D'autres étaient entraînés par quelque idiosyncrasie qui leur faisait entrevoir, à certaines occasions, une spéculation fructueuse, tel par exemple, le sénateur David, si estimable et si estimé que jamais le patron ne pouvait réprimer le geste d'enlever son chapeau, lorsque l'on annonçait M. David au téléphone.

Cet excellent M. David, si peu fait pour l'agio-tage, avait pourtant sa petite marotte qui l'y amenait de temps à autre: sur chaque bruit de guerre venu d'un point quelconque de la planète, il entrevoyait la hausse du blé. L'idée en soi était fort logique, mais M. David comptait sans ces messieurs de Chicago, potentats de la Halle aux blés.

Timoré, hésitant, il commençait par s'en ouvrir à M. Rodolphe Forget au téléphone. Ne recevant, d'ordinaire, que peu d'encouragement et tenant, quand même, à son idée, M. David venait au bureau, discutait un peu et, lorsque finalement, il se décidait à faire le saut, (car ce ne fut jamais un plongeon) la rumeur de guerre était déjà pleinement escomptée et la hausse, si haus-

se il y avait eu, avait atteint son apogée, de sorte que l'opération se soldait à peu près toujours par une perte sèche.

Philosophe, M. David en prenait son parti sans trop de peine, mais l'aventure ne le guérissait pas et, dès l'occasion suivante, il recommençait, le plus souvent avec le même résultat.

Dans l'admirable testament qu'il a laissé, le vénérable sénateur déclare n'avoir pas de biens matériels à léguer à ses enfants. Ce ne sont certes pas ses opérations de bourse qui auraient pu lui en procurer, mais il avait mieux à leur laisser en héritage. Lui-même, n'a-t-il pas connu la récompense du juste dès ce monde, en se voyant revivre dans son fils, héritier de ses talents et de son ardent patriotisme, qu'il sait adapter aux besoins de son temps ?

Dans un recueil de silhouettes, dont quelques-unes sont de purs chefs-d'oeuvre que n'eût pas désavoués La Bruyère, M. Pelletier a reproché à M. David fils d'être jeune et de ne pas vouloir mûrir.

D'abord, n'en déplaît à l'habile silhouettiste, on ne consent d'ordinaire à mûrir que lorsqu'il n'est plus possible de rester vert, et encore?... Et puis, être jeune est un bien joli défaut. Hélas ! on s'en corrige, et avec une contrition d'autant plus sincère que le ferme propos est superflu.

— VII —

La spéculation dans les blés connut une période de vogue assez considérable sur notre place, mais n'enrichit guère, en définitive, ceux qui s'y adonnèrent, chez nous du moins, comme en témoigne l'exemple qui suit.

Jos. Leiter, dont la soeur épousa Lord Curzon, ayant entrepris l'accaparement de tous les stocks de blé, poussant à une hausse désordonnée, l'un de nos gros clients, professionnel distingué, s'avisa de se mettre à sa remorque.

S'intitulant modestement "le petit Leiter canadien", il commença l'accumulation sur le papier. Les profits montant toujours, il échafauda une jolie pyramide, qui accusait déjà de beaux bénéfices, mais il s'était fixé une limite plus élevée.

Hélas! juste comme il approchait de ce beau chiffre, les banquiers de Jos. Leiter décidaient de lui couper les vivres et, patatras! la pyramide de Chicago s'écroulait, entraînant à sa suite celle de Montréal, avec mise et profits.

Par bonheur, notre "Leiter" avait du ressort et Forget était bon prince. Plus heureux, par la suite, dans d'autres compartiments, cet homme fort estimable a, depuis, atteint au faite de la fortune et des honneurs. Il sait porter les deux dignement.

— VIII —

Parmi les épargnants qui venaient chez nous placer leurs économies, soit dans des valeurs de tout repos, soit dans des valeurs d'appoint qui leur fissent espérer une plus-value de leur mise de fonds, certains ont aujourd'hui atteint à la fortune et aux plus hautes fonctions, tel M. Lomer Gouin, qui venait posément acheter quelques parts de "Street" ou de "Toronto" à mettre en portefeuille.

Certes, ces modestes acquisitions ne feraient guère figure aujourd'hui dans le portefeuille de Sir Lomer, mais s'il les possédait encore, je suis

sûre qu'elles seraient celles dont il toucherait les dividendes avec le plus de plaisir.

Son associé d'alors, M. Rodolphe Lemieux, qui préside aujourd'hui avec tant de dignité la Chambre des Communes, venait, lui aussi, placer ses épargnes dans les valeurs en vogue, auxquelles il entremêlait parfois quelques actions de notre bonne vieille Banque d'Hochelaga.

Deux non moins intéressantes figures étaient le juge Mathieu et M. Gervais, mort juge lui aussi. Tous deux venaient, de temps à autre, faire quelque placement pour leur chère Faculté, à laquelle ils prenaient un si vif intérêt.

Aristocrates, ces Messieurs n'achetaient que de la Banque de Montréal, qu'ils faisaient toujours inscrire au nom de "La Faculté de Droit de l'Université Laval de Montréal", à la grande inquiétude de certains gouverneurs, de M. Taillon, notamment, qui, en bon avocat qu'il était, voyait toujours la chicane et se figurait, en cas de scission, la Faculté de Droit emportant avec soi ces placements qu'il estimait être le bien commun de l'Université.

Pour des gens qui avaient si mauvaise presse, on avouera que nous n'en avons pas moins de très beaux clients et, si l'on nous eût jugé sur qui nous fréquentait, l'on aurait, à coup sûr, dit moins de mal de nous. Mais, bah! qu'importait puisque, au fond, l'on n'en pensait pas un mot.

Sir Wilfrid Laurier lui-même, sans s'être jamais commis jusqu'à pénétrer dans la galère, ne nous confiait pas moins ses achats de placement: du "Street", comme tout le monde à cette époque. "Toutes ses économies", ne manquaient pas d'assurer ses amis, comme pour excuser le grand homme d'en posséder autant.

Un jour, en dépouillant le courrier, comme

je le faisais chaque matin, je trouve une lettre écrite sur papier de qualité, mais sans chiffre ou marque particulière, où je lis, tracé d'une grande écriture droite, un peu anguleuse: "Veuillez vendre au meilleur cours mes ... parts de 'Montreal Street Ry', etc." Et cela était signé de la même écriture, sans fioritures ni paraphe: "WILFRID LAURIER".

Qu'est-ce à dire? Sir Wilfrid vend son "Street"? A cette époque, cela était presque une hérésie. Et la Compagnie était justement en instances à l'Hôtel de ville pour un renouvellement, ou une extension de privilège. Cet ordre de vente présagerait-il un échec de ce côté?

Je me précipite vers les bureaux particuliers où je trouve l'oncle et le neveu en tête-à-tête. Je remets la lettre à M. Rodolphe, qui la parcourt d'un trait la passe à son oncle. "Que peut-il bien y avoir là? Sir Wilfrid aurait-il quelque information particulière sur ce que l'on doit attendre de l'Hôtel de ville?" Certes, la voie a été bien pavée, mais sait-on jamais ce qui peut arriver? A l'Hôtel de ville, les pavages furent toujours glissants.

Sachant mes suggestions toujours bienvenues, attendues même, en pareil cas, je propose que l'on s'adresse à M. David. Sans suggérer d'indiscrétion, il devrait être facile de savoir si, vraiment, Sir Wilfrid est susceptible d'agir sur quelque conseil parti de l'Hôtel de ville.

La suggestion est jugée excellente; on va s'adresser à M. David. C'est M. L.-J. Forget lui-même qui s'en chargera: il est toujours l'homme des grandes circonstances. On appelle M. David au téléphone et le colloque s'engage diplomatiquement.

Non, M. David ne sait rien; il ignore absolu-

ment pourquoi Sir Wilfrid vend son "Street", mais il croit qu'il s'agit simplement d'un virement de fonds conseillé par quelque ami. Ouf! quel soulagement! Ce sera tout bonnement le Sénateur Cox qui aura passé par là, et Sir Wilfrid vend son "Street" pour acheter du "Dominion Coal". Joli faux pas, estime-t-on, mais au fond, l'on s'en moque car, si l'on s'honore de compter pareil nom sur sa liste d'actionnaires, l'homme en soi n'exerce aucune influence sur la place et le transfert, s'il est connu, sera de nul effet sur les cours.

Il en aurait été bien autrement si M. le maire, (qui n'aurait pas été M. Laporte) ou quelque échevin de marque eût fait vendre ce qu'il en portait sur marge et qu'on l'eût appris.

L'ayant nommé, je veux ici rendre hommage à la haute intégrité de Sir Hormisdas Laporte. Il n'a pas été, j'aime à le croire, le seul honnête homme qui ait passé à l'Hôtel de ville, mais je doute qu'il s'en soit jamais trouvé un autre qui y ait donné d'aussi éclatantes preuves de civisme pur et de parfaite probité que lui. Quand Sir Hormisdas disparaîtra, l'on pourra s'incliner avec respect sur sa tombe et dire: "Là repose un honnête homme", dans tout ce que le mot peut comporter d'honorable et de digne.

— IX —

J'étais à peine entrée dans la maison depuis quinze jours lorsque je reçus le baptême du feu. Vers la mi-décembre 1895, une crise sérieuse éclatait au Vénézuéla. La Reine Victoria y ayant envoyé un croiseur pour protéger les sujets (ou les intérêts) britanniques, que l'on croyait en dan-

ger, le Président Cleveland riposta par une note fort agressive, où il invoquait la doctrine Monroe, et le reste, pour sommer les Anglais de déguerpir. La situation était fort tendue et la répercussion en Bourse fut énorme. Ce ne fut qu'une trombe, mais que de dégâts sur son passage!

Les cours dégringolaient de trois à quatre points à la fois et le désarroi était complet. La panique avait commencé l'après-midi et M. Rodolphe Forget, qui ne s'habitua jamais à ces crises, était rentré de la Bourse dans un état de nerfs indescriptible.

Les clients n'étaient pas moins énervés que lui. Les uns, ne pouvant tenir en place, allaient et venaient dans la grande pièce, alors que d'autres, anéantis par le coup qu'ils voyaient venir, restaient inertes sur leur siège. Tout à coup, un cynique, que semblables évènements avaient depuis longtemps jeté à la côte, et qui était entré pour contempler en dilettante ces angoisses qu'il avait connues jadis, lança dans cette atmosphère déjà si lourde, ce mot fait, dit-on, pour ajouter à la torture de l'éternelle expiation: "Tu l'as voulu, âme damnée", et il prit tranquillement la porte.

"Aux marges", lance le patron, et l'exclamation retentit comme "les chaloupes à la mer" sur le navire en péril. Tout le monde s'y met: par téléphone, par télégraphe, par lettres; l'on ne peut aller assez vite. Et l'on songe que, même si toutes ces rentrées s'effectuent dès le lendemain matin, elles seront vite englouties, pour peu que la baisse continue, et elle promet plutôt de s'accroître.

On scrute les comptes, pour voir ce que l'on pourra jeter de lest, par Londres, par New York et sur la place même. Les deux Bourses étran-

gères, plus directement concernées, ne sont guère en état d'absorber la liquidation et, chez nous, il y a obstacle sérieux.

La maison et la clientèle sont engagées à fond dans le "Street" et le président de la compagnie n'entend pas laisser s'effondrer le titre et sacrifier ses clients. Il estime qu'il y va de son honneur ou que, tout au moins, son prestige est en jeu. Il soutiendra le marché; tâche ardue qu'il fut le seul, je crois, à jamais entreprendre.

Le lendemain, tout le monde est au poste de bonne heure. Les câbles de Londres ont apporté des cotes alarmantes. De New York, les nouvelles sont davantage poussées au noir. Je revise les commandes, où les ventes quintuplent les achats. Depuis la veille, on n'accepte que les commandes d'achat ferme, tandis que les ordres de vente s'accumulent.

M. L.-J. Forget, arrivé l'un des premiers, reste imperturbable, comme toujours; l'on ne se douterait pas, à l'observer, qu'il va mettre sa fortune en jeu. Il s'informe des positions, consulte son carnet d'ordres, prend des notes et, quelques minutes avant dix heures, part tranquillement pour la Bourse, cependant que M. Rodolphe reste au bureau pour suivre les choses de ce côté. Il ira à la Bourse plus tard, mais il n'y restera pas longtemps. La haute manoeuvre est entre les mains du premier commandant ce jour-là, comme toujours en temps d'orage.

Dès l'ouverture, c'est la panique complète. De tous côtés, on jette les valeurs par-dessus bord et les ventes de "Street" se font lourdes. A chaque nouvel affaissement, M. Forget, qui ne fut jamais si habile manoeuvrier qu'en ces jours de crise, ne manque pas de planter un achat qui bouche la trouée, mais l'arrêt ne tient guère et

le flot toujours se fait plus menaçant. Enfin ! La première séance est finie.

L'après-midi n'apporte aucune amélioration. L'avalanche se continue et M. Forget doit multiplier les achats. Il veut tenir, coûte que coûte, et cela menace de lui coûter gros, mais il ne flanchera pas. Il en fait une question de devoir et, en cela, rien ne l'arrêtera.

Trois heures. Tout est fini, pour la journée. On pare au plus pressé, les premières écritures sont passées, et la confection de la feuille de compensation s'engage. M. Rodolphe y met la main pour hâter les choses. On sera sûrement mis à l'amende pour retard dans la présentation de la pièce, mais cela ne compte guère, ce jour-là. Ce qui presse, c'est de savoir le chiffre de la somme à payer le lendemain.

M. L.-J. Forget, brisé par l'effort, s'est laissé choir sur un siège à côté de ma table de travail. Il me donne quelques notes pour d'importantes lettres à écrire et attend de connaître le chiffre fatidique. Enfin, M. Rodolphe l'annonce. Il est effarant, et l'on sait que les banques seront intraitables. Elles ne consentiront aucun prêt en pareilles circonstances, c'est sûr et, pourtant, il faudra trouver la somme en espèce sonnantes, avant une heure de l'après-midi le lendemain, sans quoi, ce sera la banqueroute.

Certes, les valeurs à offrir en garantie ne manquent pas ; nos voutés en sont bien garnies, mais à quoi bon, si l'on ne peut trouver à les engager ?

Les banquiers, tout comme les agents de change, ont prolongé la journée ; les plus importants sont encore à leurs bureaux. On commence à faire le siège de ces maîtres de nos destinées. Le résultat est ce que l'on attendait, et la somme

totale sur laquelle on peut compter est plutôt dérisoire, en comparaison du chiffre à solder.

L'associé de M. Forget dans l'acquisition du "City Passenger Ry", M. James Ross, devenu vice-président lors de la réorganisation, siège en même temps au conseil de la Banque de Montréal. L'on est en droit de s'attendre à ce qu'il force la main de cette banque en pareille conjoncture. Il est intéressé au même titre que le président lui-même. Autant qu'à celui-ci il lui importe que la valeur ne s'effondre pas et puis, la plupart de ceux qui y sont le plus fortement engagés sont des amis communs, mais le malheur veut que cet homme soit en Europe en ce moment. Où? on ne le sait au juste.

Informations prises à la Banque, on apprend qu'il est en Écosse. Tout de suite, M. Forget lui envoie un câblo, qui finit par l'atteindre. M. Ross se met en communication avec la Banque de Montréal à Londres, pour gagner du temps, mais la Banque, elle, est moins pressée.

Que d'embarras, que d'obstacles à surmonter! Que de "red tape" à dénouer! Toute la nuit le câble est engagé; les dépêches se croisent et s'entrecroisent. Enfin, au jour, les difficultés sont aplanies. La Banque de Montréal avancera la somme, sur des garanties du double, mais on n'y regarde pas de si près. Ce qui importe, c'est de n'être pas déclarés insolvable, et ce danger est conjuré.

Les chancelleries aussi se sont affairées depuis vingt-quatre heures. Le lion britannique, dont on a dit plaisamment, par la suite, que Cleveland lui avait tiré la queue par espièglerie, a montré les crocs et comme, au fond, personne ne tient à se battre, tout s'est vite arrangé.

Le matin même, les cotes, à Londres, se sont

déjà raffermies. New York rebondit dès l'ouverture. Sur notre place, autrement restreinte, la force de réaction est moindre. L'orage a laissé bien des débris, les éclopés sont nombreux. Cependant, l'atmosphère est rassérénée. Les achats de placements arrivent, qui vont absorber ce qu'il reste à liquider par suite du rajustement et, dans quelques jours, il n'y paraîtra plus.

En fait, dès la Noël, les affaires avaient repris grande allure et tout le monde était heureux, sauf ceux qui étaient tombés pour ne plus se relever, mais c'est là le jeu de la Bourse et l'on ne songeait déjà plus à eux.

Faut-il s'étonner, après cela, que ceux qui passaient par de telles angoisses soient morts prématurément, l'un à cinquante-sept ans, l'autre, à cinquante-huit? Et, tout compte fait, le jeu en valait-il vraiment la peine?

— X —

A une couple de reprises déjà, la ruine était apparue toute proche, mais l'habileté de M. Forget et la confiance qu'avait en lui le monde de la banque avaient réussi à parer le coup.

Cette crise, dite "panique du Vénézuéla", pour brève qu'elle avait été, n'en fut pas moins très aiguë pour la maison, à cause de la position prise par M. Forget. Elle fut, heureusement, la dernière à lui causer de l'anxiété.

La crise de 1907, que l'on a appelée la "panique des hommes riches", et qui se prolongea toute l'année, amenant une baisse totale effroyable et des ruines colossales, à New York surtout, si elle inquiéta parfois le patron, ne lui fut en aucun temps une menace. Il put soutenir plusieurs de

ses vieux clients, même de ses confrères de la Bourse, que la crise allait engloutir, sans avoir jamais à recourir à la réserve que, depuis plusieurs années, il accumulait et retirait du capital engagé dans les affaires de sa maison.

J'ai parlé de l'aide accordée par M. Forget à ses clients et je veux, à ce propos, mettre certaines choses au point.

M. Forget, qui n'encourageait guère la spéculation, à moins qu'il ne s'agît d'hommes parfaitement à l'abri des surprises, accorda toujours toute l'assistance possible à ses clients et ne les sacrifia jamais que sous la plus dure nécessité. Les clients de la maison L.-J. Forget et Compagnie, sans distinction, furent protégés comme ne le sont guère ceux d'autres maisons du genre.

Trois ans avant mon entrée dans la maison, M. Forget et son groupe avait acquis la prépondérance dans le capital-actions de la "City Passenger Railway", devenue, sous la nouvelle administration, le "Montreal Street Ry".

Cette acquisition s'était faite autour du pair, \$100.00, et le titre cotait déjà plus de 150 en 1895. Il atteignit vite 200 puis, avec le temps, monta jusqu'à 335, — 337½, pour être exact.

Ce fut le sommet. Cette cote était, d'ailleurs, surfaite et M. Forget en avait lui-même prévenu ses clients. Certains d'entre eux eurent à se repentir amèrement de n'avoir pas profité de l'information; ces gros jeans devenus plus savants que leur curé, ne disaient-ils pas l'avertissement intéressé? Tel malheureux, que son entêtement mal avisé, finit par ruiner complètement, me répondait à moi-même, un jour où j'étais chargée de lui transmettre le conseil d'avoir à profiter d'une vigoureuse demande en Bourse pour écou-

ler le gros de ce qu'il portait de "Street": "Dites à Forget que, s'il est à découvert sur le "Street", il ne se couvrira pas avec le mien."

Forget, s'il avait été à découvert, n'aurait eu besoin ni de ce paquet d'actions, ni d'aucun autre. Peu de temps après, il pouvait acheter tout ce qu'il en aurait voulu à cent points au-dessous de la cote de ce moment.

Les ruines pénibles accumulées dans cette débâcle le furent de par le seul entêtement des victimes et, si l'on en a accusé l'un ou l'autre des Forget, ou les deux même, on a été ou de fort mauvaise foi, ou singulièrement obtus.

M. L.-J. Forget, le président, toujours si fermé, était allé jusqu'à confier à quelques-uns de ses clients, qu'il voulait sauver d'eux-mêmes, que, pour maintenir le dividende à ce qu'il était, la compagnie "Montreal Street" avait dû, cette année-là, renoncer à renouveler les uniformes de ses employés, tant la recette nette avait fléchi.

Rien n'y fit; l'on eût tout vendu, jusqu'à son vêtement le plus intime, pour garder le "Street" et, pour l'avoir gardé, certains de ces malheureux en furent presque réduits à l'extrémité.

— XI —

Bien que le conseil du "Montreal Street", formé lors de la réorganisation, comptât toutes les sommités du monde de la finance anglaise, ce fut M. L.-J. Forget qui fut nommé à la présidence. Il en avait été de même lors de la réorganisation de la compagnie "Richelieu" et ce fut la même chose à la formation du "merger" des industries textiles, d'où sortit la "Dominion Textile".

Sir Charles Gordon, l'éminent technicien de l'affaire, aujourd'hui président, s'était modestement récusé, alléguant que, pour le prestige de la nouvelle organisation, il était nécessaire que M. Forget en devînt président. Ici, toutefois, il s'était introduit une considération d'ordre sentimental. L'industrie textile avait eu pour père, chez nous, un canadien-français: M. Victor Hudon et, pour berceau, sa filature "Sainte-Anne", à Hochelaga. M. Jacques Grenier avait succédé à M. Hudon à la présidence de la compagnie sortie de la fondation de celui-ci et, puisque l'on avait au conseil de la "Dominion Textile" un homme éminemment qualifié pour en devenir président, on tenait à conserver la tradition.

De vastes progrès furent vite réalisés, après la réorganisation du "Montreal Street Ry". L'électricité avait remplacé les chevaux sur tout le réseau, considérablement augmenté, auquel s'ajoutaient constamment de nouveaux circuits, au fur et à mesure du développement de la ville et de la banlieue.

Un percepteur des anciens tramways à chevaux, réputé le meilleur employé de la "City Passenger Ry", avait été envoyé à Minneapolis, pour y apprendre, dans la pratique, la manoeuvre des tramways électriques; Minneapolis ayant déjà un réseau électrique en parfait fonctionnement.

De retour à Montréal, cet homme avait d'abord été employé à l'entraînement des wattmen. Il devint vite inspecteur, puis "surintendant". C'était M. Duncan McDonald qui, après des succès remarquables ici, s'en alla à Paris y donner le démenti au proverbe qui veut que "nul n'est prophète en son pays". Prophète, il l'avait été chez lui, mais ne le fut pas à l'étranger. En

effet, sa direction de "L'Est Parisien" fut une déception.

Pourtant, bien que l'on connût cet insuccès, on jugea bon de le rappeler à Montréal lors de la seconde grève des employés de tramway. D'ailleurs, ceux qui avaient connu ce "surintendant" si habile ne manquaient pas de mettre son insuccès là-bas au compte de causes tout autres que son incompétence.

La grève avait été réprimée, mais le malaise persistait chez les employés et l'on jugeait M. McDonald seul capable de ramener la paix stable et d'assurer le bon fonctionnement du service. Appelé par câblogramme, le phénix accepta, mais en y mettant ses conditions: direction générale, avec traitement très élevé, complète liberté d'action, etc. On consentit à tout pour le ramener, mais lorsqu'il fut revenu et entré en fonctions, l'on s'aperçut bientôt que le charme était rompu.

Pour lui, comme pour la plupart, la promotion avait ses limites. L'ancien percepteur, fort intelligent, avait su acquérir une parfaite connaissance du côté pratique des tramways. Ferme sans dureté, accueillant sans familiarité, doué par surcroît d'un physique imposant, il avait été un excellent meneur d'hommes. Ces deux avantages en avaient fait un "surintendant" sans égal, mais là se bornaient ses compétences. Pousé plus loin, il se trouva exorbité et ne fut jamais à la hauteur de ses fonctions agrandies.

L'électricité marquait un joli progrès sur les vieilles haridelles de l'ancienne organisation, dont le président, M. Jesse Joseph, se souciant bien davantage de ses bêtes que des voyageurs, n'hésitait pas, s'il rencontrait une de ses voitures gravissant une pente un peu raide, à signifier au

conducteur d'avoir à faire halte pour laisser souffler ses chevaux.

Lorsque ces nobles bêtes furent vendues à l'enchère, certaines d'entre elles réalisèrent la fabuleuse somme d'un dollar.

De nouveaux circuits succédaient constamment aux quelques misérables lignes précédemment exploitées, avec une voiture tous les quarts d'heure, quand il n'y avait pas de retard.

Rue St-Denis, par exemple, l'on avait la voiture à un seul employé, — rien de nouveau sous le soleil, — mais deux parcours distincts : de la rue Craig jusque "chez Drolet" et de la même rue jusque "chez Michel Lefebvre".

M. Gustave Drolet s'étant fait construire un petit hôtel, luxueux pour l'époque, à l'angle des rues Rachel et St-Denis, l'endroit en était devenu un point stratégique. Puis, étaient venus les Messieurs Lefebvre, industriels importants et pionniers audacieux, qui s'étaient, à leur tour, fait bâtir de belles résidences au coin de l'avenue Mont-Royal, alors au bout du monde. Ils avaient obtenue qu'une voiture sur deux roulât jusque chez eux.

Rue Craig, on faisait le raccordement avec le tram Craig-St-Antoine. Il y avait là un poste d'attente plutôt rudimentaire, consistant d'un madrier posé sur deux barils à clous, et adossé à un petit débit de tabac. La partie ouest du square Viger n'était pas encore ouverte, et le monument Chénier n'existait encore que dans les rêves de l'honorable docteur Marcell, gardien jaloux des cendres du héros de St-Eustache.

Lancée dans la lutte pour l'existence dès ma quatorzième année, à une époque où les armes à la disposition des femmes, pour cette lutte, n'étaient pas nombreuses, j'avais dû choisir les

leçons à domicile. Habitant à l'extrémité de la rue St-Antoine et terminant ma dernière leçon rue St-Hubert, j'avais à prendre place chaque soir sur ce siège de luxe, pour attendre avec plus ou moins de patience, par la pluie, le vent ou la neige, le p'tit char, si lent à venir, qui devait me ramener cahin-caha jusque chez moi.

On avait même la correspondance, avant la lettre. Le conducteur, après avoir décroché ses chevaux de l'avant de la voiture, pour les accrocher à l'autre bout pour remonter, venait s'asseoir sur le madrier, pour attendre la voiture Craig et, de là, criait à son confrère: "Pass one", ou plus, selon le nombre des victimes. La langue anglaise fut toujours en grand honneur chez ces Messieurs des écuries qui, pourtant, ne devaient pas s'inspirer de Charles-Quint pour parler anglais à leurs chevaux, encore moins pour tenter de le parler aux voyageurs.

La ligne Craig-St-Antoine comptait quatre voitures en tout avec, elle aussi, alternance de ligne courte et de ligne prolongée.

La première s'étendait de la prison, au pied du courant, jusqu'au square Victoria et l'autre, poussait jusqu'à la rue Vinet. Il n'y avait de voie double nulle part. Des voies d'évitement étaient posées de distance en distance, pour les rencontres. Le trot des chevaux ne permettant pas un synchronisme parfait, il n'était pas rare que l'on eût à attendre la volture à rencontrer pendant dix minutes et plus. Fait bizarre, je ne crois m'être jamais trouvée dans le tram arrivé le dernier: toujours il fallait attendre.

Au reste, il y avait plus d'une cause à ces retards, dont la moindre n'était pas les déraillements. Avec de vieux rails en fer, usés et rouillés, et les chemins en macadam, ces accidents

étaient fréquents; rarement une voiture faisait la journée sans en avoir au moins une couple. Le procédé de rétablissement était très laborieux: l'un des employés s'armait d'une pince destinée à repousser les roues sur le rail, cependant que l'autre faisait donner l'élan par les chevaux. Ceux-ci, qui semblaient n'avoir jamais envie d'avancer qu'à ces moments, partaient presque toujours trop vite et tout était à recommencer.

Souvent, après bien des efforts, l'on ne réussissait à remettre l'avant-train en place que pour le voir dérailler de nouveau au moment où le train d'arrière était, à son tour, posé sur le rail.

Enfin, après de multiples recommencements et de non moins multiples jurons, la voiture réintingrait sa voie et l'on se remettait en marche, souvent pour retomber à côté au premier caillou roulé sur le rail.

Pour les gens pressés, cela ne manquait pas d'être plutôt ennuyeux et il n'était pas rare que ceux-là quittassent le tram pour continuer "pedibus cum jambis", en ajoutant leur quote-part de **bénédictions** à celles que répandaient les malheureux employés aux prises avec la solution de continuité.

C'étaient là, toutefois, des inconvénients propres à l'été seul car, dès la mauvaise saison venue, on abandonnait ces voitures pour d'autres plus appropriées: traîneaux, en hiver, et omnibus dans l'entre-saison. Comme les élégants, le "City Passenger" avait ses "spring & fall".

Ces omnibus étaient des véhicules antédiluviens, avec marchepied unique à l'arrière, haut d'une couple de pieds au moins, afin de parer aux indescriptibles chemins sur lesquels ces voitures étaient destinées à rouler; sans porte aucune, tout comme les traîneaux, d'ailleurs, et, pour tout

système de chauffage, une botte de paille de pois au fond, pour protéger, oh combien efficacement! les pieds des voyageurs. C'était là aussi l'unique calorifère des traîneaux.

On sortait les omnibus dès que l'accumulation de fange sur les chemins de neige ne permettait plus aux traîneaux de glisser, car le problème de l'enlèvement de la neige, qui devait prendre tant d'importance par la suite, était alors laissé à résoudre au seul soleil. Il y mettait le temps, et l'on voyait, d'ordinaire, poindre les rails du tramway en même temps que les bourgeons aux arbres.

Est-il besoin de dire ce que ces chemins devenaient cahoteux? C'était à donner le mal de mer. Aussi, arrivait-il fréquemment qu'une personne descendît de la voiture fort incommodée par la conjugaison de ce cahotement et des effluves dégagés du pesat humide.

Il arrivait qu'à certaines époques vint s'ajouter un mode supplémentaire de locomotion, celui-là tout à fait en dehors du matériel roulant de la Compagnie. Chaque printemps, la partie sud-ouest de la ville était inondée. Dans ces inondations les plus fortes, l'eau atteignait jusqu'à la rue Craig, vers le nord. Le square Victoria était alors complètement submergé à une hauteur de deux à trois pieds.

L'omnibus St-Antoine, de l'ouest à l'est, était alors forcé de dévier par les rues Ste-Marguerite ou Ste-Monique, pour prendre la rue Lattour, que l'on suivait jusqu'à Bleury, pour revenir sur la rue Craig. La déviation se pratiquait en sens inverse, de l'est à l'ouest.

A la rue Ste-Radegonde, (côté ouest du square Victoria au-dessus de Craig) on descendait les voyageurs qui avaient à traverser le square et

c'est là qu'entraient en scène les voitures hors-cadres, consistant en charrettes postées en bordure de la "terre ferme", dans lesquelles montaient les malheureux contraints de passer ce nouveau rubicon. Le percepteur des douanes d'alors, — l'honorable M. P. Ryan, homme de belle stature et d'allure très distinguée, qui habitait à l'extrémité de la rue St-Antoine, quartier fort chic à ce temps-là, — était de ceux qui, chaque année, à pareille époque, avaient à se servir de ces voitures amphibies pour se rendre à leur bureau.

Au surplus, on aurait tort de croire que les charretiers venaient là du Sault-au-Récollet, de "St-Yénard" (St-Léonard-de-Port-Maurice) ou d'ailleurs, pour véhiculer les gens par pur altruisme. Ces cochers improvisés faisaient le plus possible de l'aubaine et, s'il y avait affluence de voyageurs et pénurie de charrettes, ils n'hésitaient pas à demander jusqu'à dix sous pour la "traversée". Il s'en postait ainsi à tous les points stratégiques.

Ces inondations étaient vraiment calamiteuses; des quartiers entiers étaient submergés et je me rappelle avoir vu souvent de pauvres gens, habitant aux alentours de l'église St-Joseph, rue Richmond, traverser leur logis en chaloupe, en passant par les fenêtres du rez-de-chaussée. Enfin, après en avoir parlé pendant bien des années, les gouvernants prirent les mesures nécessaires pour enrayer ces crues désastreuses.

— XII —

Est-il besoin de dire, après cela, que les améliorations apportées au service de tramway, par le nouveau régime, étaient fort appréciées? Il

n'y avait pas jusqu'aux petits poêles, posés au milieu de la voiture, qui ne fussent considérés comme une bénédiction du ciel, même si l'on avalait un peu de cendre et que l'on s'en fit couvrir lorsque venait le temps, pour l'employé, de secouer le feu et de remettre du charbon.

La neige, qui avait donné lieu à certaines appréhensions lors de l'adoption de l'électricité, n'occasionna pas les graves inconvénients que l'on avait craints. Une seule fois le service en fut interrompu, mais ce fut une interruption sérieuse.

On était au 28 février. Une neige lourde avait commencé de tomber le soir. Cela s'était continué toute la nuit et, déjà le matin, le tram fonctionnait assez irrégulièrement, et il neigeait toujours. Le midi, on avait eu grand'peine à se rendre chez soi en tram et, lorsqu'il fallut réintégrer le bureau ou l'usine après le repas, à peu près tout le monde dut marcher. A deux heures de l'après-midi, tout était arrêté.

On s'efforça de faire circuler les chasse-neige encore quelque temps, mais les appareils furent vite enneigés et immobilisés sur place. L'énergie électrique dont on disposait n'était pas suffisante pour un tel effort. On dut abandonner la partie: c'était la panne complète.

Dès les quatre heures de l'après-midi, il n'y avait plus une voiture de louage sur les places, au centre de la ville, surtout. Ceux qui le pouvaient s'étaient empressés de quitter bureaux et magasins pendant que l'on pouvait encore trouver une voiture; les autres étaient laissés à leur sort.

Le directeur-général du tramway, M. Wanklyn, s'était rendu aux hangars de St-Henri pour y examiner la situation. Il en fut quitte pour rentrer chez lui, au sommet de la rue Peel, à

piéd; il y arriva vers une heure du matin, exténué et trempé jusqu'à la ceinture. Il avait marché par cette neige aveuglante et sans l'ombre d'un chemin tracé, pendant plus de sept heures.

M. Rodolphe Forget n'avait quitté le bureau que passé cinq heures, sans avoir pu trouver de voiture, en dépit d'appels désespérés à tous les postes. Après s'être traîné péniblement jusqu'à la hauteur de la rue Ontario, — il habitait alors rue Sherbrooke est, — il était à bout de forces et croyait avoir à se coucher pour mourir, lorsqu'il vit émerger une voiture de boulanger.

Il pria le conducteur de la voiture de le conduire, au moins, jusqu'au sommet de la côte, mais l'autre refusa net. Son cheval était déjà épuisé, il doutait même qu'il pût gravir cette côte. M. Rodolphe se fit insistant et, — sans doute, — fit valoir des arguments sonnants. Ces arguments-là ont déjà fait fondre bien des choses, et la neige amoncelée sur la "Côte à Baron" n'y tint pas plus que les objections du boulanger.

Au sommet, M. Rodolphe Forget aperçoit la route barrée à une hauteur qu'il juge insurmontable. Il supplie son homme de ne pas le laisser là, mais celui-ci craint que sa bête, fourbue, ne puisse s'en tirer. M. Rodolphe se fait persuasif et, tout probablement, relance sa première mise; il gagne ainsi son cocher de fortune à le conduire jusque chez lui, où il entre sur les huit heures. Il lui avait fallu trois heures pour y arriver.

De mon côté, je n'avais guère fait mieux et j'avais même eu quelques émotions en plus. On était en pleine guerre sud-africaine. La ville de Ladysmith, après s'être vaillamment défendue, au cours d'un siège prolongé, était tombée de la veille. La nouvelle avait été accueillie avec transports par la population anglaise de chez nous.

Toutefois, je ne sais trop ce qu'en avait dit "La Patrie" mais, en tout cas, cela n'avait pas eu l'heur de plaire à ceux qui triomphaient, et les étudiants de McGill, en signe de protestation, étaient venus en corps arracher les bulletins à la devanture des bureaux du journal, alors situés rue St-Jacques; ils y avaient même cassé les vitres.

Ceux de Laval avaient aussitôt organisé une contre-démonstration; des bagarres s'en étaient suivies et les hostilités avaient atteint leur point culminant lorsque, les gars de Laval ayant réintégré leur Université, ceux de McGill étaient venus les y relancer, pour être accueillis par des jets d'eau lancés des boyaux d'arrosage de la maison, qui avaient été hâtivement raccordés, dans l'attente de cette attaque.

Entretemps, Mgr l'Archevêque s'était mis en communication avec M. le Principal Peterson, de McGill, en vue d'apaiser chacun son monde. Tous deux étaient partis en hâte pour se rendre à l'Université Laval mais, fortement retardés par la tempête et l'état des chemins, ils n'avaient pu arriver à temps pour épargner aux "McGill" l'ignominie de la douche. Chacun rentra chez soi sans plus tarder, cependant, de crainte de ne pouvoir rentrer du tout. Mais les "Laval", grisés par leur victoire, ne pouvaient en rester là; ils avaient entrepris une dernière petite parade rue St-Denis.

Partie du bureau vers les six heures, j'arrivais, à demi épuisée, à la hauteur de la rue Dubord, lorsque je vis apparaître la troupe bruyante et, — à ce qu'il me parut, — menaçante. Prise de peur folle, je quittai le semblant de sentier battu pour me jeter dans le banc de neige, tout juste comme les gars passaient, sans même m'apercevoir, du reste. Mais, me tirer de là était une autre affaire et, ma foi, je crus bien n'y jamais parvenir.

J'en sortis enfin, et pus rentrer chez moi passé huit heures.

Le lendemain matin, la locomotion en commun se résumait à marcher à la file indienne, dans le sentier battu, raboteux et glissant. Quelques rares tramways recommencèrent de circuler dans l'après-midi, mais ce ne fut que le dimanche, cinquante-deux heures après l'immobilisation complète, que le service fut à peu près rétabli.

Ce fut la seule interruption causée par la neige. Il y eut bien, après cela, quelque désarroi passager, mais jamais arrêt absolu.

— XIII —

Ce fut dans le but de parer à l'insuffisance d'énergie électrique que MM. L.-J. Forget et James Ross entreprirent le harnachement des rapides de Ste-Thérèse et la construction de l'usine de Chambly. La transmission du courant sur une aussi grande distance avait été jugée, alors, entreprise de grande envergure.

C'était la même idée qui avait présidé au projet du "merger" "Montreal Power". On visait à la mise en commun des ressources d'énergie électrique par un rapprochement entre le "Montreal Street Ry" et la nouvelle organisation. Le rapprochement s'effectua, et les ramifications s'en étendirent à d'autres membres de la famille.

L'on n'est pas sans se rappeler encore le temps où l'on voyait s'affaiblir l'éclairage électrique, entre cinq et six heures du soir, alors que le "Street Ry" sortait les voitures supplémentaires pour le transport des voyageurs rentrant du travail, et le même éclairage se ranimer dès le coup de six heures, au moment où les usines d'industrie textile, dont M. L.-J. Forget était le

président, cessaient d'utiliser la part d'énergie électrique que le "merger" fournissait à leurs machines. Cet apport étant alors reporté sur le système d'éclairage.

Tout cela se relie au développement de notre ville et, quand on parle de constructeurs de cités, les Messieurs Forget, — le sénateur surtout, — ont bien leur place dans la nomenclature. Le service de tramway, tel que le fit M. Forget, avec les ressources alors existantes, est un monument à son esprit d'entreprise et à son habileté d'exécution.

Cependant, les extensions au réseau, si nécessaires qu'elles fussent, n'étaient pas toujours sans rencontrer d'opposition. Il était de mode d'identifier les MM. Forget, personnellement, avec toutes les entreprises qu'ils dirigeaient.

Quand le malheur voulait qu'un accident de tramway se produisit, n'en accusait-on pas "les écrasoirs à M. Forget"?

Dès que l'on parlait d'établir une nouvelle ligne de tramway, surgissaient les clameurs de "scheme", "boodlage", (le mot fut, je crois, frappé à notre intention). Pourtant ni l'un ni l'autre des MM. Forget ne possédèrent jamais un pouce de terrain dans les quartiers désignés. En fait, l'un et l'autre n'eurent jamais d'autre propriété foncière à Montréal que leur seule maison d'habitation, mais cela n'y faisait rien: il était d'usage de crier, et l'on criait.

Dans ces conditions, force était bien d'user de ruse et cela, parfois, devenait assez amusant. L'une des armes usitées en pareil cas était l'assemblée populaire, pour réclamer la ligne projetée. On était aux jours de la Chevalerie du Travail, organisation ouvrière qui précéda les unions



A GOOD CONDUCTOR.

Le sénateur Forget, président de la "Montreal Street Ry Company", vu par ses actionnaires dans le rôle d'un bon percepteur.

(Caricature de Racey, parue dans le "Star".)

internationales et d'où celles-ci sont sorties, je crois.

La Chevalerie avait ses tribuns officiels, dont je me rappelle deux, entre autres; un nommé Keyes et un autre, du nom de Darlington. L'un des deux avait une jambe de bois. C'était ces messieurs qui étaient chargés de l'organisation des assemblées en faveur du "Street Ry". Tous deux avaient l'éloquence qui convenait, exerçaient dans les deux langues et n'hésitaient pas, moyennant finance, à mettre leur talent oratoire à notre disposition. Ils ne manquaient pas, naturellement, de réclamer l'extension projetée au nom de la classe ouvrière, dont ils étaient les porte-parole attitrés, en y mettant l'ardeur que justifiait une aussi noble cause.

L'assemblée était annoncée une couple de jours à l'avance, avec appel pressant aux ouvriers, au nom de qui on allait réclamer. Toutefois, rien n'était laissé au hasard et, pour ne pas faire long feu, le noyau de l'assistance était formé d'avance.

L'on s'adressait, pour cela, à Rodias Ouimet, qui dirigeait un refuge de nuit quelque part rue St-Paul ou des Commissaires. Moyennant une contribution au Refuge et un honoraire personnel au directeur, il était convenu que celui-ci serait, avec sa troupe, à l'endroit voulu à l'heure dite. Le rassemblement ne tardait pas à grossir ensuite. Des orateurs improvisés s'ajoutaient aux vedettes et, avec Rodias comme chef de clique, le succès était assuré.

Je me rappelle, notamment, une de ces assemblées tenue un soir Place Chaboillez, où les orateurs, à ce que l'on m'avait conté, haranguaient l'auditoire du haut d'une mansarde et où la troupe de Rodias avait si bien fait boule de nei-

ge que la police n'avait pu qu'à grand'peine maintenir la circulation.

Le lendemain, les journaux annonçaient, avec manchettes appropriées, titres et sous-titres, ces manifestations du sentiment populaire où des centaines, (c'était peut-être des milliers; à cette distance, l'on me pardonnera de ne plus me rappeler au juste) de braves ouvriers avaient revendiqué les droits sacrés du prolétaire et réclamé la ligne de tramway que le Conseil municipal tardait tant (?) à sanctionner, etc., etc., et la "vox populi" finissait par être entendue. Je dois, toutefois, noter ici que l'on ne put jamais obtenir l'acquiescement à la voie sur la montagne. L'opposition à cette ligne fut toujours frénétique: des délégations d'hommes, de femmes, de pasteurs et de je ne sais quoi encore se suivaient devant le Conseil à chaque fois que la question venait sur le tapis, et jamais le Conseil, si favorable fût-il par ailleurs, n'osa aller à l'encontre de ces manifestations.

— XIV —

Le circuit de Lorimier, surtout, avait donné de la tablature. Il y avait là opposition réelle et motivée. Les résidents du haut de la rue, hommes marquants, qui s'étaient construit là de belles demeures, ne voulaient pas du tramway dans cette rue et l'avaient fait savoir à l'Hôtel de ville. Comme ils s'y étaient présentés en une importante délégation, il fut décidé d'organiser une contre-députation, toujours avec Rodias et son personnel comme "noyau". On s'aboucha avec les échevins acquis (fi, le vilain mot!) à la bonne cause; le jour et l'heure furent fixés et les détails arrêtés.

Les pensionnaires de M. Ouimet n'étant pas

toujours au point du côté élégances, on avait eu soin de pourvoir au rehaussement de leur toilette. Pour cela, tous les chapeaux mis au rancart par les membres de la Bourse avaient été réquisitionnés. M. Rodolphe Forget avait même persuadé à certains de ses confrères d'avoir à renouveler sans plus tarder celui qu'ils portaient alors, qu'il leur assurait être plutôt défraîchi.

Un messenger était chargé de recueillir tous ces vieux couvre-chefs et de les apporter à nos bureaux où Rodias, aidé d'une couple de ses pupilles, était venu les prendre avec tous les décrochez-moi-ça que l'on avait pu réunir.

N'avais-je pas raison de dire que l'on y mettait des formes?

J'étais au courant de l'affaire, dans ses grandes lignes, mais je manquais de précisions et cette lacune faillit entraîner des complications. Au jour dit, M. Rodolphe me téléphone de la Bourse pour me prier d'avertir Rodias de se trouver à l'Hôtel de ville, avec tout son monde, pour une heure précise. Or, parmi nos amis du Conseil se trouvait un échevin dont le nom avait une certaine consonnance avec l'autre et, dans ma hâte à prendre le message, je saisis mal et c'est l'échevin que j'appelle.

Je lui transmets les instructions de M. Rodolphe, mais l'autre n'y comprend rien, et pour cause. "Y aurait-il pas une trompe," qu'il me réplique. "On est ici, à l'Hôtel de ville, pour attendre une délégation ouvrière, rapport aux p'tits chars de la rue de Lorimier."

Grands dieux! tout s'éclaire et la "trompe", c'est le nez que je fais. Ce n'est pas le délégataire que l'on m'a dit d'appeler, mais bien le délégué en chef, et vite de faire changer la communication.

“M. Ouimet? hâtez-vous, s’il vous plaît, de rassembler tout votre monde; tâchez d’en rassembler le plus possible en route, et soyez à l’Hôtel de ville pour une heure: on vous y attend”. “Compris.”

La délégation avait été imposante à souhait. Les porte-parole avaient su trouver les mots qu’il fallait et le parallèle obligé entre les “gros messieurs”, ayant chevaux et voitures, pour qui le tramway n’est qu’un embarras sur la route, et le pauvre ouvrier, lesté de son frugal repas du midi dans une modeste chaudière, ayant à marcher Dieu sait quelle distance avant de pouvoir monter en tramway, pour se rendre à son labeur quotidien, avait été tout à fait réussi.

Avec la sollicitude qui anima toujours les pères conscrits de tous les temps pour le bon peuple qui les élit, de même que pour tous ceux qui contribuent au même résultat, ceux d’alors ne manquèrent pas de faire passer les revendications populaires avant celles des gens cossus, et la construction de la ligne fut autorisée.

Mon quiproquo n’avait pas eu de suites. Au reste, cet échevin ne pouvait qu’être rempli de mansuétude à mon égard: n’était-il pas le représentant de mon quartier? Je dois avouer, cependant, que je n’eus jamais rien à faire dans l’élection de cet édile trompé, — et aussi un tantinet trompeur —. Les efforts de Mme Pankhurst n’avaient pas encore abouti alors, bien qu’elle et ses co-suffragettes eussent déjà sacrifié un nombre respectable de carreaux au triomphe de leurs idées.

Quant aux propriétaires du haut de la rue de Lorimier, il leur restait toujours, pour se rattraper, la spéculation sur les terrains en bordure de la route nouvelle. Je ne saurais dire s’ils s’y

adonnèrent, mais chose certaine, c'est que, de nos jours, cela resterait dans la famille. Toutefois, à cette époque, le lion n'en était encore qu'à faire ses griffes et sa cléricature. A bonne école, l'élève si bien doué a fini par dépasser ses maîtres. Cela s'était déjà vu, bien que je doute qu'il s'en soit jamais trouvé qui ait fait tant de chemin.

Bien entendu, M. L.-J. Forget ne prenait jamais part à ces manoeuvres, dont il était le premier à s'amuser, quand on les lui racontait, mais je crois bien qu'il y en eut parfois qui ne lui furent jamais contées. Peu fait pour les choses de la cuisine, il ne s'en mêlait pas, laissant ce soin à son neveu, jamais à bout de ressources, et pour qui tout cela était un véritable sport.

Il aurait été curieux de savoir ce que pensait M. L.-J. Forget des "cuisinés", dont certains, disait-on, se laissaient volontiers approcher par les "chefs" des deux parties, quitte à se ranger en définitive, non pas toujours du côté du plus offrant, mais bien de celui qui était le plus susceptible de se retrouver sur leur chemin avec la mouture.

A en juger par la manière dont ces gens-là faisaient nos petites et nos grandes affaires. je crois que nous étions classés parmi les bons clients. Aussi fallait-il voir l'empressement des néophytes à se faire présenter par les vétérans qui, se constituant complaisamment leurs parrains, les amenaient à la **présentation** comme on en mène d'autres à la foire.

Ce qui étonne en tout cela, c'est que nous dussions ainsi servir de truchement, alors que, de nos jours, les intéressés paraissent si bien faire leurs affaires directement. Toujours le progrès: l'élimination de l'intermédiaire, qui diminue

le coût de revient. Pourtant, l'intermédiaire d'alors n'était pas exigeant; il donnait plus qu'il ne recevait et, ma foi, le coût de revient semble plutôt avoir sensiblement monté.

En somme, là comme ailleurs, le consommateur n'y gagne guère et, plus que jamais, il reste l'éternel tondu.

Lorsque, au cours d'une enquête royale restée fameuse, sur les agissements du Conseil de ville, ce fut M. L.-J. Forget que l'on somma de comparaître, on n'en obtint pas grand'chose. Toujours mauvais témoin, à cause de son peu de facilité de parole et d'une certaine timidité, M. Forget l'avait été plus que jamais en cette occasion. Ignorant beaucoup des choses sur lesquelles portaient les questions, il ne pouvait guère jeter de lumière sur des affaires qui, d'ailleurs, n'étaient pas faites pour être trop éclairées.

Celui des employés que l'on avait assigné en même temps que lui n'était pas en mesure de faire beaucoup mieux que le patron. Absorbé par une tenue de livres compliquée, d'une discrétion parfaite, cet homme ne cherchait à savoir que juste ce qu'il fallait et, lorsqu'on l'interrogea, il se trouva qu'il ne savait pas grand'chose.

Quand certain avocat, occupant dans l'enquête, fit la remarque que l'on aurait été mieux renseigné en appelant le neveu et d'autres membres du personnel, il n'avait, certes, pas tort, encore qu'il ne soit pas sûr qu'il eût réussi à faire parler le neveu comme il l'aurait voulu. Je ne vois pas l'avocat, même le plus retors, roulant M. Rodolphe Forget. Mais on n'eut pas le plaisir de voir s'engager le duel: l'enquête touchait à sa fin lorsqu'on s'avisa du choix plus judicieux des témoins. Il y a, parfois, comme cela, de ces heureuses coïncidences.

— XVI —

M. Rodolphe Forget s'ingéniait à trouver moyen d'aider les diverses entreprises dans lesquelles lui ou son oncle étaient engagés. Certaines de ces entreprises lui sont largement redevables, même encore à ce jour, bien qu'il soit fort douteux que l'on y songe.

La Compagnie "Richelieu" était surtout l'objet de ses sollicitudes. Un jour, pour créer le goût de la navigation fluviale, il n'imagina rien de moins que de donner une grande fête mondaine sur un de ses bateaux.

Les préparatifs furent poussés avec entrain; la toilette du "Columbian" fut refaite du haut en bas, de la poupe à la proue; des électriciens furent occupés des jours durant à préparer l'illumination du bateau; bref, rien ne fut épargné.

Les invitations, lancées une dizaine de jours à l'avance, annonçaient le départ du quai pour neuf heures (sans garantie de retour). Avec le savoir-faire et les ressources des amphitryons et la mise en oeuvre de tout ce que la Compagnie pouvait donner, la fête fut un immense succès et l'on en parla même dans les journaux en dehors de Montréal.

Un phare à projecteur puissant, — que l'on avait fait venir de Kingston: Montréal n'en possédant pas encore de pareil, — permettait de voir les paysages en bordure du fleuve et l'on fut particulièrement frappé, lorsque le projecteur ayant été braqué sur la vieille église de la Longue-Pointe, l'on en aperçut les portes grandes ouvertes et l'ostensoir posé au sommet de l'autel. On y était en quarante-heures, et le spectacle avait été si saisissant que nombre d'invités s'étaient spontanément inclinés.

Il est heureux, tout de même, que les danses d'aujourd'hui n'aient pas été en vogue alors, car il est douteux que la vieille **cuve**, même retapée comme elle l'avait été pour la circonstance, eût pu résister à une crise de Charleston chez tout ce monde. Les invités, s'ils s'y fussent adonnés, eussent couru grand risque d'aller contempler le "Black bottom" d'un peu trop près.

Ce fut M. Rodolphe Forget qui conçut le projet de l'érection de l'Hôtel de Tadousac, qui fut réalisé sous sa direction, en vue d'attirer le tourisme de ce côté. Il en fut de même de la construction du "Manoir Richelieu".

C'est aussi à M. Rodolphe Forget que revient le crédit de l'érection de la Bourse, en 1903.

Jusque là, la Bourse avait logé dans un vieil immeuble situé rue de l'Hôpital, mais avec entrée sur une cour à laquelle on accédait par la rue St-François-Xavier.

M. Rodolphe qui, depuis longtemps déjà, déplorait ce logement si pauvre, commença d'agiter le projet de construction et, avec l'appui de son groupe, réussit à le mener à bien, non pas, toutefois, sans avoir rencontré de l'opposition chez les plus vénérables membres de la corporation, à vue plus courte que lui.

C'était surtout de financer le projet qui était le problème. Avec un nombre de membres aussi limité et des charges plutôt modiques en tout, la Bourse ne disposait pas de grandes ressources.

Lorsque, dans l'élaboration du mode de pourvoir au coût de cette construction, M. Rodolphe Forget avait proposé de porter le nombre des sièges au double de ce qu'il était alors et de mettre un certain nombre de ces sièges en réserve pour vente ultérieure au prix de \$25,000, il avait été

traité de visionnaire, ni plus ni moins. Songeons donc : vendre des sièges à la Bourse de Montréal vingt-cinq mille dollars ! C'était de la chimère pure, ou — pour parler comme cet ancien maire de Montréal — : des "chimègres".

On a vu que les sièges de Bourse se vendent aujourd'hui près de \$35,000.

—XVII—

Très actif, remuant même, M. Rodolphe Forget était vite intéressé à une cause, s'il s'en détachait parfois aussi vite. C'est ainsi que l'on enrôla ses sympathies en faveur de la reconstruction de l'Hôpital Notre-Dame. Un de nos clients, qui prenait un vif intérêt à cette institution, s'avisa de l'y amener un jour pour lui faire voir de près le délabrement de l'immeuble et les multiples inconvénients qu'il présentait.

En sortant de cette visite, la construction d'un nouvel hôpital était décidée. On avait fait voir au visiteur une religieuse en train de garnir une quantité d'assiettes de viande hachée menue, agrémentée de je ne sais quoi. C'était, lui avait-on expliqué, la pâtée des rats. Ces rongeurs infestant la maison, il fallait ainsi leur faire la part grasse afin qu'ils n'allassent pas attaquer les malades.

Quelle horreur ! Était-il possible que pareil état de choses pût exister dans un hôpital ? et, dare, dare, on allait construire.

Dès les premiers jours qui suivirent, on décida de se rendre à l'évêché pour soumettre le projet de construction à Mgr l'Archevêque. Celui-ci, qui connaissait son homme, fut moins enthousiaste. Il hocha la tête au projet, qu'il jugeait prématuré. De grands travaux d'améliora-

tion se poursuivaient alors à l'Hôtel-Dieu et Monseigneur voulait d'abord que cet hôpital majeur fût mis sur un pied moderne et ses finances rétablies avant que l'on entreprît la reconstruction de Notre-Dame, dont il reconnaissait la nécessité, mais non l'urgence qu'y voyaient les autres.

Monseigneur avait, en cette circonstance, fait une prophétie. "Tout cela est bien bel et bon pour le moment. Rodolphe," avait-il dit, "mais je sais ce que veut dire une telle entreprise. Les difficultés seront grandes et, quand elles se feront presque insurmontables, vous vous lasserez et nous resterons chargés de la tâche inachevée."

Les bâtiments restés si longtemps en suspens, rue Sherbrooke, furent une assez frappante confirmation de ces prévisions de Monseigneur.

Il faut, toutefois, reconnaître que M. Rodolphe Forget fit beaucoup pour l'Hôpital Notre-Dame, comme pour bien d'autres institutions. Ses largesses ne se comptaient pas.

Sa générosité fut souvent odieusement exploitée, d'ailleurs, mais quand la chose venait à sa connaissance, il était le premier à s'en amuser. Ne disait-il pas que de se faire voler est un sport, pourvu que cela soit fait finement? Dieu sait qu'il ne fut pas privé de ce sport-là, bien que je ne puisse dire si l'on y mit toujours l'esprit qui sût le charmer.

— XVIII —

M. L.-J. Forget lui, tout au contraire, détestait se faire voler. Très charitable, il eût volontiers donné cinq dollars à un cocher de place qu'il eût su être dans le besoin, mais il n'entendait pas qu'on lui surfît le prix d'une course. Il avait, sous ce rapport, à soutenir de fâcheuses comparaisons

avec son neveu, chez les cochers de fiacres de la Place d'Armes, notamment.

Il n'aimait pas davantage la publicité autour de ses dons. A l'instar du financier si habilement croqué dans les "Silhouettes" que j'ai déjà citées, "il assourdissait et étouffait le son de l'or qu'il donnait", mais, au contraire de l'autre, il se gardait bien de laisser davantage tinter celui qu'il retenait, et sut toujours y donner le ton de la plus authentique patine.

Un dimanche, en fin d'année, se trouvant à la grand'messe à la cathédrale et y ayant entendu l'exposé du bilan annuel, qui accusait un déficit considérable, il s'empressa d'envoyer, dès le lendemain, son chèque à Mgr l'Archevêque pour combler cet écart, ajoutant qu'il devait être bien entendu qu'il n'en serait pas parlé.

Quel ne fut pas son ennui, peu de jours après, lors des visites de Nouvel An, lorsqu'en entrant au salon de l'Evêché, il se vit entouré de chanoines, venant en présence de tous les visiteurs, le remercier avec effusion de son généreux don. Fort contrarié, il cherche des yeux Monseigneur, qui ne peut exprimer ses regrets que d'un geste.

Le lendemain, Sa Grandeur n'eut rien de plus pressé que d'écrire à M. Forget pour s'excuser de n'avoir pas prévenu ses chanoines de la condition attachée à sa générosité et pour l'assurer que, "en cas de récurrence, il pourrait compter sur la plus parfaite discrétion de la part de tous."

M. Forget, d'ailleurs, n'en était pas à sa première déconvenue à l'Evêché. Certains incidents d'ordre privé avaient amené un froid dans ses relations avec l'Archevêque, toujours très cordiales jusque là. Cela durait depuis quelque temps lorsque vint la fête de l'Immaculée Conception, jour où Monseigneur recevait le corps universitaire à

la grand'messe à la cathédrale, et les gouverneurs et professeurs à dîner, après la messe.

Lorsque l'invitation était arrivée, l'on avait cru, dans l'entourage de M. Forget, qu'il s'excuserait sous un prétexte quelconque, mais on comptait sans son grand sens du devoir. Monseigneur étant l'Archevêque, Recteur de l'Université, dont lui-même présidait le bureau des gouverneurs, M. Forget n'estimait pas qu'il dût y avoir de petite rancune qui tint en de telles conditions. A la messe, il avait occupé, comme à l'ordinaire à pareil jour, le fauteuil qui lui était destiné, puis il s'était rendu à l'Evêché pour dîner.

Il n'y en avait pas moins quelque tension, d'autant plus que c'était justement à l'Université qu'avaient surgi les incidents fâcheux, et que tout le monde là en était au courant. Enfin, l'on se met à table, et le service commence et, comme on venait de remplir son verre de vin, M. Forget, par une fausse manoeuvre, renverse le verre, qui se brise. On imagine sa confusion, quand feu Mgr Archambault sauve la situation d'un mot: "Bon!" dit-il, "voici la glace cassée". Tout le monde rit, et le dîner s'achève le mieux du monde.

— XIX —

Très respectueux de l'autorité religieuse, M. L.-J. Forget ne l'était pas moins de l'autorité civile et il avait pour la police une déférence qui ne laissait pas d'amuser son personnel, dont les plus jeunes insinuaient qu'il avait dû faire quelque mauvais coup dans le temps pour avoir si grand' peur de la police.

Les vieux immeubles du Séminaire, où nous avons nos bureaux, solides et faits pour durer comme la vénérable Compagnie elle-même, man-

quaient, cependant, de perfectionnements. Les gouttières, notamment, fonctionnaient très mal et les larmiers faisaient totalement défaut, de sorte qu'aux dégels l'eau s'écoulant du toit faisait que le trottoir se recouvrait de glace vive.

C'était aux locataires qu'incombait alors l'entretien des trottoirs et ils devaient veiller à ce que personne ne s'y cassât le cou. Cependant lorsque le nôtre devenait patinoire, il était assez rare que quelqu'un chez nous s'en occupât. L'agent de patrouille devait, à chaque fois, entrer pour signaler le dangereux état de choses et, presque à chaque fois, M. Forget se trouvait là.

Il fallait voir son empressement à aller au-devant du représentant de la loi et à s'enquérir, avec sa courtoisie habituelle, de l'objet de sa visite. L'agent, plutôt intimidé, exposait qu'il y avait "un peu de glace sur le trottoir", qu'il serait prudent "d'y mettre un peu de cendre" et, tout de suite, on entendait l'appel général: "Tom", "Ed", "L", tout le monde était mobilisé, et je ne suis pas bien sûre de n'avoir pas été aussi appelée parfois, pour assurer le saupoudrage de la cendre selon les ordonnances de la police.

Mais, nous devons voir mieux. Un jour arrive un messenger galonné, porteur d'un papier officiel à l'adresse de M. L.-J. Forget. M. Rodolphe, qui reçoit la pièce, l'ouvre et pouffe de rire: c'était une sommation à servir sur le grand jury. Il jette le papier de M. le Shérif sur un pupitre où le sénateur, entrant à ce moment, le reprend, l'examine à son tour, le replie soigneusement et le met dans sa poche.

"Remettez-moi cela", dit M. Rodolphe, "je vais aussitôt voir nos avocats pour vous faire exempter".

"Me faire exempter?" réplique l'autre, très

sérieux, "mais pourquoi? je ne suis pas dément, que je sache."

"Il ne s'agit pas de cela, mais un homme comme vous ne sert pas sur le jury."

"Et pourquoi pas, je te prie? C'est justement un homme comme moi, que rien ne gêne pour accomplir ce devoir de citoyen, qui ne doit pas chercher à s'y soustraire."

"Mais, enfin, vos affaires..."

"Tu es là pour y voir à mes affaires, et puis, ce n'est pas un service qui doit tant durer. Je le ferai comme il est de mon devoir."

Et il passe tranquillement à son bureau particulier, emportant son précieux papier.

Au jour dit, il était à la Cour, à examiner les causes inscrites et à rendre des "no bills" et des "true bills", tout aussi à son aise qu'il eût acheté ou vendu des "puts" ou des "calls" sur le parquet de la Bourse.

Mais le plus amusant vint au dernier jour, alors que ces Messieurs du grand jury faisaient l'inspection des prisons et asiles du district.

C'était au terme de janvier et il faisait un froid à pierre fendre. De bonne heure le matin, on vit arriver le patron, vêtu de son "capot de chat", de sa belle ceinture fléchée, dont il était très fier, et coiffé d'un bonnet de fourrure enfoncé jusqu'aux oreilles.

Après avoir regardé les cotes étrangères et pris sommairement connaissance de son courrier, il envoie le garçon de bureau lui acheter une boîte de cigares de sa marque favorite, qu'il fait ensuite porter dans la voiture à deux chevaux, que le gouvernement mettait à la disposition des douze "good men and true", pour ce voyage, et qui attendait déjà à la porte.

“Vous n’allez pas leur faire fumer vos bons cigares”, que je lui dis en plaisantant.

“Vous aimeriez peut-être mieux que je fume leur tabac?” me répond-il, sur le même ton, en passant la porte.

Le lendemain, il m’assura avoir rarement passé une journée plus intéressante. Il y avait, parmi ses collègues du jury, plusieurs agriculteurs dont un, de St-Hubert, notamment, possédait je ne sais plus combien de terres au soleil et un cheptel à l’avenant. Le cultivateur amateur avait reçu de ce professionnel des “tuyaux” qu’il prisait bien au-dessus de ceux de Bourse, quoiqu’il faille bien reconnaître qu’il avait grand besoin de ceux-ci pour défrayer ce que lui coûtait la poursuite de ceux-là.

La visite des institutions n’avait pas été sans intérêt, non plus, entrecoupant agréablement l’entretien sur les boeufs et les vaches et le foin pour les nourrir.

On était même entré à deux ou trois postes intermédiaires, pour prendre une consommation, bien nécessaire par semblable température, et que M. Forget avait tenu à payer, et l’on s’était séparé le soir les meilleurs amis du monde.

Décidément, le sénateur Forget eût été un citoyen tout à fait selon le coeur de l’éminent magistrat qui préside actuellement notre Cour d’assises, mais le distingué criminaliste d’alors se préoccupait davantage de la mansuétude des jurés et de leur émotivité que de leur empressement à servir.

— XX —

Tout à côté des deux portes de nos bureaux, rue Notre-Dame, s’ouvrait celle qui conduisait au

Cercle Ville-Marie et au Cabinet de Lecture Paroissial, situés au-dessus de chez nous.

Ce voisinage nous valait, pendant les mois d'octobre et de novembre, chaque année, de nombreuses visites de personnes cherchant à payer leur contribution à l'Union de Prières, qui avait alors un bureau unique, au Cabinet de Lecture.

Toutefois, ces unionistes de la prière n'étaient pas les plus intéressants visiteurs que nous amenait cette entrée de caractère aussi respectable. Il y avait dans l'un des bureaux particuliers, chez nous, une porte latérale, donnant sur le couloir du Cercle Ville-Marie, que l'on tenait toujours solidement verrouillée et que masquait, à l'intérieur, une épaisse portière. Cependant, le verrou pouvait être tiré et la portière soulevée.

C'est ce que n'avait pas manqué de découvrir, — sut-on jamais comment? — certain baron du journalisme, qui avait parfois à faire chez nous, mais dont le "cant" ne lui permettait pas d'y entrer par la grande porte.

La politique, toujours acoquinante, était surtout le mobile des relations des Messieurs Forget, du sénateur en particulier, avec ce personnage plutôt complexe, alors grand manitou du parti conservateur, et son mauvais génie.

M. L.-J. Forget agissait comme trésorier honoraire (oh, combien!) de son parti. Sa fonction consistait principalement à garnir le trésor, cependant que l'autre distribuait surtout les bons conseils qui servaient à vider ce même trésor en pure perte. Non pas que je veuille dire qu'il n'y allât pas aussi de ses deniers, certes, mais dans l'ensemble, l'action conjointe se résumait à ce que je viens de dire.

Utilisait-il ses propres fonds à meilleur avan-

tage pour le parti? A en juger par les résultats, on ne le croirait pas.

Il y avait, toutefois, d'autres points de contact, où de part et d'autre, d'ailleurs, on cherchait surtout à éliminer le contact. Il en surgit un, entre autre, que l'on n'avait pas soupçonné et que l'on ne soupçonna peut-être jamais, dans le grand public, mais qui illustre essentiellement la manière du personnage.

Peu de temps avant la réalisation du "merger Power", l'ingénieur McLea Walbank avait formé une compagnie pour le harnachement et l'exploitation des rapides de Lachine. La construction avait été fort laborieuse, il y avait eu des mécomptes et le succès tardait à venir.

Lorsque la nouvelle organisation fut en état de recruter des clients, ce ne fut pas moins laborieux. Les mécomptes étaient pour les abonnés, et la concurrence, en somme, n'était pas redoutable, mais on n'en désirait pas moins l'éliminer.

Des intermédiaires avaient déjà tâté le terrain en vue d'un rapprochement avec le "Power", mais comme les dirigeants de celui-ci savaient assez bien que la fusion s'imposerait aux autres, tôt ou tard, ils n'étaient nullement disposés à brusquer les choses.

Ils entendaient bien que la fusion ne s'effectuât qu'à leurs conditions, mais ils avaient compté sans le grand entremetteur. Depuis quelque temps son journal poursuivait une campagne forcénée contre le "merger". Il y mettait la violence qu'on lui connaît, en pareil cas; rien n'était trop fort. On s'évertuait, dans les cercles intéressés, à trouver le mobile de fond de ce déchaînement, car il est notoire que ces crises, à pareille enseigne, cachent toujours quelque projet.

Les conjectures allaient leur train lorsque, un beau jour, M. L.-J. Forget reçoit un appel téléphonique de son commensal politique, qui lui demandait une entrevue.

Peu après, les trois coups cabalistiques retentissent à la porte secrète, que je vais ouvrir, selon les conventions du protocole. Le visiteur glisse prestement, à sa manière, à travers la première pièce, passe de la seconde à la troisième, tout au fond, qu'il connaît bien. C'est la grande salle de réunions, sans portes ni fenêtres donnant sur l'extérieur: le "sanctum" propice à ses visites. On allait avoir le mot de l'énigme.

Il avait acquis une préemption sur la majorité des actions de la compagnie "Lachine" et venait offrir ses droits en vente, bien entendu à un prix double de ce que l'on en aurait payé. Le sénateur Forget ne veut rien entendre d'une pareille proposition; l'affaire ne vaut pas le quart de ce qu'en demande le bonhomme, et l'on ne paiera sûrement pas ce prix pour éliminer une concurrence aussi peu redoutable.

L'autre s'en va, nullement déconcerté; bien au contraire, il est plus suave et plus avenant que jamais.

Le soir, la campagne contre le "merger" passe au vitriol. "Citoyens de Montréal, gardez-vous de la pieuvre qui menace de vous écraser dans ses immondes tentacules". C'est le titre, bien encadré, en première page, en lettres d'un pouce, avec texte en caractères gras, etc. Et cela continue pendant quelques jours.

Entretemps, M. L.-J. Forget reçoit des petits papiers, de forme diverse, bouts de lettres non utilisés, etc., toujours écrits au crayon et jamais signés, surtout. L'on veut savoir s'il faut relâcher ou resserrer le carcan. Et, comme la ré-

ponse est toujours négative, on donne un autre tour.

La conversation engagée par petits papiers, d'une part, par téléphone de l'autre, aboutit à une seconde visite, mais... le prix a monté. C'est dix dollars de plus par action que demande maintenant notre homme, sinon... Sur un nouveau refus, toujours affable, souriant, il reglisse par sa porte "privée".

Il n'y a guère place dans les colonnes du journal pour autre chose que les vitupérations contre l'odieux monopole qui pressure les citoyens (pendant que l'on pressure les administrateurs) et qu'il faut briser, coûte que coûte, avant qu'il ait complètement oblitéré le sens moral des pouvoirs publics, etc., etc.

Nouveaux petits papiers, troisième visite et surenchère. C'est exactement deux fois ce que l'on demandait d'abord qu'il faudra maintenant payer, si l'on veut jouir en paix du monopole et, avant peu, conquérir l'entière sympathie des persécuteurs actuels.

Les intéressés se concertent. Ne vaut-il pas mieux avaler la pilule avant qu'elle devienne boulet? Les administrations publiques, atteintes par ricochet, deviendront intraitables; l'on ne pourra plus rien obtenir d'elles par la suite. C'est par là que la campagne engagée devient dangereuse, et nul ne le sait mieux que celui qui la poursuit.

Enfin, M. Forget est autorisé à traiter, mais il faut accepter les conditions du tortionnaire, tout à l'avantage de l'autre partie, bien entendu.

Et voilà ce que peut receler une campagne de dénigrement comme il s'en engage parfois dans telle grande feuille. Il faut toujours y cher-

cher, non pas "la femme", mais le mobile caché, auquel l'altruisme a rarement à faire.

— XXI —

La haute situation qu'occupait la maison dans le monde des affaires, et la qualité de ses correspondants, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, lui valaient des visites fort intéressantes. Il y en eut une, entre autres, qui fit une légère sensation.

Un groupe de banquiers de New York avaient conçu le projet de prendre pied à Montréal. On entrevoyait déjà le vaste champ qu'offrait notre pays au capital américain et, comme les industriels d'outre 45ème ne songeaient guère encore à venir eux-mêmes planter leurs choux dans ce champ, ils désiraient mettre leurs capitaux à la disposition de ceux des nôtres qui voudraient les y planter, quittes à manger ensuite choux et planteurs.

C'était la maison Kuhn Loeb & Co. de New York, qui avait pris l'initiative de cette entrée chez nous et, pour y arriver, l'on n'avait rien vu de mieux que l'acquisition de la Banque d'Hoche-laga. Sachant la maison Forget influente dans cette institution, dont elle était le client le plus considérable, de renom du moins, les intéressés étaient entrés en communication avec les Messieurs Forget, aux fins d'introduction.

Le sénateur Forget n'avait été que médiocrement impressionné de la proposition. Au fait, le projet d'acquisition ne lui souriait pas du tout, en soi, et il ne lui paraissait pas qu'il dût être accepté par les dirigeants de la Banque. Il ne tenait nullement à servir d'intermédiaire à une proposition qui fût susceptible de déplaire à ses amis,

notamment au président d'alors, M. F.-X. St-Charles, qu'il tenait en très haute estime.

M. Rodolphe, de son côté, prenait la chose plutôt à la blague, mais il n'estimait pas que l'on dût refuser, tout au moins, de recevoir les émissaires de New York et de "faire semblant", (suivant son expression) de donner dans le projet, pour leur être agréable.

C'était en été. Les délégués étant arrivés vers le milieu de la semaine, on avait d'abord engagé des pourparlers sur le mode d'approche, qui méritait sérieuse considération, pour ceux qui savaient à peu près comment M. St-Charles accueillerait la proposition et ceux qui la lui présenteraient. Puis, comme le sénateur s'en était entièrement remis à son neveu de la réception, M. Rodolphe amena Messieurs les Américains passer la fin de semaine à Tadousac, où était sa famille pour l'été.

Le voyage fut des plus agréables. M. Rodolphe avait profité de l'occasion pour faire voir à ces Messieurs tous les agréments de la navigation fluviale, sans omettre le "tour du Saguenay", de même que le confort de l'Hôtel de Tadousac. En somme, la Compagnie "Richelieu" y avait gagné une jolie réclame.

Rentrés à Montréal, les visiteurs furent promenés un peu partout, sauf, je crois bien, à la Banque d'Hôtelaga. En tout cas, si leur voyage fut un succès social considérable, le côté "affaires" le fut moins, et ils durent s'en retourner bredouille.

Tout le monde regretta, cependant, de n'avoir pu voir la tête qu'eût fait M. St-Charles en entendant parler de vendre "la banque" aux Américains.

Lorsque la crise résultant de la lamentable déconfiture de la Banque Ville-Marie et du quasi-

effondrement de la Banque Jacques-Cartier avait amené une course folle sur la Banque d'Hochelaga, le sénateur Forget n'avait pas ménagé son concours.

La Banque avait pu offrir de l'or à tout venant, mais la panique persistait. M. Rodolphe avait alors eu un geste utile, et bien caractéristique.

Accompagnant son comptable à la banque pour y faire le dépôt quotidien, il était monté sur un banc et, exhibant un bordereau qui accusait un dépôt de près d'un demi-million, il avait marqué à tous les apeurés sa ferme confiance en la banque où il venait déposer une aussi forte somme, à pareil moment. Il les adjurait, en même temps, d'y laisser leur argent.

Le geste n'avait pas manqué d'impressionner, et bon nombre de ceux qui étaient accourus pour retirer leurs fonds avaient pris son conseil.

Cependant, la vérité me force bien à dire que si la maison Forget faisait parfois des dépôts d'un million, celui de ce jour-là était très loin de ce chiffre, et même assez éloigné de celui qu'avait montré M. Rodolphe Forget à ceux qu'il voulait rassurer. Mais, puisque la course ne coïncidait pas avec un plus fort dépôt, le "bluff" s'imposait.

— XXII —

Comme on peut le penser, les élections ne passaient pas inaperçues chez Forget. Elections municipales ou fédérales mettaient la maison en branle sitôt qu'annoncées et cela se répercutait plusieurs jours après la votation, pendant l'ajustement des paris, toujours nombreux et, parfois, fort élevés, parmi nos habitués des deux partis, les enjeux étant, d'ordinaire, déposés chez nous.

Cet ajustement ne se faisait pas toujours le plus paisiblement du monde. Tous n'étaient pas beaux joueurs, tant s'en fallait. Feu M. Viau, notamment, le pionnier de l'industrie de la confiserie, chez nous, ne prenait pas précisément la défaite en douceur.

Toujours prêt à parier sur tout ce qu'il y avait de "bleu", de Halifax à Vancouver, et fort agressif par tempérament, ce gros homme voyait rouge, — c'est le cas de le dire, — lorsqu'il était battu, ce qui était de règle. C'était moins la perte de son argent que la défaite qui l'exaspérait et le gagnant n'avait qu'à se bien tenir. A certains moments, l'on aurait pu croire qu'il allait foncer dessus et le pulvériser.

Je n'ai jamais compris, pour ma part, comment il n'était pas tombé d'apoplexie dans une de ces colères.

Pour M. Viau, la condition "sine qua non" du pari était le dépôt de l'enjeu chez Forget, en qui il avait toutes ses confiances.

Aux élections municipales, rien n'était épargné pour assurer le succès des amis: ceux d'occasion comme les autres, car il y avait alors des hommes marquants qui siégeaient au Conseil municipal, ou qui cherchaient à s'y faire élire.

Je me rappelle un incident assez amusant qui s'était produit lors d'une élection dans la division "Centre", où un ami de toutes façons, qui avait été, jusque-là, une vedette à l'Hôtel de ville, était en grand danger d'être battu.

Les polls fermaient alors à cinq heures. On était à la fin de la journée et les nouvelles n'étaient rien moins que bonnes. Tout-à-coup, entre un avocat fort en vue, ami du candidat en péril et des causes qu'il servait.

"Les chances de R. paraissent mau-

vaises", dit-il à M. Rodolphe, dont la mine disait assez ce qu'il en pensait lui-même.

"C'est, tout de même, dommage", continue l'arrivant, "de penser que le vote d'un tel". (son associé, mort dans l'année) "dont le nom est resté sur la liste, doive se trouver perdu. J'ai "grande envie d'aller voter à sa place."

"Vous n'y pensez pas," dit M. Rodolphe, "comme vous l'êtes, on va vous arrêter tout "de suite".

Bah! je ne crois pas et, d'ailleurs j'ai les "jambes longues; si je vois que les choses se "gâtent, je prendrai ma course, et je les défie "bien de me rattrapper".

"C'est bien risqué, tout de même et, si j'étais "vous, je n'en ferais rien".

Cinq heures approchaient: il fallait se décider. Les élections se faisaient alors au 1er février et il neigeait à plein ciel, ce jour-là. Le poll n'était qu'au tournant de la rue.

"J'y vais", dit notre homme et, relevant le col de son paletot de chat, il s'élance d'un bond.

"A-t-on idée de pareille audace?" ne cesse de répéter M. Rodolphe Forget, énervé à n'y plus tenir. "Bien sûr qu'il va être arrêté!"

Il avait bien répété la phrase pour la dixième fois, lorsqu'on entend un lourd pas de course qui fait crisser la neige. La porte s'ouvre, et notre télégraphe s'y engouffre. Le truc avait réussi.

Comment le héros de l'aventure en jugerait-il aujourd'hui?... Avec indulgence, j'en suis sûre, car "le Commissaire est bon enfant" et ces petits péchés de jeunesse prédisposent à la clémence.

Il y eut, d'ailleurs, circonstance atténuante: "R" fut battu quand même.

— XXIII —

Seules, les élections provinciales passaient inaperçues, ou à peu près. Les élections présidentielles aux Etats-Unis, à cause de leur répercussion sur la Bourse de New York, étaient suivies avec plus d'intérêt apparent que ne l'étaient celles de notre Assemblée Législative.

Il n'y avait pas à s'en étonner. Ces Messieurs, piliers reconnus du parti conservateur, à Ottawa, étaient au mieux avec l'administration libérale de Québec, dont les membres les plus influents avaient leurs grandes et leurs petites entrées dans la maison, comme les maîtres chez nous les avaient dans la maison du gouvernement provincial.

Dans ces conditions, la neutralité bienveillante s'imposait. Par une cruelle ironie du sort, il n'y eut bien, je crois, que l'élection de M. Bourassa, en 1908, qui ait suscité une déviation à cette règle. Et, encore, M. Rodolphe Forget avait-il quitté la maison-mère, et les conditions étaient-elles sensiblement modifiées, tant chez nous qu'à Québec, où des dieux nouveaux s'étaient choisis de nouveaux sacrificateurs.

Il est à noter, d'ailleurs, qu'il n'y avait pas que chez nous que se manifestât cette dualité d'attitudes, et je serais fort étonnée qu'elle n'existât pas encore.

Il est notoire que tous les grands intérêts, quelle que fût leur allégeance politique à Ottawa, ont toujours eu pour l'administration libérale de Québec la plus parfaite sympathie.

Ce vieux journaliste, qui fut pendant tant d'années attaché au grand journal anglais du matin, ne disait-il pas un jour à feu M. Bergeron,

alors maître de poste, son grand ami, qui lui reprochait certaines attitudes :

“Ah ! vous savez, nous nous désintéressons “entièrement de la politique provinciale. Les “grands intérêts, dont nous sommes l’organe, “n’entendent pas que nous fassions la guerre à “l’administration actuelle, avec qui ils s’entendent “parfaitement et font très bien leurs affaires. “Au surplus, nous, de la minorité anglo-protes- “tante, savons fort bien que nous pouvons obtenir “plus de cette administration que nous n’aurions “jamais d’une administration conservatrice à “Québec. De sorte que, le mot d’ordre, c’est : “Hands off Quebec”. Cela était en 1916.

Pas très encourageant pour les malheureux chefs de l’opposition qui, tour à tour, depuis trente ans, ont eu une tâche bien ingrate.

— XXIV —

C’était surtout la politique fédérale qui intéressait les Messieurs Forget, tous deux conservateurs fervents.

Cependant, si M. L.-J. Forget dépensait sans compter pour aider son parti, il se tint toujours éloigné de la politique active. Pourtant, une fois il avait failli se laisser mordre par ce vilain démon, mais en avait été préservé par l’ange tutélaire qui veillait avec tant de sollicitude sur sa personne.

C’était aux élections de 1892. Les bleus cherchaient un candidat puissant pour le comté de Jacques-Cartier, et Chapleau, qui avait été chargé de dénicher cet oiseau rare, avait jeté son dévolu sur M. Forget.

Celui-ci, avec sa pondération coutumière n’avait pas tout de suite donné dans le projet, qui

n'avait rien de particulièrement attrayant pour lui. Même advenant le succès, il n'avait rien à attendre de ce côté qu'il ne pût tout aussi bien obtenir en restant en dehors de la mêlée et, d'autre part, il ne pouvait que lui en coûter fort cher, de plus d'une façon.

Pourtant, le tentateur y mettant tout son talent de persuasion, allait le gagner, lorsque surgit une opposition à laquelle ni l'un ni l'autre ne s'étaient attendus.

Madame Forget pour qui, d'ordinaire, les moindres désirs de son mari étaient des ordres et qui, jusque-là, n'avait jamais songé à faire obstacle à ses volontés, avait vu d'un fort mauvais oeil les avances de M. Chapleau, et ne s'était pas fait faute de le lui dire.

Elle voyait dans la vie publique la mort du bonheur domestique et, comme elle tenait au sien plus qu'à sa vie même, elle n'entendait pas se le laisser ravir sans protester. Comme Chapleau insistait pour connaître le motif de ses objections, elle n'avait pas hésité à lui dire qu'elle "entendait garder son mari pour elle-même". La pointe était assez directe et, comme bien on pense, n'avait pas manqué de porter.

Néanmoins, M. Forget, qui s'était à peu près engagé déjà, ne semblait pas disposé à reculer. Il faisait mine de vouloir passer outre aux supplications de sa chère femme lorsque celle-ci, plus que jamais résolue à défendre son bien, eut recours à un stratagème.

Son mari était au Windsor, où il devait rencontrer les chefs du parti et donner son assentiment au projet de candidature. Désespérée, Mme Forget appelle un vieil ami au téléphone et le prie de venir chez elle au plus vite. L'ami, qui l'en-

tend sangloter dans l'appareil, se précipite dans une voiture et arrive à fond de train.

Vite, elle le met au courant. L'homme est de ceux qui ont mis M. Forget à la tête des grandes entreprises qu'ils dirigent ensemble. Madame Forget l'adjure d'user de toute son influence, même de menacer son mari de lui retirer sa confiance, s'il entre dans la politique active, et de l'en détourner coûte que coûte.

L'ami, qui les aime bien tous les deux, n'hésite pas à prêter son concours. Il part aussitôt pour l'hôtel, voit M. Forget, à qui il exprime sa vive désapprobation de ce projet de candidature, l'assure que tout son groupe le voit également d'un mauvais oeil et, finalement, gagne la partie.

Assuré du désistement du mari, il retourne en toute hâte auprès de la femme, pour lui annoncer la bonne nouvelle. Madame Forget, hors d'elle-même, ne peut que lui sauter au cou et l'embrasser.

Le mari n'apprit que beaucoup plus tard qu'il avait été joué et que l'opposition de son vieil ami n'avait été que simulée. Sa femme de son côté, gardait assez jalousement ce secret. Je fus la seule, parce que de la famille, à qui elle en fit part et M. Forget lui-même fut tout étonné d'apprendre que j'étais au courant, un jour où il allait me narrer la chose.

"Vous êtes privilégiée, car ma femme ne "raconte pas souvent cette histoire," me dit-il en souriant, assez flatté, je pense, de se savoir tant aimé par cette belle et excellente femme, dont il fut toujours, à bon droit, si fier, et à qui il gardait une vive reconnaissance de l'avoir préservé de ce faux pas.

Chapleau, qui ne connut jamais le subterfuge

par lequel on lui avait, à la onzième heure, soufflé cet excellent candidat, avait tout de même gardé le souvenir des motifs de l'objection de Madame Forget. Lorsque, peu d'années après, M. Forget fut fait sénateur, il lui écrivit une lettre de félicitation, qui débutait dans le plus pur "style Chapleau": "Terrebonne vient d'ajouter un clou d'or à sa couronne d'hommes publics..." et finissait sur cette petite malice: "Je suis heureux de penser que le sénat "ne perdra" (il soulignait lui-même le mot) "pas le bon mari que vous êtes: ceci dit pour Madame, qui n'aime pas les chambres."

— XXV —

M. Rodolphe Forget, lui, fut moins bien avisé. Eut-il à s'en féliciter? Pour ma part, j'ai toujours cru le contraire, et nombreux furent ses amis, — et des meilleurs, — en commençant par son oncle "L.-J.", qui cherchèrent à le détourner de la politique active. Cependant, quand on le vit embarqué dans la galère, on estimait qu'il n'y avait qu'une issue: le succès, et tout le monde s'y mit avec un bel entrain.

Je fus d'abord chargée de la rédaction du programme, dont le candidat m'avait jeté les grandes lignes au moment de partir pour une séance de Bourse. C'était, du reste, assez simpliste: promettre le chemin de fer, d'abord, et tout le reste ensuite, quitte à ne tenir que ce qui nous conviendrait. Mais, contrairement à bien d'autres députés qui n'avaient eu d'autre programme que le sien, celui de Charlevoix dut tenir beaucoup plus qu'il n'avait promis.

Puis, le candidat partit pour son comté, flanqué du ban et de l'arrière-ban des organisateurs

émérites. Ils étaient assez pour le faire battre trois fois, si M. Rodolphe Forget eût été battable dans Charlevoix.

Chargée de la manoeuvre de ce côté-ci, j'y déployai une technique des rouages et des roueries de la politique qui émerveilla jusqu'à notre sénateur lui-même, pour qui mes compétences en la matière étaient, jusque-là, restées insoupçonnées, comme pour moi-même, d'ailleurs, tant il est vrai qu'il ne faut que l'occasion pour faire éclore les talents latents.

J'avais, avant tout, l'ordre formel de ne laisser à aucun prix les vieilles barbes descendre dans le comté, où l'on ne voulait ni entendre parler de "la question des écoles," ni voir briller le "soleil d'Austerlitz": celui de St-Irénée étant jugé suffisant. Si l'on s'informait, je devais invariablement répondre que tout marchait à merveille, que l'organisation était parfaite et surtout, ah, surtout! qu'il y avait pléthore d'orateurs. Ceci ne pouvait manquer d'être exact, du reste, si l'on en jugeait par ce que cela coûtait.

Et tout cela valut à M. Rodolphe Forget d'être député.

— XXVI —

L'entreprise la plus considérable des Messieurs Forget pour aider leur parti fut la fondation du "Journal". Le parti conservateur, tombé dans le plus profond marasme depuis l'avènement de M. Laurier, en 1896, manquait de tout: d'argent, d'abord, et de tout ce qui en dépend ensuite. Il était resté sans organe de langue française à Montréal, depuis que "La Presse", dont le fondateur-proprétaire avait été fait conseiller législatif sous les auspices bleus, s'était preste-

ment tournée du côté du soleil levant.

Comme cette convertie devenait fort agressive depuis qu'on lui avait imposé comme directeur politique le vieux "boss" bleu, lui-même gagné à "brûler ce qu'il avait adoré", la nécessité d'un organe de combat devenait de plus en plus impérieuse.

Le parti n'ayant pas les moyens de se mettre dans ses meubles, c'était à nos bureaux que se réunissaient les têtes dirigeantes, et c'est au cours de ces réunions que fut décidée la fondation d'un tel organe. Tout le groupe y souscrivit d'abord, mais les maîtres de céans prenaient à leur compte la plus grosse part et durent, par la suite, soutenir seuls l'existence de la feuille. Le baron du journalisme, dont j'ai déjà parlé, avait fourni les presses.

Les choses ne marchèrent jamais très brillamment et le pauvre "Journal" eut une existence plutôt hectique. Il finit par s'éteindre tout doucement, emportant avec soi, outre les souscriptions de la première heure, plus de \$80,000.00 de l'argent des Messieurs Forget, pour ne rien dire des espérances fondées sur son berceau. Les presses furent, cependant, récupérées et... placées ailleurs.

Pourtant, il passa au "Journal" des journalistes de talent, tels M. Jean Dumont, les Messieurs Tremblay, M. Héroux même. M. Arthur Sauvé en fut aussi pendant quelque temps. Puis, l'estimable M. Royal, pas très combatif d'ailleurs qui, un soir d'élections générales, préparait deux articles éditoriaux, dont l'un devait servir en cas de victoire et l'autre, en cas de défaite. Après avoir soigneusement épinglé les deux au mur et avoir bien recommandé au prote de veiller à publier l'un ou l'autre, selon le cas, il s'en

allait tranquillement se coucher. Le "Journal" paraissait le matin.

M. Royal eut pour successeur à la rédaction un brillant journaliste, encore jeune alors, et qui différait sensiblement de son prédécesseur, de qui il n'avait rien de la pondération, ce qui finit un jour par lui créer certain embarras, et aux propriétaires du journal, bien davantage.

S'étant porté à la rencontre d'un éminent personnage rentrant d'un voyage à Rome, il avait écrit que le voyageur était revenu en parfaite santé et pas le moins du monde enrhumé, **bien que sans chapeau.**

Sitôt entré au bureau, ce matin-là, M. Forget m'appelle et me demande si j'avais lu le "Journal", à quoi je répons "non", bien entendu. C'en était assez que j'eusse à y aller d'un bout de prose, de temps à autre, pour fournir de la copie à l'annoncier, à qui il manquait parfois des cadres pour sa matière, sans que je dusse m'astreindre à cette lecture soporifique, le matin, surtout, quand je devais me garder bien éveillée.

"Nous voilà dans de jolis draps", me dit le patron, "je reçois une communication téléphonique, l'on me demande compte d'un article paru ce matin, que je n'avais pas lu, d'ailleurs..." (Il partageait, je crois, ma manière de voir sur la lecture de sa feuille). "Faites demander B., je vous prie."

Le malheureux B. s'amena, pour recevoir l'admonestation plutôt vive. Placé entre la mise à pied et le voyage à Canossa, il opta pour Canossa: les fauteuils de rédacteur en chef ne couraient pas les rues. Mais, à la première occasion, il quitta ce fauteuil où, malgré sa mine ascétique, il se sentait gêné, et fonda une petite feuille d'opi-

nion beaucoup plus libre, où il put, tout à son aise, donner cours à sa verve caustique.

Ce polémiste farouche, qui se proclamait "anti-ministériel, quel que fut le ministère", est devenu fonctionnaire, et non des moindres. Appelé, de par ses fonctions, à interpréter les traditions parlementaires, "quel que soit le ministère", il rend des oracles inspirés de la plus pure doctrine de Bourinot et étayés sur des précédents remontant jusqu'au Sanhédrin.

Célibataire endurci, il s'est marié à une femme charmante, dit-on, et, dès les délais réglementaires, est devenu père de non moins charmantes petites jumelles. M. le greffier, toujours ami des lettres, doit lire Musset et, vraisemblablement, jurer qu'"il ne faut jurer de rien".

— XXVII —

Pourrais-je écrire ces notes sans consacrer quelques lignes au personnel de notre maison, employés comme il s'en trouve peu de nos jours; je le dis sans hésitation, comme sans forfanterie, parlant d'après ma propre expérience et celle de bien d'autres?

M. McAnulty, d'abord, le fidèle "Tom", l'homme de tout repos, — soit dit sans malice, — à qui l'on pouvait se fier mieux encore qu'à soi-même car, chargé de la garde du bien d'autrui, il y veillait avec plus de sollicitude que n'y eussent mis les maîtres eux-mêmes. Le sénateur Forget, si jaloux de son nom, n'a pas craint de le lui léguer, sachant bien qu'il ne recouvrerait jamais rien que de très honorable.

M. Morin, ce cher "Edouard", que M. L.-J. Forget aimait tant, et qui lui rendait en dévouement et en labeur ce que l'autre lui donnait de

confiance et d'affection. Travaillant comme deux, tout en ayant l'air de flâner comme quatre; jamais pressé, et toujours arrivé à temps; accablé de travail, et toujours prêt à se charger d'une tâche nouvelle.

Grand enfant, qui trouvait dans un sac de bâtons de sucre, choisis dans le panier du bonhomme du coin, toute la gamme des vitamines et des "brainfoods" qui lui permirent de faire en un tournemain une balance mensuelle de douze à quinze millions, M. Edouard Morin était à coup sûr, le "rara avis".

Son frère, plus jeune, plus bruyant et travailleur moins sûr que son aîné, mais excellent employé tout de même.

Quant à la sténo-secrétaire, ses fonctions étaient multiples, depuis l'entrevue avec le client raseur, pour qui le patron est toujours occupé, la visite de persuasion à la vieille dame actionnaire, qui hésite à entrer dans un "merger" jusqu'à la rédaction du rapport que l'on veut faire attrayant, avec des éléments qui le sont moins, ou de l'adresse pour sacre d'évêque. On lui faisait l'honneur de ne jamais douter de ses compétences, quoi qu'il se présentât.

Elle, estimant qu'il était de son intérêt de ne pas désabuser une aussi belle confiance, faisait de son mieux. Comme, par ailleurs, on ne manquait jamais de lui témoigner la plus vive appréciation des ses modestes efforts, il ne lui restait qu'à "faire comme le nègre." Son plus vif regret fut bien de ne pouvoir continuer ainsi plus longtemps.

Au reste, il n'y avait pas de spécialistes chez Forget. Avec un personnel qui ne dépassa jamais sept employés, et les nombreux à-côté poursuivis par la maison, en marge de ses affaires de Bourse,

tous devaient forcément se prêter à tout. Chacun savait, non pas ce qu'IL avait à faire, mais bien ce qu'il Y avait à faire, et s'arrangeait pour en faire le plus possible.

Mais quelle agréable vie de famille pour ce petit groupe d'employés, si unis entre eux, faisant des affaires de la maison la leur propre, encouragés en cela par des patrons qui les traitaient plutôt en associés qu'en simple mercenaires, et leur témoignaient toujours la plus grande déférence.

La manière forte peut avoir son utilité que j'ignore, mais, avec des gens de coeur, l'autre vaut mieux. Aimer ce que l'on fait aide à le bien faire; aimer en plus ceux pour qui on le fait peut mener à la perfection. Le secret des saints n'est, je pense, rien autre chose.

— XXVIII —

De toutes les tâches extra-professionnelles qui m'échurent, la plus inattendue fut bien la rédaction d'un discours en français pour Lady Aberdeen.

La ville de Montréal offrait un dîner d'adieu au Gouverneur-général et à sa femme, qui retournaient en Angleterre, et qui s'étaient rendus très populaires chez nous pendant leur tenue d'office.

Lady Aberdeen, pionnière du féminisme, qui aimait fort parler en public, (comme aussi en particulier, disait-on) avait décidé de répondre dans les deux langues aux adresses qui seraient présentées. Elle avait chargé le lieutenant-gouverneur Forget, du Nord-Ouest, de passage à Montréal à ce moment, de la rédaction de son discours en français.

Malheureusement, M. Forget déjeunait en ville ce jour-là, et lorsque, rentré de ce déjeuner,

il voulut donner corps aux idées qu'il devait prêter à Son Excellence, les siennes étaient quelque peu brouillées.

Rencontrant, par hasard, son cousin le sénateur, au Windsor, il lui fait part de son embarras et, tout de suite, l'autre lui conseille de s'adresser à Mme F. qui, l'assure-t-il, aura tôt fait de le tirer de là.

“Mais, qui est Mme F.?” demande l'homme qui vient de loin, comme si, aux yeux du cousin, il pouvait être permis d'ignorer cette identité. On le renseigne et M. le lieutenant-gouverneur m'arrive tout gai, charmant, d'ailleurs. Il me met au courant, et je lui promets la pièce pour cinq heures. Il l'eut, et voilà comment je fis mon “maiden speech”, que Lady Aberdeen débita intégralement, en y ajoutant toutefois, “ce Canada de nôtre” que, même à cette distance, je tiens à répudier.

Ce n'était qu'un apprentissage: je devais, par la suite, en faire bien d'autres, dont un, notamment, sur la question des écoles séparées dans les nouvelles provinces, où je pus exprimer librement mes vues sur le sujet sans encourir, pour mon propre compte, les foudres de Clark Wallace ou du Dr Edwards; je ne sais plus au juste lequel des deux veillait alors sur l'orange.

Il me souvient aussi d'un discours d'après-dîner, dans lequel je devais surtout démontrer combien il était à souhaiter que ceux des nôtres qui ont à disposer de belles fortunes, par testament, y fissent plus souvent la part de nos institutions de bienfaisance.

L'orateur visait à atteindre, en faveur de l'Hôpital Notre-Dame, une couple de respectables septuagénaires qui devaient assister à ce dîner qu'on lui offrait. L'un deux fit, en effet, de gé-

néreux legs à diverses institutions, mais il n'avait pas d'héritiers directs. Cela m'a toujours paru atténuer quelque peu la force de mes arguments.

— XXIX —

Pourtant, l'employée modèle que l'on me disait être fit un jour une erreur. Comme il seyait, chez une personne qui ne mesurait pas ses services, l'erreur fut sans mesure.

Un client avait donné l'ordre que l'on achetât pour son compte 500 actions d'une valeur minime: l'Anaconda, dont le nom seul me donne encore la chair de poule. Chargée de transmettre l'ordre à Londres, en voulant aller trop vite, je glisse sur le mot du code chiffré qui dit: "achetez 500", et ne m'arrête qu'à l'équivalent de: "achetez 5,000".

Le lendemain matin, arrivait la dépêche annonçant l'achat de cinq mille titres, dont la cote était en livres sterling. Bien marrie, j'attendais, tout au moins, quelques observations: la différence a ses bornes.

M. Rodolphe Forget, en lisant le câblo, demanda, étonné: "Pour QUI 5000 Anaconda?" Je lui expliquai mon erreur. Il passa à son bureau sans mot dire.

Le sénateur, en entrant, lut tout étonné, à son tour: "CINQ MILLE?" et je dus répéter la pénible explication. M. Forget se contenta d'observer: "A chaque point de baisse, il y a \$25,000 de perte". Comme si je n'en avais pas déjà fait le calcul, bien avant lui.

On passa les 500 actions au compte du client et l'excédent (?) 4,500, à celui de la maison.

Pendant plus d'une semaine, qui me parut un siècle, la cote oscilla par fractions, puis, commença de monter. Chaque matin, je n'avais rien de plus

pressé que de voir le câblo, pour voir où nous en étions. Lorsque, un beau jour, la cote permettait de liquider sans perte, j'allai tout de suite en prévenir le sénateur.

"Et puis, après?" me dit-il. "Après? c'est que, s'il y a perte sur l'achat, passé ce matin, je m'en lave les mains". "C'est entendu", me dit le patron, en souriant, "à partir de ce moment, le stock cesse d'être à votre charge pour passer à la mienne".

L'opération, si mal engagée, se solda par un bénéfice de plus de \$32,000.00. Le client aux 500 actions, qui n'était autre que Sir Thomas Shaughnessy, eut bien quelque regret de n'avoir pas bénéficié de l'erreur.

— XXX —

L'appel des marges, ressortissant à mes fonctions, me valait force attentions de la part des clients, comme on peut le penser.

Un jour, au moment de descendre d'un tramway, j'aperçois deux messieurs debout à l'arrière, dont l'un, politicien marquant de Québec, avait à plusieurs reprises bénéficié de procédés dilatoires dont il n'avait eu qu'à se louer.

En m'apercevant, cet homme, d'une courtoisie comme on ne trouve qu'à Québec, me gratifie d'un salut qui balaie le nez de ses voisins. Son compagnon, pour qui ma modeste apparence ne semble probablement pas justifier un tel déploiement de galanterie, s'informe.

"C'est Mme F., de la maison Forget," explique le galant.

"Serait-ce cette personne qui voit aux marges?" demande l'autre. "Exactement".

Tout s'explique: la fonction justifie tous les

égards. C'était rassurant, car ces deux hommes étaient beaux-frères et, dame! dans la famille, il est toujours bon de savoir à quoi s'en tenir. Les apparences ont-elles jamais voulu dire quelque chose?

Placée comme je l'étais pour savoir, et connue pour être à fond dans le secret des dieux, il va recherchées et mes "tuyaux" prisés pour plus qu'ils ne valaient, car les "tuyaux" se valent à peu près tous.

Cette situation privilégiée me valut un jour une offre que je jugeai bien humiliante, et qui me mit dans une colère qui amusa grandement M. Rodolphe Forget.

Un client, assez peu sympathique du reste, musicien qui avait jeté quelque lustre sur le nom canadien, mais qui avait plus de l'harpagon que de l'artiste, m'avait proposé de lui vendre les secrets de la maison contre partage dans les bénéfices sur ce qu'il tenterait d'après mes informations.

Indignée, je pus à peine lui répondre et, sitôt M. Rodolphe entré, je n'eus rien de plus pressé que de lui conter la chose, en pleurant de rage. M. Rodolphe la trouva bien bonne et me reprocha de n'avoir pas feint de **marcher**, "pour voir si l'autre aurait payé", ce qui n'était pas son fort.

Le personnage, d'ailleurs, n'en était pas à une déconvenue près. Au cours des tractations en rapport avec le "merger" "Power", l'avait-on surpris, monté sur un escabeau qu'il avait lui-même traîné là, écoutant par le vasistas les délibérations qui se poursuivaient dans le bureau du chef des minoritaires dissidents, à l'immeuble "New York Life".

M. L.-J. Forget le prit dans la même attitude, un jour qu'il me dictait une lettre de grande im-

portance, que l'on savait devoir influencer sur certains cours. De voir cet homme de six pieds sautant en toute hâte de son perchoir, lorsque M. Forget avait brusquement ouvert la porte, avait été un spectacle plutôt cocasse.

Il n'y eut pas jusqu'à un directeur général de banque qui ne me fit un jour le douteux honneur de m'appeler à son bureau, dans le but de me soutirer certaine information qui l'intéressait. Le pauvre homme en fut pour son invite. L'égalité des sexes commençait déjà à s'affirmer et le renard, s'il ne trouva pas renard et demi, trouva au moins renarde.

Il me vint, cependant, des propositions plus honorables. Tel grand capitaliste anglais s'offrait, un jour, à m'acheter un siège à la Bourse et à me fournir le capital nécessaire à l'établissement d'un bureau pour mon propre compte. Il estimait qu'avec le mouvement féministe, assez avancé déjà, les femmes se livreraient de plus en plus à la spéculation et qu'il y avait là, pour moi, d'excellentes perspectives.

Je reçus aussi des offres de formation de sociétés, même après que j'eusse quitté les sphères de Bourse. La dernière en date me vint de la mère d'un jeune fils de famille, qui n'avait encore fait rien de bien utile jusque-là. La mère était prête à mettre à la disposition de ce jeune beau le capital nécessaire au lancement d'un bureau de courtage, à condition que je devinsse son associée. Mais, si l'excellente dame pouvait disposer d'un capital suffisant à notre association, je ne me sentais pas, moi, assez de cervelle pour deux : je déclinai l'offre.

Mon aspirant associé devait, plus tard, noblement racheter l'inutilité de sa vie en allant mou-

rir glorieusement sur les champs de bataille de France, au cours de la Grande Guerre.

— XXXI —

La proposition de mon ami le capitaliste ne m'avait pas davantage tentée. Mes ambitions étant modestes, je ne tenais aucunement à assumer les soucis que je savais devoir accompagner l'entreprise.

Au surplus, quoi qu'en pût penser cet excellent ami, si je fusse entrée en affaires pour mon propre compte, ce n'eût certes pas été dans le but de capter la clientèle féminine. J'avais assez à faire avec les femmes, au bureau chez nous, pour n'apprécier que médiocrement leurs méthodes d'affaires et leur conception de ces sortes de choses.

Pour tout dire, — ces dames me le pardonneront, j'espère, — mais je ne les prenais pas au sérieux et, ma foi, il en est encore ainsi. Quand je les vois réclamer avec tant de vigueur le droit de suffrage plus étendu, et que je me remémore tout le mal que j'avais, dans le temps, à leur faire endosser sur la ligne appropriée les certificats de titres qu'elles faisaient vendre, je ne puis m'empêcher de songer avec effroi à tous les bulletins nuls qui devront tomber dans les urnes.

Je ne nie pas qu'elles aient fait beaucoup de chemin depuis mon temps et que, sans doute, les cours d'instruction civique leur auront appris la manière de remplir un bulletin de vote, mais encore?...

Je veux bien aussi reconnaître qu'elles ont obtenu de beaux résultats, en maints domaines, surtout là où elles ont fait essentiellement oeuvre de femme, mais le plus souvent, ces résultats

m'apparaissent plutôt comme la suite d'un déplacement d'effort.

Si les femmes ne se fussent, petit à petit, dérobées à leurs devoirs dans le domaine privé, l'action féministe dans le domaine public fût-elle devenue si nécessaire? Et, encore nécessaire? l'est-elle vraiment autant que cela?

Ne serait-il pas encore temps de faire machine en arrière, et de refouler sur le terrain privé cet effort qui cherche, avec tant de vigueur, à se déployer sur la collectivité? Si l'on voulait sacrifier quelques droits au profit de certains devoirs?...

Ainsi, par exemple, si les mères voulaient s'adonner au travail de formation, qui est de leur devoir le plus sacré, celles qui ne veulent pas être mères auraient-elles si grand besoin de réformer tout et tous?

La mère qui donne au pays des fils qui sachent le bien servir n'exerce-t-elle pas, sur les destinées de ce pays, une action tout aussi bienfaisante que ne le sera jamais celle d'une femme-députée?

"The hand that rocks the cradle rules the world", disait-on autrefois, quand il y avait encore des berceaux. Je sais bien qu'on les a supprimés, mais, est-il si sûr que cela que la bassinette elle-même ne réclame pas quelque attention? Et puis, la disparition du berceau marque-t-elle vraiment le pas que l'on dit dans l'amélioration de la race humaine?

En lisant certaine page de Mgr Camille Roy, où il raconte qu'une année où il avait "bercé" avec plus de patience que d'habitude, on l'amena à la messe de minuit pour la première fois, pour l'en récompenser, l'on se prend à songer qu'il est tout de même sorti du bon de nos vieux bers, agi-

tés par la main des petits frères, sous l'oeil maternel, toujours si vigilant.

S'il est vrai, comme l'affirme la docte faculté, que ce bercement fût préjudiciable à la cervelle des tout-petits, l'on admettra qu'il n'y a pas toujours paru. Pour ma part, je redoute bien davantage les effets du "jazz" et des danses en vogue sur le cerveau des tout-grands.

— XXXII —

Quand on lit dans les journaux que le résultat des élections dans telle province, — et avant longtemps, sans doute, cela s'étendra à tout le pays, — dépendra en grande partie du vote "flapper", n'y a-t-il pas lieu de se demander où cela nous mène, surtout si l'on songe combien ceux qui seraient le plus aptes à diriger le pays se désintéressent de plus en plus de la chose publique?

Pourtant, moi qui vaticine ainsi, j'ai voté déjà, et à deux reprises même. La première fois, c'était à une élection municipale. Je rentrais d'un thé et, pour arriver chez moi, devais passer devant le poll où j'étais inscrite, et qui était encore ouvert. Était-ce l'effet du thé ou de quelque démon de midi de deuxième zone? je ne saurais dire mais, prise d'une envie folle d'exercer mon droit de suffrage, j'entrai dans le poll.

Y avait-il là quelqu'un qui me reconnût et se rappelât mes accointances de jadis? Autre problème mais, quoi qu'il en fût, l'on m'assermenta. Je prêtai crânement le serment exigé et déposai non moins crânement mon bulletin dans l'urne.

Quelle ne fut pas ma stupéfaction en voyant aux affiches, le lendemain matin, que mon candidat était élu par une voix. Pas de doute possible, c'était bien moi qui l'avais élu et je portais

ainsi sur mes épaules les destinées de tout un quartier. Ah, non, vraiment, c'était trop fort. Effrayée de mes responsabilités, je jurai de ne plus jamais voter.

Cependant, malgré ces graves conséquences de mon premier vote, malgré mon serment de n'en plus jamais rien faire, je récidivai.

C'était, cette fois, aux élections fédérales. L'administration sortante n'avait pas gagné la sympathie des nôtres. Certains de ses membres nous avaient même été tout à fait hostiles. Ne disait-on pas que l'un d'entre eux, certain soir, avait lancé l'anathème: "To hell with Quebec?"

C'était le berger lui-même affirmaient les uns; "son frère Bob", assuraient les autres. L'on ne savait au juste, mais ce qui était certain, c'était que l'on avait médité de nous dans la bergerie et, pour venger l'injure, il fallait, non pas croquer un agneau, — s'en fût-il trouvé un sur le nombre? — mais bien reléguer tout le troupeau au fond des forêts. Le sort en était jeté: je voterais de nouveau et l'honneur de la race serait vengé.

Mais, quel désenchantement! L'ire populaire avait porté aux urnes hommes, femmes et enfants et mon vote, de décisif qu'il avait été la première fois, devenait le dix mille et quelque centième d'une majorité.

Quelle déchéance! Après avoir, à soi seule, fait osciller le pendule, après avoir été la voix qui décide en dernier ressort, quelque chose comme "Mr. Speaker" lui-même, n'être plus qu'un vulgaire atome dans l'immensité, une goutte d'eau dans l'océan, moins que le dernier des "back-benchers". Ah! non, cette fois, c'était par trop humiliant: jamais, jamais plus je ne voterais. Et je me suis, depuis, tenu parole.

— XXXIII —

Peu après l'élection de M. Rodolphe Forget, la sereine atmosphère de notre maison commença de s'alourdir. M. Rodolphe s'accommodait de moins en moins de la tutelle de son oncle. Il sentait le frein, qui cherchait d'autant à se resserrer que la tendance à l'émancipation se faisait plus évidente.

Déjà la mésentente existait lorsque survint un évènement grave qui fit voir combien, pourtant, M. L.-J. Forget restait attaché à son neveu.

Le fils unique de M. James Ross, celui-là même dont les revers financiers ont défrayé la chronique, ces temps derniers, s'était lancé dans des opérations de Bourse d'une certaine ampleur. Conjointement avec quelques jeunes gens de ses amis, il avait formé une poule pour jouer contre notre maison.

M. Rodolphe, qui dirigeait les opérations de notre côté, eut, avant bien longtemps, raison des jouvenceaux, dont il avait, assez irrévérencieusement, qualifié le groupement de "kindergarten pool". Tout enfantin qu'il était, ce "pool" n'en avait pas moins laissé une somme assez rondelette dans l'aventure.

L'affaire avait fort aigri M. Ross père, surtout à cause du ridicule qui rejaillissait sur son fils des plaisanteries du gagnant. Certaines indiscretions qui suivirent achevèrent de l'exaspérer et l'amènèrent à poser à M. L.-J. Forget l'ultimatum d'avoir à choisir entre son neveu et lui.

Cela se passait dans le bureau de M. Forget. Celui-ci, très ému, s'était dressé devant celui qui avait été son partenaire et son ami depuis bien des années et lui avait, à son tour, posé la ques-

tion: "Si je vous demandais de choisir entre votre fils et moi, quelle serait la réponse?"

"La question ne se pose pas", avait répondu l'autre.

"Eh bien! ce que Jack est pour vous, Rodolphe l'est pour moi: je ne puis m'en séparer."

"Très bien", avait dit Ross, "c'est, entre nous, la guerre au couteau."

Ce fut, en effet, la guerre et elle fut rude, mais la victoire resta, en définitive, à M. Forget.

L'incident n'amena guère d'amélioration dans les relations de l'oncle et du neveu, cependant, et, pour les observateurs, la scission complète se dessinait nettement.

Elle vint à l'été de 1907. Au 1er août, la société fut légalement dissoute et M. Rodolphe Forget quittait la maison-mère pour fonder la sienne propre.

— XXXIV —

Resté seul, M. L.-J. Forget réduisit sensiblement sa clientèle. Un certain nombre des clients suivirent M. Rodolphe, tandis que bon nombre d'autres étaient priés de transporter leur compte ailleurs. M. Forget ne gardant que les plus anciens et les plus importants.

Il se lança lui-même dans des opérations personnelles qui furent extrêmement heureuses, engagées, comme elles l'avaient été, tout à la fin de la panique dite "des hommes riches", qui avait débuté à l'automne de 1906 et avait amené une succession de baisses, dont chacune semblait devoir être le point culminant, lequel, pourtant, ne fut atteint qu'en décembre 1907. M. Forget l'avait attendu jusqu'à ce moment.

En 1908, il partit pour l'Europe avec sa fa-

mille et put assister à la séance du Comité judiciaire du Conseil privé, où les Lords rendirent la fameuse décision dans l'affaire "Steel-Coal", qui confirmait les deux jugements antérieurs des cours de la Nouvelle-Ecosse, et donnait à M. Forget la victoire définitive sur son antagoniste James Ross. Celui-ci se vengea cruellement de cette défaite, par la suite, bien que M. Forget lui-même n'en ait jamais eu la certitude.

En 1910, il nous fallut quitter le vieil immeuble du Séminaire, où M. Forget avait ses bureaux depuis trente ans près. Cet immeuble faisait partie du pâtre loué pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans, par les Messieurs de St-Sulpice, au Grand Tronc Pacifique, pour l'érection de l'édifice "Transportation".

Ce nouvel anneau qui se brisait dans la chaîne de son existence affecta sensiblement M. Forget et, lorsque nous fûmes installés dans nos nouveaux bureaux, au coin des rues McGill et St-Jacques, une grande lassitude semblait déjà l'envahir.

Il fit un voyage de repos, avec sa famille, à New York et Atlantic City et, au retour, paraissait mieux. Il avait profité de son passage à New York pour enrichir sa collection de tableaux de quelques belles toiles, dont il était très fier.

Mais la lassitude ne tarda pas à le reprendre. A deux ou trois reprises, en signant des quantités de certificats de titres, il s'était plaint d'éprouver sur la main la sensation d'un gant de peau un peu juste, qui l'aurait gêné.

A la mi-juin, il partit pour son excursion annuelle de pêche au saumon, à sa réserve de la rivière Bonaventure. Il comptait sur cette vacance pour le repos dont il avait encore besoin, lui sem-

blait-il. Hélas! il devait en revenir sur une civière, après avoir été frappé de paralysie, le 1er juillet, en allant prendre le train qui devait le ramener à Montréal.

Il se remit partiellement de cette attaque et cela, plus vite même qu'on ne l'avait espéré, mais déjà la mort le guettait.

— XXXVI —

Depuis le printemps, déjà, avait commencé en Bourse un mouvement considérable dans le titre "Montreal Street Ry". De gros paquets changeaient de mains, toujours pour passer dans les mêmes et cela, de toute évidence, dans un but d'accumulation.

De toutes parts, on se demandait d'où venaient les fonds que nécessitait cette accumulation. Il était bien évident que ni M. Robert, ni ceux que l'on savait lui être associés dans l'affaire, n'y pouvaient suffire.

Pour ma part je tentai, par tous les moyens possibles, de découvrir la provenance de ces gros capitaux, mais en dépit de tout mes efforts et du flair qu'on voulait bien m'attribuer, je ne pus rien apprendre de certain. Cela devait venir une couple d'années plus tard, alors que je n'y pensais plus guère et que la raison d'être de ma curiosité avait depuis longtemps cessé.

Au mois de septembre, M. Forget, qui semblait devoir se rétablir, tenta, sous la poussée de ses partisans, un mouvement de résistance, qu'il dut vite abandonner, trahi par ses forces. Depuis plusieurs années déjà, les médecins lui avaient diagnostiqué une lésion au coeur. Sa paralysie, greffée sur cette affection cardiaque, avait trop gravement entamé sa vitalité pour lui permettre un tel effort.

Il renonça donc à cette lutte, pour ne plus s'occuper que du rétablissement de sa santé et, dans ce but, partit pour l'Europe, avec sa famille, dès les premiers jours de l'automne.

A la réunion annuelle des actionnaires du "Montreal Street Ry", le 1er novembre, il était remplacé à la présidence par M. Robert.

Détail à souligner : pour la première fois, cette année-là, la réunion avait eu lieu le jour de la Toussaint, au lieu d'être ajournée au lendemain, comme cela s'était toujours fait sous la présidence de M. Forget.

Tout l'hiver, les lettres étaient venues assez encourageantes. On avait l'air d'espérer, non pas le rétablissement complet, mais au moins une certaine amélioration qui dût reculer l'issue fatale.

Les voyageurs devaient quitter Nice dans les premiers jours d'avril, en automobile, pour rentrer à Paris par étapes, et revenir au Canada en mai. Le matin même du jour fixé pour le départ de Nice, arrivait un câblo annonçant le dénouement suprême.

M. Forget avait été emporté pendant son sommeil. Sa femme, éveillée en sursaut par le râle d'agonie, n'avait pu que recueillir le dernier soupir de ce mari tant aimé, mourant à l'étranger, à l'âge de cinquante-huit ans, et dont elle devait à jamais porter le deuil.

Un ami de Montréal, en séjour à Monte-Carlo, appelé par téléphone, se chargea des dispositions funèbres, tandis que Madame Forget et ses filles s'embarquaient sur le premier paquebot qui pût les ramener au pays.

Le corps du défunt fut envoyé à Liverpool, pour y être embarqué sur un navire de la ligne Allan : les lois américaines, à ce temps-là, du

moins, ne permettant pas le passage d'un corps par New York à destination du Canada.

On réunit deux cabines en une seule, qui fut transformée en chapelle ardente, pour recevoir les restes de cet administrateur tenu en si haute estime, cependant qu'à Montréal un wagon était luxueusement aménagé aux mêmes fins, pour le trajet de St-Jean, N.B. à Montréal.

Trois mois plus tard, la liquidation terminée, la maison L.-J. Forget et Compagnie, telle qu'elle avait été jusque-là, disparaissait. Maison unique en son genre, et comme on n'en pourrait trouver aucune aujourd'hui: l'immense développement économique ne permettant plus la concentration de tant d'activités diverses dans un même foyer.

—:0:—

Extrait d'un article éditorial de la "Gazette", publié au lendemain de la mort du Sénateur Forget.

"THE LATE SENATOR FORGET"

"Senator Forget was one of the colossal figures about whom have surged the tides and currents of Canadian finance. The news of his death, this morning, was as much of a shock as a surprise both to those with whom he had been so long associated, in connection with the organization and the management of the great financial and industrial enterprises of the Dominion, and to the thousand of others to whom his name had come to be the shibboleth of success. But, if Senator Forget represented one thing more than success, it was absolute, unswerving fidelity to his word. In all the heat and confusion of the stock-

“market, amidst the treacheries which some-
 “times attend on high financing and the de-
 “ception and duplicity which beset the path
 “of the successful man everywhere, there
 “was never a question of his own unfaulty
 “veracity. Senator Forget was wisely char-
 “itable, an intelligent patron of the Arts and
 “a strong supporter of all movements which
 “made for the better government of the city
 “and the state. He will be long remembered
 “for what he was, as well as for what he did.”

(The Gazette, April 8, 1911)

—:o:—

— XXXVI —

Le sénateur Forget avait toujours pris un vif intérêt à l'Université. Lorsque Mgr Fabre avait songé à créer un bureau de gouverneurs, qui dût s'occuper des intérêts matériels de l'Université, il était allé lui-même soumettre la proposition à M. Forget, chez lui et, le projet ayant rencontré l'entière approbation de celui-ci, Sa Grandeur l'avait tout de suite prié d'accepter la présidence de ce bureau, charge que M. Forget occupa jusqu'à sa mort.

Il avait gagné au bureau des adhésions utiles, notamment celle de Sir Thomas Shaughnessy qui, élu en remplacement du sénateur O'Brien, pour représenter l'élément irlandais dans le bureau, songea le premier à doter une maison des étudiants, berceau de celle qui existe aujourd'hui.

M. Forget estimait, toutefois, que l'on faisait trop souvent appel à des hommes plutôt avancés en âge pour siéger dans ce corps; il aurait voulu y infuser un peu de “sang plus jeune”,

qui eût fait du bureau un organisme plus vivant et plus utile à l'Université. Dans ce but, il avait songé à M. Albert Hébert qui, à la tête de son importante maison de commerce, depuis la mort de son père, y faisait preuve de qualités qui dussent le rendre précieux au bureau.

M. Forget s'en était ouvert à Mgr le Vice-Recteur, qui s'était montré on ne peut plus favorable à la proposition. L'élection, toute prochaine, semblait devoir sûrement porter sur M. Hébert, mais on avait compté sans certaine vieille rancune.

Quelques jours avant l'élection, nous voyions arriver au bureau M. F.-X. St-Charles, sanglé dans une redingote impeccable, ganté de suède, en tenue des grands jours. Introduit dans le bureau de M. Forget, il lui demande, après quelques circonlocutions, s'il tient vraiment tant que cela à l'élection de M. Hébert. "Encore jeune, M. Hébert est sûr d'avoir son tour", dit-il, "alors que des hommes plus âgés, de conseil plus mûr, éminemment qualifiés par ailleurs, pourraient avec avantage passer avant lui".

M. Forget, qui n'avait pas saisi tout de suite le mobile de son vieil ami, n'en voyait pas moins qu'il y avait chez lui objection personnelle à M. Hébert, objection à laquelle il avait jugé devoir déférer. M. St-Charles avait alors suggéré le nom de M. J.-O. Gravel, lequel, disait-il, avait été très bien accueilli par d'autres membres du bureau, à qui il l'avait déjà proposé. M. Forget avait acquiescé, à son tour, et M. St-Charles était parti content.

Ce ne fut qu'après son départ que M. Forget se rappela les vieilles querelles de M. Hébert père avec le président de la Banque d'Hochelaga, et

comprit que celui-ci reportait sur le fils la rancune qu'il avait vouée au père.

Cependant, si la cabale de M. St-Charles avait réussi à faire écarter M. Albert Hébert, il avait été moins heureux auprès de son propre candidat: M. J.-O. Gravel avait refusé la nomination et l'on avait dû choisir un autre "homme d'expérience".

Les Messieurs Forget avaient offert à l'Université les bibliothèques des juges Gill et Pagnuelo, achetées à leurs successions. Cela m'avait fourni l'occasion de faire la connaissance du secrétaire d'alors, feu M. l'abbé Gustave Bourassa, ce saint prêtre grand seigneur qui n'avait, toutefois, de l'abbé de cour, que la parfaite distinction et l'exquise courtoisie. M. l'abbé venait en personne remettre la résolution de remerciements votée par le Conseil et sa visite seule valait, ma foi, le don qui l'avait amenée.

M. Forget, lorsqu'il était à Montréal, ne manquait jamais une réunion du Bureau de l'Université. Comme ces réunions avaient lieu à cinq heures du soir, le président du tramway avait, à la sortie, l'occasion de voir de ses yeux l'encombrement de la ligne "St-Denis", au coin de la rue Ste-Catherine, surtout. Il en restait toujours déconcerté et, à peu près toutes les deuxièmes réunions aboutissaient à une mise à l'étude, par le Conseil du tramway, des moyens de "décongestionner la rue St-Denis". Et l'on cherche encore.

Le sénateur Forget, qui déplorait souvent l'ignorance générale, — en commençant par la sienne propre, — des moindres notions de droit usuel, fonda, par son testament, une chaire à l'Université destinée à corriger ce défaut de connaissance.

Il lui eût fait grand plaisir de savoir que cet-

te chaire devait avoir, pour premier titulaire, cet éminent professeur, son parent par alliance, dont il avait suivi les études avec d'autant plus d'intérêt que M. Paul LeRoy Beaulieu, professeur de M. Montpetit au Collège de France, rencontré chez des amis communs à Paris, avait dit à M. Forget: "Ou je me trompe fort, ou ce jeune Canadien ira loin; jamais je n'ai eu un élève qui suivît mes cours avec une aussi intelligente attention".

Le "jeune Canadien" est-il allé aussi loin qu'on l'eût souhaité, même en tenant compte du voyage à Gênes? Sans doute, on ne voudrait pas le détourner de la tâche, si importante, qu'il s'est donnée de "former des compétences", mais?

N'avait-on pas parlé de certain siège qui, sans le prendre tout entier, lui donnerait cependant voix aux conseils de la Nation? Faudrait-il, pour l'obtenir, qu'il payât, lui aussi, les dettes de quelque titulaire gâteux et insolvable?

— XXXVII —

Au moment où M. L.-J. Forget allait partir pour l'Europe, dans le but d'y refaire sa santé, M. James Ross avait demandé permission de l'aller voir avec son fils. La permission avait été donnée avec empressement, bien que l'on redoutât, pour le cher malade la violente émotion que devrait causer cette visite.

Après les premières salutations et quelques mots d'entretien, M. Ross avait prétexté du désir de voir les nouvelles acquisitions d'art de M. Forget pour le faire passer dans la galerie de peintures, où lui et son fils avaient aidé le malade à se rendre. Là, ce vieil adversaire, qui avait pourtant été rudement battu par l'autre, s'était

jeté à genoux à ses pieds et lui avait demandé pardon en pleurant.

M. Forget, toujours très sensible, avait failli rester sous le coup de l'émotion.

Le geste, fort touchant il faut l'avouer, avait profondément remué toute la famille, qui en gardait très respectueusement le secret. Seule, mise au courant, je refusais de m'émouvoir. On avait beau insister sur la grandeur du mouvement de ce vieillard vaincu, en face de son vainqueur plus jeune, je restais froide. Certes, j'admirais le geste, mais sans conviction.

Une couple d'années plus tard, j'avais occasion de causer avec un modeste fonctionnaire, qui avait été longtemps gardien de nuit dans le couloir de l'Hôtel des Postes, et qui avait quelque peu connu M. Forget. Au cours de l'entretien, cet homme me dit: "C'était une bien cruelle vengeance que Ross avait tirée du sénateur Forget en le faisant évincer du 'Street Ry'."

"Croyez-vous que ce soit lui qui l'ait fait?" lui demandai-je.

"Non seulement je le crois," me dit-il, "mais j'en suis absolument certain. N'ai-je pas entendu Ross lui-même en discuter avec un autre, dans le couloir du bureau de poste, un soir où, très tard, il était venu avec cet autre jeter une lettre à la poste? C'était au plus fort de la lutte pour la prépondérance, et Ross avait dit; tout net: 'Cette fois, nous le tenons, et allons en finir avec lui.'"

C'était donc bien là le secret que l'on avait tant cherché dans le temps, et je savais maintenant, à n'en pas douter, d'où étaient venus les fonds mystérieux.

Mon instinct ne m'avait pas trompée: l'adversaire repentant avait plus à se faire pardonner que l'on avait voulu le croire.

— XXXVIII —

La liquidation de la vieille maison m'ayant laissée en disponibilité, je reçus plusieurs offres d'emploi, parmi lesquelles j'acceptai celle d'une grande maison d'agents de change de langue anglaise, où je comptais me retrouver un peu "chez nous".

Je ne tardai pas à constater mon erreur. Nulle part aurai-je pu me trouver moins "chez nous": c'était trop semblable et trop peu pareil.

Vers ce même temps, l'honorable M. Brodeur, enlevé si tragiquement, depuis, à l'affection des siens et de tous ceux qui avaient eu l'avantage de l'approcher, avait appris que je cherchais à améliorer ma situation. Il me fit prier de me rendre chez lui, où il était retenu malade, pour m'offrir la position de secrétaire de l'honorable Docteur Béland, nommé ministre dans le cabinet reconstitué de Sir Wilfrid Laurier. M. Brodeur en était lui-même sorti pour passer à la Cour Suprême.

M. Brodeur estimait que les connaissances générales que j'avais pu acquérir durant les seize années que j'avais passées dans l'officine très spéciale qu'avait été la maison L.-J. Forget et Cie, dussent me qualifier tout particulièrement pour l'emploi de secrétaire de ministre.

M. le Juge me vanta, d'autre part, le charme de celui auprès duquel je serais appelée à servir. Il m'avait fait du nouveau ministre des Postes un portrait auquel il ne manquait que l'auréole des prisons allemandes pour faire de lui le héros tant admiré qu'il devint par la suite.

Mais, si attrayante que l'on pût me faire la position, elle ne me tentait pas. J'en devinais assez l'arduité, et souhaitais quelque chose de plus

reposant. Quelque flatteuse que fût l'offre du Juge et l'insistance qu'il y mit, je déclinai.

Cependant, j'avais saisi l'occasion pour faire savoir à M. Brodeur que, si l'on avait quelque chose à m'offrir à Montréal qui fût susceptible de me convenir, je serais très heureuse de l'accepter.

M. le Juge m'apprit qu'en effet lui-même, étant ministre, avait déjà songé à établir un secrétariat fixe au bureau des ministres à Montréal, et que, sitôt les élections faites, on donnerait tout probablement suite à ce projet, alors qu'il me recommanderait pour le poste de secrétaire. Il eut, d'ailleurs, la bonté de le faire avant les élections.

Les élections faites, cependant, il n'était plus question des bons offices de M. Brodeur.

La politique libre-échangiste de M. Fielding, secondée par le grand mouvement nationaliste dans le Québec, avait fait perdre le pouvoir aux libéraux. La gloire de M. Laurier avait sombré dans la mare nationaliste chez nous, et dans le flot protectionniste ailleurs.

Toutefois, les conservateurs semblaient avoir, — comme on dit en anglais, — "pris un feuillet au carnet de leurs adversaires", car le secrétariat permanent des ministres, à Montréal, fut établi. J'y fus nommée, après avoir refusé la position de secrétaire de l'honorable M. Monk, que celui-ci m'avait priée d'accepter.

Après avoir été si longtemps à la caisse, j'allais être à l'office, et voir comment on dépense ici ce qui vient de là. Cela promettait d'être intéressant.

Ma nomination par les conservateurs m'avait valu une charmante lettre de M. Brodeur, que je me permets d'insérer ici, non pas à cause des ter-

mes flatteurs dont M. le Juge voulait bien user à mon endroit, mais pour les idées qu'il exprimait sur une question où je pense encore comme lui:—

—————:o:—————

Cour Suprême
du Canada

Cabinet des Juges

Ottawa, le 9 décembre 1911

Madame Francoeur,
au Bureau de Poste,
Montréal.

Chère Madame Francoeur:—

Il m'a été particulièrement agréable d'apprendre que nos successeurs au Gouvernement ont bien voulu mettre à exécution notre projet de vous installer à l'Hôtel des postes. Cette position, je le comprends, est en tout conforme à vos désirs et elle va vous permettre aussi de continuer de vivre à Montréal.

Je vous en félicite. Je devrais plutôt féliciter le Maître Général des Postes d'avoir pu s'assurer les services d'une personne aussi éminemment qualifiée que vous. Puisse-t-il être toujours aussi heureux dans toutes ses nominations!

Si la bonne volonté que vous avez trouvée chez les deux partis doit vous rendre indécise dans l'exercice de votre droit de vote, je vois avec plaisir, tout de même, que vous avez conquis les suffrages unanimes des hommes influents des deux partis.

Les suffragettes ont bien tort de se faire tant de misères; elles peuvent bien plus contrôler aujourd'hui qu'elles ne le pourront quand elles seront dans l'arène avec le sexe fort.

Toutes mes félicitations, et croyez moi,

Votre tout dévoué,

(Signé) L. P. BRODEUR.

— XXXIX —

En même temps que mon service chez les ministres, j'assumais celui de secrétaire auprès de l'honorable M. Taillon, qui venait d'être nommé directeur des postes, ou plutôt: "maître de poste", comme il tenait à être désigné.

Avocat avant tout, M. Taillon voyait toujours l'aspect légal. Il déclarait que la loi, au Canada, nomme des "maîtres", et non des "directeurs de poste", et que, par conséquent, tout ce qu'il ferait ou signerait comme "directeur" serait entaché d'illégalité, et il restait MAITRE DE POSTE.

Parlant de l'emploi des fonds publics, M. Taillon, qui avait autrefois été au timon sans avoir jamais vu grand'chose de la manoeuvre, assurait que, si les contribuables pouvaient voir comment on dépense leur argent, il y aurait une révolution. Le cher grand homme n'était pas à la page. N'est-ce pas, plutôt, là tout le programme socialiste-communiste-etc.: prendre à ceux qui possèdent pour donner à ceux qui ne possèdent pas, ou qui possèdent moins, ou qui voudraient posséder plus?... Mais, de quoi vais-je me mêler là?

Malgré son apparente solennité, M. Taillon était une figure bien attachante, et j'ai passé auprès de lui des heures fort agréables.

Agé de soixante-douze ans déjà, lorsqu'il fut nommé à la direction de la poste, en 1911, et souf-

frant d'une ophthalmie qui le privait du plaisir des longues lectures, il ne vivait plus guère que dans le passé. Comme il était resté le charmant causeur qui avait fait de lui l'idole des salons, il y avait grand plaisir à entendre ses réminiscences.

L'une des meilleures était bien cette histoire d'inauguration de la statue du Chevalier de Lévis, qui orne, avec plusieurs autres, la façade du Palais Législatif de Québec.

L'Abbé Casgrain, au cours d'un voyage en Europe, avait été reçu chez le Marquis de Lévis, descendant du héros de Ste-Foy, où l'on avait traité le visiteur le plus cordialement possible. M. l'Abbé, au départ, n'avait pas manqué de multiplier les invitations, assurant ses hôtes que, s'ils venaient au Canada, ils pourraient se convaincre du souvenir que l'on y garde des grandes figures de notre histoire, de leur ancêtre en particulier.

Les années avaient passé et l'Abbé Casgrain avait à peu près oublié ses invitations, lorsqu'il reçut une lettre du Marquis de Lévis lui annonçant qu'il pouvait enfin donner suite au projet, qu'il caressait depuis longtemps, de visiter le Canada, et qu'il comptait arriver à Québec à telle date, avec sa famille.

M. Casgrain se trouvait assez embarrassé. Comment recevoir ces visiteurs et, surtout, que faire pour démontrer ce "culte du souvenir" qu'il leur avait tant vanté? Il s'en fut trouver M. Taillon, alors premier ministre de la Province, et lui fit part de son embarras.

"Eh bien, "dit M. Taillon, "il n'y avait qu'à ne pas les inviter, mais enfin, puisqu'ils viennent, il faudra bien les recevoir. D'abord, pour votre "démonstration du souvenir", nous inaugurerons

la statue du Chevalier, qui est sur la façade du Parlement.”

“Mais elle y est depuis sept ans”, objecte l'Abbé.

“Qu'importe?” répond M. Taillon, puisqu'elle n'a jamais été inaugurée officiellement? Nous la ferons nettoyer, puis recouvrir d'une toile et, au jour dit, nous ferons tirer ce voile par votre visiteur, à qui Chapleau” (alors lieutenant-gouverneur) “lira une adresse. Nous offrirons ensuite un dîner d'état à vos amis, un “garden party” à Spencer Wood, quelques autres petites fêtes plus intimes, suivies du tour du Saguenay, avec Ernest Gagnon comme cicerone, après quoi, vous vous arrangerez avec eux.”

Le programme avait été suivi de point en point. Les bons Québécois avait été tout surpris, un beau matin, de voir des hommes occupés à faire la toilette de l'une des statues du Parlement — savait-on seulement laquelle — puis, de voir cette même statue voilée pendant une couple de semaines.

La veille même du jour où devait avoir lieu le dévoilement, en présence de la famille de Lévis, le gouverneur-général, Lord Aberdeen, arrivait à la Citadelle, pour la saison de villégiature.

M. Taillon s'avisa que Leurs Excellences seraient, sans doute, très heureuses d'assister à la cérémonie, mais cela se passait bien des années avant que l'on dût se battre pour le triomphe de la démocratie, et le protocole était alors plus rigide qu'aujourd'hui. Il ne permettrait pas que le Gouverneur-Général parût là où se trouvait officiellement le Lieutenant-Gouverneur, de sorte que si Lord Aberdeen voulait assister à la fête, il faudrait user de stratagème.

Tout de suite, en allant faire sa visite de

bienvenue à la Citadelle, M. Taillon parla de la chose à Lord Aberdeen et suggéra, pour le cas où Leurs Excellences souhaiteraient assister, une promenade en voiture qui amènerait, comme par hasard, le groupe vice-royal sur la Grande-Allée, vers l'heure du dévoilement.

M. Taillon se porterait à la rencontre de l'équipage et offrirait aux promeneurs de monter sans cérémonie sur l'estrade, où il y aurait justement des chaises disponibles, par suite de quelque défection parmi les invités, et le tour serait joué.

M. Taillon ajoutait que le mari très bourgeois qu'était Lord Aberdeen était allé là-dessus "consulter sa femme", qui avait acquiescé d'emblée, et les choses s'étaient passées selon le plan convenu.

La fête avait été tout à fait réussie. Chapeau, comme toujours en pareilles circonstances, avait été très heureux dans ses expressions. M. le Marquis avait répondu en termes appropriés; quelques autres discours avaient suivi jusqu'à ce qu'enfin, l'on priât le gendre du Marquis de dire quelque mots.

Le pauvre garçon, qui ne s'était pas attendu à celle-là, bafouillait péniblement lorsque M. Taillon remarqua, chez sa jeune femme, un mouvement des lèvres très précipité. Intrigué, il regarda de plus près et vit qu'elle roulait diligemment son chapelet, sans doute pour que son mari se tirât le moins mal possible de cette épreuve d'éloquence.

Voilà comment, au nombre des statues d'Hébert qui décorent le Palais législatif de Québec, il s'en trouve une qui fut pompeusement inaugurée.

— XL —

Très entier dans ses principes, M. Taillon ne transigeait sur aucun. Théoriquement, il était plus catholique que le pape et ne voulut jamais assister à une fête française après les lois de Séparation. Il était assez plaisant de l'entendre dire : "Que l'Evêque et le Supérieur de St-Sulpice aillent chez ces gens-là, s'ils le jugent bon ; c'est leur affaire, mais moi, non." Et l'invitation s'en allait au panier.

Dans la pratique, il était plutôt teinté de jansénisme. Ainsi, lorsque je lui disais mon admiration pour Sir Alexandre Lacoste, que l'on voyait chaque dimanche, fête ou premier vendredi, déposer humblement son chapeau, sa canne et ses gants sur le petit banc des pauvres, pendant qu'il s'approchait de la Table sainte, M. Taillon me répondait : "Pour ceux qui en ont le tempérament, — et Lacoste fut toujours de ceux-là, — c'est très beau, mais j'estime qu'il faut, pour cela, le tempérament".

Comme je lui demandais si ce n'était pas là une idée janséniste, il me répondait, en souriant : "Peut-être".

M. Taillon n'en avait pas moins été l'avocat d'une bonne douzaine de communautés religieuses et d'autant de fabriques, celle de Notre-Dame, notamment, dont il fut l'aviseur légal pendant plus de vingt-cinq ans.

Un jour, son vieil ami, Sir Auguste R. Angers l'avait prié de l'accompagner au cimetière, où Sir Auguste voulait acheter une concession. M. Taillon avait accepté avec d'autant plus de plaisir que, outre l'agrément d'une promenade avec M. Angers, cela lui procurerait l'occasion de pourvoir à sa propre sépulture. Sa femme avait été inhu-

mée dans la crypte de l'église de l'Assomption, avec son premier mari, M. Pruneau.

Lorsque ces Messieurs avaient annoncé au bureau du cimetière l'objet de leur visite, le comptable avait répondu: "Pour Sir Auguste, je comprends, mais pour vous, M. Taillon, je me demande ce que vous pouvez bien désirer de plus ici que la concession qui vous appartient déjà, une des plus grandes et des mieux situées du cimetière".

"Moi, une concession au cimetière? je n'en ai jamais acheté".

"Mais n'avez-vous pas été l'avocat de la Fabrique?"

"Oui, mais que peut bien avoir à faire avec cela une concession au cimetière?"

Et le comptable d'expliquer que cette concession lui avait été octroyée en considération de ses éminents services, — dont il n'avait, probablement, pas exigé une bien forte rémunération dans le temps.

Les deux amis se rendirent alors à la concession, qui fut jugée si grande que, divisée en deux, elle suffirait amplement aux besoins de chacun, et tous deux pourraient ainsi dormir leur dernier sommeil côte à côte.

L'arrangement ayant été agréé par la Fabrique, restait la question du paiement. M. Angers ne voulait pas accepter la concession gratuitement, et M. Taillon n'entendait pas être payé pour une chose qui ne lui avait rien coûté. Le cimetière, d'autre part, ne pouvait recevoir de rémunération pour ce qui était la propriété de M. Taillon.

M. Labelle, alors curé de Notre-Dame, consulté sur la question, avait déclaré que c'était affaire à débattre entre Messieurs Angers et

Taillon. On en était au "deadlock", lorsque M. Taillon s'avisa d'un moyen terme: M. Angers verserait à la Société St-Vincent-de-Paul de la paroisse Notre-Dame, le prix d'une concession comme celle qui lui était cédée.

La situation était sauvée: chacun pouvait s'en aller en terre la conscience tranquille. Coïncidence qui n'est pas sans intérêt: cette concession se trouve toute voisine de celle de l'Honorable M. Beaubien.

— XLI —

M. Taillon ne transigeait pas davantage sur les principes politiques que sur les questions religieuses, et il étendait parfois les considérations de parti au-delà des bornes prévues.

Un jour où ses yeux le faisaient souffrir plus qu'à l'ordinaire, je lui conseillai de voir un spécialiste alors nouvellement arrivé d'Europe, et dont on disait le plus grand bien. M. Taillon ne répondit rien d'abord, mais, le lendemain, il me demanda, très solennellement, si le médecin dont je lui avais parlé la veille était... conservateur?

Je dus bien avouer que je n'en savais rien. Il ne m'était jamais venu à l'esprit que la couleur politique d'un guérisseur pût avoir d'importance, pourvu qu'il guérit.

Néanmoins, tourmenté par son ophthalmie, M. Taillon se décida, à tout risque, d'aller consulter mon spécialiste. Il m'en dit, par la suite, toute sa satisfaction, en ajoutant, avec un plaisir visible, que "ce garçon était bien intelligent". Du coup, je savais pour qui vote cet éminent praticien.

M. Taillon poussait, toutefois, jusqu'au scrupule le souci de bien servir les adversaires politiques qui s'adressaient à lui. Lorsque feu M.

D. A. Lafortune lui avait écrit une lettre où, entre de multiples "Honorable Maître", il se plaignait de quelque détail du service postal, M. Taillon n'avait eu de cesse qu'il n'eût donné entière satisfaction au plaignant.

A coup sûr, le Roi, client préféré de M. Lafortune, n'aurait pu être traité avec plus d'égards que ne l'avait été son Procureur, en cette circonstance.

M. Taillon avait, du reste, voué une chaude amitié à certains libéraux éminents, dont Sir Henry Joly de Lotbinière, entre autres. Il gardait à Joly un souvenir très affectueux. Un jour, où je l'avais trouvé vérifiant son carnet de caisse d'épargne, je m'étais permis de l'en plaisanter un peu, lui faisant observer que l'on n'avait pas accoutumé d'associer son nom à un livret de banque.

Cela avait amené le sujet de sa légendaire probité, et M. Taillon de se demander pourquoi l'on avait ainsi fait de lui une figure quasi unique en ce sens? "Je n'ai pas été, Dieu merci, le seul honnête homme dans la vie publique", me dit-il, "ainsi, M. de Boucherville ne l'a certainement pas été moins que moi".

"Peut-être", lui répondis-je, "mais il était riche, alors que vous ne l'avez jamais été; il y a, tout de même, une nuance".

"Et Joly?" reprit M. Taillon, "y eut-il jamais plus honnête homme que Joly?"

"Non, peut-être", répliquai-je encore, "mais il était millionnaire. Le seul homme que j'ai jamais entendu mettre sur un pied d'égalité absolue avec vous, en cela, fut l'Honorable M. Marchand, pas plus riche que vous; en plus, chargé de famille, et qui fut toujours d'une probité à toute épreuve".

"Ah, oui", s'empressa de répondre M. Taillon,

“c'était un bien brave homme que Marchand”.

Puis, plongeant son regard dans le passé, comme pour revoir ces deux figures amies, il ajouta : “Mais, vous savez, Madame, ces deux “hommes, Marchand et Joly, n'étaient pas, à proprement parler, des libéraux”. Et, comme je faisais l'air un peu étonnée, il reprit, avec insistance : “Non, Madame, non, ce n'étaient pas des “libéraux, mais bien plutôt des conservateurs “égarés dans la politique libérale”.

Il fallait bien invoquer des circonstances atténuantes à son admiration pour ces deux rouges.

— XLII —

C'était surtout à son cher Geoffrion que M. Taillon avait toujours gardé la plus profonde amitié, de même que la plus vive admiration pour son talent.

Un jour où je lui demandais s'il était vrai, comme je l'avais parfois entendu dire, que M. Geoffrion fils fût meilleur avocat que son père, M. Taillon me répondit de sa voix grave, et scandant ses mots : “Meilleur avocat que son père, “Madame? C'est beaucoup dire! Pour ceux qui “ont connu le père, il est bien difficile d'admettre qu'il y ait meilleur avocat que lui et, pour “ma part, je ne serais pas prêt à l'admettre.”

“Le fils a beaucoup de talent, il est travailleur et aime sa profession. Il a plus de culture “que son père. Ceux de la génération venue après “la nôtre ont eu d'autres avantages de formation “que nous n'en avons eu, nous, pour qui un stage “au bureau de Laflamme constituait le ‘summum’ “du perfectionnement”.

M. Taillon avait été second clerc chez Laflamme, au temps où M. Laurier y était premier clerc.

C'est à M. Aimé Geoffrion que M. Taillon avait confié la présentation à la Cour Suprême d'une cause qu'il avait encore pendante, lorsqu'il fut fait maître de poste.

M. Geoffrion père avait dû être une personnalité de force remarquable, car tous ses amis lui gardaient un souvenir bien vivace. Le sénateur Forget, qui l'avait beaucoup aimé, me racontait un jour une répartie de son vieil ami "Geff", qui les avait rudés, parfois. Comme je restais un peu interloquée de la verdeur de celle-là, "eh, oui!" me dit M. Forget, "c'était assez raide, mais "on lui passait tout: c'était Geoffrion".

Ces personnalités aussi intéressantes que fortement accusées ou, peut-être, intéressantes parceque fortement accusées, tels les Dorion, les Cherrier, les Loranger, les Geoffrion et d'autres, semblent se faire rares de nos jours.

A quoi donc cela tiendrait-il? Serait-ce que ceux-là avaient su se garder jalousement de la compénétration anglo-saxonne, et conserver intact le fonds français, fortifié des qualités viriles des pionniers de la race sur notre sol?

Toujours à propos de M. Geoffrion, M. Taillon m'avait raconté que, lorsqu'il avait appris à Chapleau, malade, que leur ami commun était revenu aux pratiques religieuses au point de se rendre à la grand'messe à la Cathédrale, le Dimanche des Rameaux, avec une grosse palme sous le bras, Chapleau avait répondu: "Cela ne m'étonne pas: il n'y a pas un homme ayant fait sa philosophie au Collège de St-Hyacinthe, sous M. Desaulniers, qui puisse ne pas mourir catholique".

Est-il si grand docteur ou orateur sacré qui ait mérité plus bel éloge?

— XLIII —

M. Taillon avait, un jour, fait à son cher confrère et ami une colère dont l'origine et les suites forment une anecdote assez savoureuse.

"La Patrie" à Beaugrand ayant publié sur le compte de M. Taillon quelque chose que celui-ci avait jugé injurieux, il avait pris une action en libelle contre M. Beaugrand. Cependant, sur les instances de M. Geoffrion, avocat de Beaugrand, la cause n'avait jamais été plaidée, et restait pendante.

Au cours d'une assemblée contradictoire, aux Trois-Rivières, pendant que M. Taillon avait la parole, feu M. Miville Deschênes, alors ministre, lui avait lancé, de sous le balcon où parlaient les orateurs, un démenti qui n'avait rien de protocolaire.

M. Taillon, hors de soi, somme son contradicteur de sortir de sa cachette et de venir lui répéter bien en face qu' "il en a menti". L'autre reste toujours caché, mais assure à M. Taillon qu'il n'a pas peur, tout de même, car, dit-il, "on vous connaît: vous poursuivez, mais vous ne plaidez pas".

Ceux qui se rappellent le caractère violent de M. Taillon peuvent se figurer son état d'âme en entendant cette bravade. Jamais le train ne viendrait assez vite pour le ramener à Montréal et au Palais, pour vider la cause de libelle pendante!

Sitôt descendu à la gare, il s'était précipité au bureau de M. Geoffrion, pour l'avertir de se préparer à plaider dans l'affaire Beaugrand. "Je m'en vais, de ce pas, faire inscrire la cause", lui avait-il dit.

"Mais, qu'est-ce qui te prend?" demande

Geoffrion, qui n'y comprend rien, "quelle mouche t'a donc piqué?"

"Tes amis sont trop bêtes", répond l'autre, "demande plutôt à M. Deschênes."

La cause dut donc être plaidée et M. Beaugrand fut condamné à payer \$500.00 de dommages à M. Taillon.

Dans les délais prescrits, M. Beaugrand, pour qui s'amputer de quelque somme était une opération toujours pénible, disait-on, était venu, les larmes aux yeux, supplier M. Taillon de ne pas exiger le paiement des cinq cents dollars. Son honneur était satisfait; il ne pouvait avoir besoin de l'argent.

"Croyez-vous que je veuille de votre argent pour moi-même?" avait répondu M. Taillon, "je n'en ai que faire, soyez en sûr. Aussi allez-vous faire le chèque à l'ordre de ce pauvre Lafontaine, que vos amis de Québec ont si malmené."

Il s'agissait d'un ancien député conservateur, qui avait été casé par son parti, puis destitué par la suite, à l'avènement des libéraux.

Beaugrand se récria: "Vous n'allez pas me faire payer pour les méfaits du gouvernement de Québec; ce serait de l'injustice".

Mais M. Taillon resta inflexible, et Beaugrand dut, en gémissant, faire son chèque à l'ordre du malheureux Lafontaine, à qui M. Taillon s'empressa de l'adresser en présence du perdant, bien marri.

— XLIV —

M. Taillon ne badinait pas plus sur la grammaire que sur le reste, et de pauvres dactylos, qui n'avaient pas pour la syntaxe un respect égal au sien, lui ont causé bien des soucis.

Un jour où j'avais écrit "là-bas", M. Taillon

resta perplexe sur l'emploi de l'accent grave.

"Êtes-vous bien sûre, Madame, qu'il faille l'accent grave sur là?"

Sûre? l'est-on jamais en langue française? j'avais toujours vu le mot écrit ainsi, mais?..

M. Taillon consulta un dictionnaire qu'il gardait sur sa table de travail. Le bouquin me donnait tort. Cependant, je n'entendais pas me tenir pour battue sur la foi de ce dictionnaire obscur, dont je n'avais jamais vu le nom de l'auteur auparavant.

M. Taillon, qui n'y avait pas, lui non plus, une confiance sans bornes, décida d'aller à son bureau d'avocat, le midi, pour y consulter son Grand Larousse. Cette fois, j'avais gain de cause: Larousse consacrait l'emploi de l'accent.

Mais, nous étions également divisés: M. Taillon et son dictionnaire douteux; Larousse et mon humble personne. Il fallait un tiers-arbitre.

Dès cinq heures, M. Taillon se rendit à la bibliothèque du Barreau pour y consulter Littré, qui confirmait Larousse et moi-même.

Entretemps, la lettre qui avait occasionné le différend avait attendu, pour s'en aller là-bas, que l'on sût au juste si elle devait, ou non, porter l'accent.

— XLV —

M. Taillon avait, comme on sait, des mots à l'emporte-pièce.

Victime du mal de mer au point d'être incommodé par un parcours un peu prolongé en tramway, il était malade sitôt embarqué sur un navire, jusqu'au lendemain du jour où il en débarquait.

Lorsqu'il était revenu de son premier voyage

d'Europe, quelqu'un lui demandait comment il avait aimé la traversée.

"Pas du tout", avait-il répondu. "Pourquoi?" "Trop d'eau à la même place".

Lorsque, à la démission de M. Monk, il s'était agi de lui choisir un successeur comme ministre, on avait songé à M. Maréchal. Mais, M. Maréchal avait toujours été si malheureux aux polls que l'on n'entrevoyait pas la possibilité de le faire élire.

A une réunion des sommités du parti, où l'on avait discuté de la chose, quelqu'un avait dit: "Si M. de Boucherville, très âgé, malade, et qui détient le double mandat du Sénat et du Conseil législatif, démissionnait comme sénateur, pour faire place à son gendre," (M. Maréchal) "ce serait un beau geste".

"Oui", avait repris M. Taillon, qui avait alors quitté la direction de la poste, et assistait à la réunion, "mais M. de Boucherville, je le connais: il n'est pas gesteux."

Un jour, où l'on annonçait le mariage d'une charmante jeune veuve à un homme haut placé, dont les qualités du coeur primaient, disait-on, celles de l'esprit, M. Taillon avait répété le commentaire que l'on entendait de tous côtés: "Quel bon garçon!"

"Oui", dis-je, "mais pas très brillant, à ce qu'il paraît."

Et M. Taillon de répondre: "Peut-être pas pour la position qu'il occupe, mais pour un bon mari, c'est suffisant."

Sa belle intelligence n'avait pas, tout de même, empêché M. Taillon d'être un excellent mari, pour le peu de temps qu'il le fut. Il fut non moins "bon veuf", si je puis dire.

Frappé en plein coeur par la mort soudaine

de sa femme, quelques mois seulement après leur mariage, il fut long à se consoler et, s'il y parvint, il ne perdit jamais le souvenir de l'événement même. Il disait souvent qu'il ne pouvait pas comprendre comment un homme qui avait vu mourir sa femme pût vouloir s'exposer à passer de nouveau par pareille épreuve.

Lorsque son ami, le sénateur Owen, devenu veuf, s'était remarié, M. Taillon l'avait trouvé bien téméraire, mais, lorsque, sa deuxième femme morte, le sénateur trouva bon de mettre fin à ce second veuvage, M. Taillon avait dit: "Owen devient fou; se peut-il qu'ayant vu mourir deux femmes, il veuille encore s'exposer à passer par là?"

Le souvenir des deux pénibles événements était peut-être ce qui hantait le moins le cerveau du brave sénateur, au moment de convoler une deuxième fois, mais M. Taillon ne paraissait pas s'en douter.

Le désintéressement de M. Taillon n'était pas moindre que son intégrité. Il poussait même, parfois, jusqu'à l'exagération, en ceci comme en cela.

Prié de donner, en sa capacité professionnelle, une opinion sur une question touchant le "Street Railway", il avait présenté un travail fort élaboré et au point, — ai-je besoin de le dire? Il avait, par la suite, envoyé une note de cent dollars, avec un mot à l'adresse de M. Rodolphe Forget, son neveu, disant que, si l'on trouvait sa note trop élevée, l'on était autorisé à la réduire de moitié..

M. Rodolphe avait remis note et billet au président de la Compagnie, qui chargea le neveu commun de renvoyer à "l'autre oncle" cette note, qu'il jugeait dérisoire, et de prier M. Taillon d'en

présenter une qui fût mieux proportionnée à sa situation au barreau. M. Forget avait dit: "J'ai honte de soumettre une note aussi mesquine au conseil d'administration. En comparaison de ce que nous chargent nos avocats anglais, une note aussi minime ne peut que diminuer l'opinion que l'on se fait de la valeur des avis professionnels de M. Taillon."

— XIV —

Pendant la tenue d'office de M. Taillon comme maître de poste, deux de ses anciens collègues de cabinet se succédèrent au ministère des postes: les honorables MM. Casgrain et Pelletier. Tous deux lui témoignèrent la plus grande déférence et, lorsqu'ils lui rendaient visite, on aurait pu croire les rôles renversés.

M. Pelletier, dont le passé mouvementé n'avait pas toujours eu l'heur de plaire à M. Taillon, paraissait même un peu gêné devant celui qui l'avait parfois fait trembler, en dépit de son tempérament d'enfant terrible.

M. le Ministre me racontait un jour que, lorsqu'il était ministre à Québec, dans le cabinet de M. Taillon, celui-ci, qui ne fumait pas, ne permettait jamais de fumer au conseil des Ministres. Ceci ne faisait guère l'affaire de M. Pelletier, que l'on ne voyait jamais sans son inséparable cigarette. "Mais", disait M. Pelletier, "nous nous rattrapons lorsqu'il voulait nous faire siéger le soir. 'Nous ne siégerons,' lui disions-nous, 'qu'à condition que vous nous permettiez de fumer'."

M. Taillon se faisait prier un peu, mais en définitive, pressé de disposer d'affaires urgentes, il cédait. Tous les ministres alors d'allumer, dès

l'ouverture de la séance, pipes, cigares et cigarettes, dont la fumée finissait par suffoquer le premier ministre et le forçait à lever prématurément la séance, au préjudice des affaires d'état et de sa propre sérénité d'esprit. "Aussi", ajoutait M. Pelletier, "sa façon de reculer du pied, à la sortie, chaises et bancs sur son passage, disait assez ce qu'il pensait de nous et de notre souci de la chose publique."

Lorsque commença de s'agiter fortement la question d'un chemin de fer jusqu'au Lac St-Jean, M. Taillon était allé, en compagnie de l'honorable Docteur Ross, premier ministre, examiner le territoire que devait parcourir le chemin projeté, pour lequel on demandait des subsides.

Le voyage, très difficile, s'effectuait par voiture jusqu'au bout de la route carrossable, — guère plus longue que carrossable, d'ailleurs, — puis, avec des guides sauvages, par canot et portages.

Au retour, au point où l'on prenait les voitures, les sauvages, qui se rendaient aussi à Québec, avaient déposé leur fourniment au pied d'un arbre et renversé leur canot par dessus, en guise d'abri.

M. Taillon demanda alors à l'un d'eux combien de temps ils comptaient rester "en bas".

"Trois ou quatre jours", répond le sauvage.

"Mais, vous n'avez pas peur", reprend M. Taillon, "de laisser ainsi vos effets exposés pendant ce temps-là?"

"Ah non!" dit le sauvage, "n'y a pas de danger: y'n passe presque jamais de blancs ici."

Il en passe plus maintenant, et de plus redoutables pour le bien d'autrui que ne l'étaient M. Taillon et son compagnon.

— XLVII —

M. Taillon quitta la direction de la poste au printemps de 1915, guère plus de trois ans après sa nomination. L'on a dit qu'il avait démissionné parce que la position ne lui plaisait pas. Peut-être a-t-il lui-même laissé s'accréditer la légende à dessein, mais je crois pouvoir me permettre d'y contredire aujourd'hui.

M. Taillon, ancien premier ministre de sa province, qui avait même été ministre des postes pendant quelque temps, s'accommodait plus ou moins de son rôle de fonctionnaire, qu'il prenait, d'ailleurs, un peu trop au sérieux, mais là ne fut pas la cause primordiale de sa démission.

M. Taillon démissionna comme directeur des postes pour faire place à M. J.-G.-H. Bergeron, que l'on ne pouvait trouver à caser. Je dis ceci tout à mon aise, car ce fut chez lui, après qu'il eût quitté la poste, que M. Taillon m'en fit part.

Aux élections de 1911, M. Bergeron, le "Beauharnois Boy", se croyant bien sûr de son comté, qu'il avait représenté à la Chambre pendant plus de vingt ans, avait totalement négligé sa campagne pour accompagner Sir Robert Borden dans une tournée du Dominion, de l'Atlantique au Pacifique. Sa jovialité, une certaine éloquence facile, jointe au maniement égal des deux langues, en faisaient un adjoint des plus désirables pour pareille tournée.

Mais, pendant que M. Bergeron haranguait les électeurs de Yarmouth ou d'Esquimaux, en même temps qu'il amusait ses co-missionnaires, son adversaire s'occupait des électeurs de Beauharnois et, le 21 septembre 1911, alors que les conservateurs triomphaient presque partout, le "Beauharnois Boy" restait sur la brèche.

On lui promit aussitôt une compensation adéquate, telle la magistrature, s'il la désirait. Mais, M. Bergeron, lancé dans la politique militante depuis sa vingtième année, ne s'estimait pas, faute de pratique, assez fort en droit pour accepter un poste de juge. Il avait, sur ce point, des scrupules qui lui faisaient honneur. Il déclarait que sa conscience ne lui aurait jamais permis de monter sur le Banc, à moins de se sentir absolument à la hauteur des éminentes fonctions d'un magistrat.

On le nomma, provisoirement, secrétaire d'une commission d'enquête sur les affaires indiennes, avec promesse formelle de lui trouver, dans l'intervalle, un poste au moins équivalent, pour le traitement, à celui d'un sous-ministre.

Le temps passait, et le poste de tout repos se faisait toujours attendre. La Commission, qui siégeait à Victoria, allait bientôt avoir terminé ses travaux. Inquiet sur son sort, M. Bergeron se rendit à Ottawa à la Noël 1914, afin de savoir ce que l'on entendait faire pour lui. Il ne put rien obtenir de définitif. On voulait bien reconnaître ses services, mais on n'avait rien à lui offrir.

Il vint à Montréal, faire part de ses inquiétudes, et aussi de ses dégoûts, à M. Taillon, qui lui assura que, pour sa part, il ne souffrirait pas qu'on le laissât en plant. Et, comme on ne trouvait toujours rien, M. Taillon céda sa place à M. Bergeron.

— XLVIII —

M. Bergeron était tout l'opposé de M. Taillon. En religion, par exemple, assez conciliant sur les principes, il était, dans la pratique, d'une piété de religieuse. Lorsqu'il devint trop malade pour pouvoir se rendre à la messe tous les matins et y

faire la sainte communion, il en souffrit réellement.

Cet excellent M. Bergeron était toujours muni d'une couple de sacs de chamois remplis de médailles et de reliques, à part ce qu'il en portait suspendu à son cou, et qu'il exhibait à tout venant, "pour l'exemple", assurait-il. Il ne manquait jamais d'aller, chaque année, se faire bénir la gorge le jour de la St-Blaise.

En politique, il était aussi élastique dans la pratique que sur les principes. Il faisait de la politique plutôt par nécessité que par conviction. Il était, à sa naissance, tombé dans le camp "bleu" et y était resté, sans plus.

Lorsque, à la suite des élections de 1911, on l'avait chargé d'enquêter sur de prétendus actes de **partisanerie** chez certains fonctionnaires, lesdits fonctionnaires n'avaient pas été en grand péril. M. Bergeron avait décerné à tous des certificats de neutralité la plus parfaite et ils étaient tous restés, pour lui, "les meilleurs garçons du monde".

Aussi, lorsqu'il fut nommé directeur des postes, pas un de ses "enquêtés" ne manqua de lui adresser des félicitations. M. Bergeron en fut très touché. Il y voyait la confirmation de sa doctrine constante que "l'indulgence vaut mieux que le rigorisme".

Il était extrêmement amusant d'entendre M. Bergeron raconter, avec la verve qu'il y mettait, ses campagnes du temps passé, alors que tout se faisait "pour la gloire" ou à peu près, et que les orateurs quittaient les bureaux de "La Minerve" pour les points les plus reculés munis, pour tous frais de déplacement, de leur billet de passage et de la bénédiction de M. DeCelles.

Pour M. Bergeron, le benjamin et toujours

un favori, M. DeCelles, dans la saison rigoureuse, ajoutait à sa "bénédiction" un vieux "capot de chat", veuf de poil en maints endroits, mais qui n'en préservait pas moins le jeune tribun des fluxions de poitrine et des laryngites qui auraient paralysé ses effets oratoires.

Les électeurs du comté de Beauharnois paraissent n'avoir pas été plus tranchés dans leurs préférences politiques que ne l'était leur député au fédéral car, pendant que M. Bergeron les représentait à la Chambre des communes, ils envoyaient presque toujours à la Législature un député libéral: M. Célestin Bergevin, "Lestin", pour tout le monde.

Cultivateur, né dans le comté et qui y avait toujours résidé, M. Bergevin tenait ses électeurs dans sa main. Lui et M. Bergeron étaient les meilleurs amis du monde, et il n'était pas rare que celui-ci montât dans la carriole de l'autre pour se rendre à quelque assemblée contradictoire, où chacun devait parler pour son parti.

"Lestin", assez malin, donnait des "tuyaux" à M. Bergeron sur l'art de circonvenir l'électeur récalcitrant. Il lui avait même enseigné un moyen psychologique de s'assurer de la sincérité d'un électeur douteux.

Le procédé consistait à dire, à brûle-pour-point, à celui qui était soupçonné d'avoir flanché: "Un tel, tu as voté contre moi aux dernières élections". Si le votant avait été "franc dans le collier", "Lestin" assurait qu'il se dresserait, comme piqué d'une épingle, et répondrait sans hésiter: "Allons donc, M. B., vous ne me soupçonnez pas d'avoir agi de même, j'espère," et le doute ne serait plus possible.

Si, au contraire, le doute était justifié, l'in-

terpellé retirerait lentement sa pipe, se retournerait pour cracher et, en même temps, se composer la figure, puis répondrait, sans se presser: "Voyons, M. B., vous connaissez bien mieux que cela: moi, voter contre vous?" et, comme dans le premier cas, il ne resterait plus de doute possible, seulement, la conviction serait en sens inverse.

— XLIX —

M. Bergeron fut toujours un favori de Sir John A. Macdonald, qui créa, pour lui, le poste de sous-orateur de la Chambre. M. Bergeron, qui désirait se marier, et n'avait guère d'autres ressources que son indemnité parlementaire, assez mince à cette époque, ne pouvait songer à prendre femme avec des moyens aussi modiques.

C'est alors que Sir John décida de nommer un "Orateur suppléant", au traitement de mille dollars par an, et de donner le poste à M. Bergeron, qui pourrait ainsi se marier et "se ranger", ajoutait l'ex-titulaire, qui n'aimait rien tant que de se faire passer pour le mauvais garnement qu'il n'avait jamais été.

Sir Wilfrid Laurier eut toujours, aussi, beaucoup d'affection pour M. Bergeron, qui le lui rendait bien, d'ailleurs. Un jour, lorsque M. Bergeron, déjà très malade, était au régime lacté, il avait rencontré un ami commun, retour d'Ottawa, qui lui avait donné, sur la santé de Sir Wilfrid, les meilleures nouvelles possibles.

M. Bergeron écrivit alors à M. Laurier une lettre fort spirituelle, où il lui disait: "Je suis jaloux, profondément jaloux! J'ai rencontré hier B., qui revient d'Ottawa. Comme je m'informais de votre santé et de celle de Lady Laurier, B. me répond: "Sir Wilfrid est en meilleure santé que

je ne l'ai jamais vu; j'ai déjeuné chez lui, hier, et il a repris de la tourtière chaude."

"Hélas! vous mangez de la tourtière chaude et moi, je suis au lait. Comprenez-vous, maintenant, pourquoi je suis jaloux? Ah! je vous entends d'ici: dans votre cas, "la vertu est récompensée", dans le mien, "ce n'est pas volé"..."

Sir Wilfrid lui répondit aussitôt, lui exprimant ses regrets de le savoir malade, et sa confiance en un prochain rétablissement. Il terminait ainsi sa lettre:

"Je suis sûr que votre belle constitution aura vite triomphé du mal qui vous abat, en ce moment, et que vous pourrez bientôt manger aussi de la **tourquière**, comme on disait sur la rivière Achigan, où l'on en faisait de si bonnes."

Mais, M. Bergeron, jadis si belle fourchette, ne devait plus manger de "tourquière". Il mourut à la mi-janvier 1917, moins de deux ans après sa nomination à la direction de la poste.

En dépit d'efforts continus, il n'avait pu obtenir de relèvement de salaire. Celui à qui l'on avait promis un traitement au moins égal à celui d'un sous-ministre dut, comme maître de poste de Montréal, se contenter du traitement que l'on faisait à M. Lamothe, quarante ans plus tôt.

F I N

LES MEILLEURS AUTEURS
LES PLUS BEAUX OUVRAGES
LES PLUS BEAUX LIVRES
SE TROUVENT AUX
EDITIONS EDOUARD GARAND
